



RAPPORT FINANCIER

AU 31 DÉCEMBRE 2017

1

RAPPORT DE GESTION

Rapport de gestion du Conseil d'administration sur les comptes consolidés et les comptes sociaux 2017	3
---	---

2

COMPTES CONSOLIDÉS

États financiers au 31 décembre 2017	17
Rapport des commissaires aux comptes	73

3

COMPTES SOCIAUX TRANSDEV GROUP S.A.

États financiers au 31 décembre 2017	77
Rapport des commissaires aux comptes	95



RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS ET LES COMPTES SOCIAUX 2017

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS6
CHIFFRES CLÉS – COMPTES CONSOLIDÉS6
LE GROUPE EN QUELQUES CHIFFRES6
SITUATION DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE 20176
ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES8
DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS ET ÉVÉNEMENTS POST CLÔTURE8
ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT8
FACTEURS CLÉS8
RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES SOCIAUX9
COMPTES SOCIAUX – CHIFFRES CLÉS9
ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ9
ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES9
PRISES DE PARTICIPATION ET CESSIONS DE L'EXERCICE9
SUCCURSALES EXISTANTES9
ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE9
ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT9
INFORMATIONS DIVERSES9
RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE10
PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL DE L'ENTREPRISE14
JETONS DE PRÉSENCE15
PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT 201715
CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF DE LA SOCIÉTÉ ET UNE FILIALE15
MONTANT DES PRÊTS CONSENTIS PAR LA SOCIÉTÉ À TITRE ACCESSOIRE À SON ACTIVITÉ PRINCIPALE15
INFORMATION SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT TRANSDEV GROUP15
RATIFICATION DU TRANSFERT DU SIÈGE16
ANNEXE16
RÉSULTATS (ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES) DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES16

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

CHIFFRES CLÉS – COMPTES CONSOLIDÉS

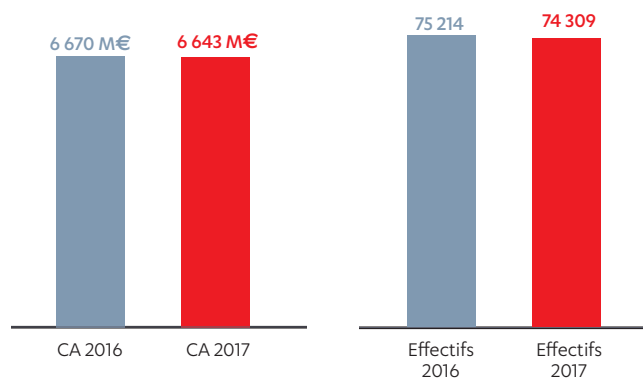
(en millions d'euros)	EXERCICE 2016 (12 MOIS)	EXERCICE 2017 (12 MOIS)
Produit des activités ordinaires	6 669,6	6 643,2
EBITDA (<i>Earnings before interest, taxes, depreciation and amortization</i>) ⁽¹⁾	392,1	417,8
Résultat Opérationnel Courant ⁽¹⁾	123,7	138,3
Résultat net	67,9	76,6
Résultat net Part du Groupe	65,8	75,9
Endettement financier net (EFN)	592,3	527,5

⁽¹⁾ La note annexe VII.4.1.2. des états financiers consolidés présente le passage EBITDA au résultat opérationnel courant et résultat opérationnel.

LE GROUPE EN QUELQUES CHIFFRES

- Présent dans **19 pays**
- Chiffre d'affaires annuel : **6 643 M€**
- **74 309 collaborateurs** ⁽¹⁾

CHIFFRE D'AFFAIRES 2017 - 12 MOIS ET NOMBRE DE COLLABORATEURS 2017 ⁽¹⁾



⁽¹⁾ Les données n'intègrent pas la contribution des Sociétés d'Economie Mixte. Les données en matière d'effectif sont exprimées en effectif moyen pondéré et sont présentées hors activités abandonnées et hors effectifs des co-entreprises et entreprises associées.

SITUATION DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE 2017

Les résultats financiers de l'année 2017 confirment l'amélioration de la performance opérationnelle du groupe Transdev ; les principaux indicateurs de profitabilité sont en amélioration (EBITDA, Résultat Opérationnel Courant et Résultat net Part du Groupe) ; en revanche le Produit des activités ordinaires diminue, principalement du fait d'un impact de change défavorable sur devises étrangères.

Le Groupe atteint un Résultat Opérationnel Courant (ROC) de 138,3 millions d'euros, soutenu par la performance opérationnelle de l'activité transport public sur de nombreuses géographies ; cette progression des résultats permet d'absorber un développement défavorable sur les provisions sinistres et litiges aux États-Unis (les provisions sont présentées dans la note VII.7.2 aux comptes consolidés).

En 2017, le Groupe a continué ses efforts d'adaptation dans ses activités purement commerciales (B2C) en améliorant ses produits, en se désengageant de certains projets et en rationalisant ses coûts d'exploitation. La mise en œuvre de ces plans d'actions, dans un environnement concurrentiel qui reste très compétitif, a permis une amélioration significative du résultat de ces activités et participe à la progression de la profitabilité du Groupe.

Cette performance, associée à une maîtrise des investissements et de la gestion du BFR, a permis au Groupe de réduire son Endettement Financier Net de 65 millions d'euros sur l'année.

DÉVELOPPEMENT ET ACTIVITÉ COMMERCIALE

Le Groupe a poursuivi son développement au cours de l'année sur de nombreuses géographies.

En France

- En Île-de-France, les contrats de type 3 (CT3) ont été approuvés par Île-de-France Mobilités ; ils prennent effet au 1^{er} janvier 2017.
- Transdev a renouvelé pour six ans le contrat du Havre.
- Le Groupe, via la société Urbis Park, a remporté plusieurs appels d'offres de contrôle de stationnement en voirie (notamment à Paris et Bordeaux) et gère désormais 155 000 places de stationnement dans 10 villes de France.

Aux Pays-Bas

- Dans la région d'Amsterdam, le nouveau contrat d'Amstelland-Meerlanden a démarré en décembre 2017.
- Le contrat de Noord-Holland-Noord a été renouvelé pour une durée de 10 ans.

En Nouvelle-Zélande

L'exploitation du contrat ferroviaire d'Auckland a été prolongée pour une durée de 30 mois.

Aux États-Unis, le Groupe s'est vu attribuer le contrat de bus à haut niveau de service du nouveau pont de Tappan Zee à New York ainsi que du contrat paratransit d'IndyGo dans l'Indiana.

L'innovation reste placée au cœur de la politique commerciale du Groupe :

- Essor de la mobilité électrique, notamment aux Pays-Bas avec la mise en service du contrat d'Amstelland-Meerlanden ;
- Au sein de l'activité véhicules autonomes, le Groupe a signé en 2017 des partenariats avec Renault, Delphi et Lohr ; de plus deux projets ont été lancés qui visent à faire circuler, à terme, des véhicules autonomes 100% électriques sur routes ouvertes (Rouen et Saclay).

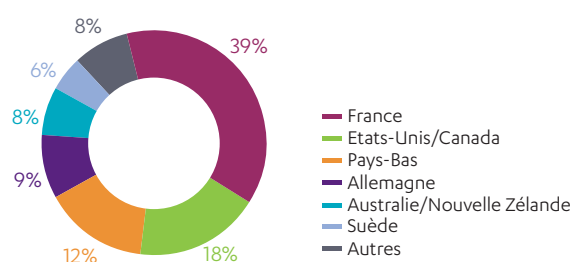
Le groupe Transdev a ainsi remporté deux prix de l'innovation "French Mobility" du Ministère en charge des transports avec le projet car@scol initié par Transdev en association avec la start-up Groupepeer et le projet SISMO, Système Intégré de Services à la Mobilité de l'Oise avec le Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise (SMTCO).

ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DU GROUPE EN 2017

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élève à 6 643 millions d'euros en 2017, défavorablement impacté par un effet de change de 30 millions d'euros suite à la dépréciation des devises américaine, britannique et suédoise.

Au-delà de cet effet de change, le chiffre d'affaires progresse, du fait du démarrage du contrat d'Artois Gohelle et de l'acquisition d'Urbis Park en France, de l'effet année pleine du contrat de Wellington en Nouvelle-Zélande et de la bonne dynamique des activités suédoises.

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES 2017 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



L'EBITDA à fin décembre 2017 ressort à 418 millions d'euros, soit un taux de marge de 6,3% du chiffre d'affaires, en amélioration par rapport à 2016.

Le Résultat Opérationnel Courant (ROC) s'établit à 138,3 millions d'euros à la clôture contre 123,7 millions d'euros en 2016.

Malgré ces bons résultats, la révision des perspectives à long terme sur certaines géographies a conduit à la constatation de mises à la juste valeur ou de pertes de valeurs sur goodwill et actifs incorporels pour un total de 27,1 millions d'euros. Les montants les plus significatifs ont trait à des activités commerciales (B2C) aux USA.

Le coût de l'Endettement Financier Net ressort à 20,3 millions d'euros sur l'ensemble de l'exercice.

Le niveau d'Endettement Financier Net a été réduit à 527,5 millions d'euros à fin 2017, ce qui renforce la marge de manœuvre du Groupe pour réaliser des opérations de croissance organiques et externes.

ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES

Le plan stratégique 2017-2023 soumis au Conseil d'administration de Transdev Group affirme un positionnement sur la chaîne de mobilité combinant de manière croissante modes collectifs et modes individuels.

Le plan s'articule autour d'engagements opérationnels forts :

- renforcer notre relation client, qu'il soit passager, autorité organisatrice ou entreprise ;
- améliorer, en continu, la performance opérationnelle ;
- placer l'innovation dans notre cœur de métier et l'intégrer aux nouvelles solutions de mobilité ;
- ne pas faire de compromis sur la sécurité.

Le plan met l'accent sur une allocation de ressources équilibrée entre croissance du transit et métiers en développement et sur les actions à mettre en œuvre pour faire de la transformation digitale une opportunité.

DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS ET ÉVÈNEMENTS POST CLÔTURE

Ces éléments sont développés au sein des états financiers consolidés et sociaux.

ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Notre conviction est que le champ de la mobilité va poursuivre sa mutation, avec le développement de solutions toujours plus personnalisées, en particulier grâce aux apports du numérique.

Le Groupe est engagé dans divers programmes en matière de :

- D'électromobilité avec la signature de contrats qui font du Groupe le premier opérateur privé de bus électriques en Europe ;
- Nouvelles solutions de mobilité à la demande, à la fois avec une offre purement commerciale, avec des produits de services aux entreprises (prestations de transport faisant appel aux technologies numériques pour des sociétés privées) et au sein de contrats publics (ChronoPro et FleetMe en France, Link aux US,...) ;
- « Mobility as a service » recouvrant tous les moyens d'information et de ticketing sur mobile permettant de faciliter l'accès à un bouquet d'offres de transport proposées par des opérateurs différents ;
- Véhicules autonomes.

En 2017, l'activité du Groupe en matière d'innovation a poursuivi son accélération :

- au sein de la Digital Factory ;
- dans la gestion de véhicules autonomes ;
- par un investissement dans des start-up.

FACTEURS CLÉS

L'activité du Groupe est influencée par des facteurs clés de nature technique, contractuelle et économique, dont les principaux sont les suivants :

- la capacité d'adaptation à l'évolution contractuelle ;
- la capacité à répondre aux exigences croissantes des clients passagers et autorités organisatrices en matière de nouveaux services mais aussi de développement durable et d'innovation ;
- la capacité à exercer son métier sur des territoires denses, vastes et de plus en plus complexes : complexité opérationnelle croissante et intermodalité étendue.

Pour réduire et gérer son exposition aux risques de variation des taux d'intérêt, des cours de change et des cours des matières premières, Transdev a recours à des instruments dérivés qualifiés ou non de couverture. Des informations complémentaires sur ces instruments sont présentées dans la note VII.10.4 aux comptes consolidés.

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES SOCIAUX

COMPTES SOCIAUX – CHIFFRES CLÉS

(en milliers d'euros)	EXERCICE 2016	EXERCICE 2017
Produits d'exploitation	83 500	90 550
Résultat d'exploitation	(23 534)	(7 014)
Résultat financier	44 356	139 839
Résultat exceptionnel	(1 087)	(2 449)
RÉSULTAT NET	47 850	155 040

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

L'actionariat de la Société est constitué de la Caisse des Dépôts (à hauteur de 70% du capital de Transdev) et de Veolia qui conserve, à titre transitoire, 30% du capital de la Société.

Le résultat d'exploitation de la Société s'élève à -7,0 millions d'euros contre -23,5 millions d'euros en 2016. Le résultat financier s'élève à 139,8 millions d'euros et intègre principalement les remontées de dividendes des filiales, le coût de la dette nette de Transdev Group ainsi que les mouvements sur les dépréciations des titres.

Après la prise en compte du boni d'intégration fiscal, le résultat net s'établit à 155,0 millions d'euros sur l'exercice.

ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES

Le plan stratégique 2017-2023 établi au cours de l'exercice 2017 a été soumis au Conseil d'administration de la Société le 25 janvier 2018. Il reprend les axes stratégiques sur les principales zones clés. Il met l'accent à la fois sur l'ambition du Groupe de disposer de positions fortes sur ses principales implantations, sur la poursuite d'une croissance sélective sur les segments les plus porteurs et la nécessité de recentrer ses activités en tenant compte des contraintes financières et d'un contexte économique toujours fragile.

PRISES DE PARTICIPATION ET CESSIIONS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice 2017 la Société a procédé à des acquisitions et augmentations de capital pour un total de 121,7 millions d'euros dont 119,6 millions d'euros (130 millions de dollars américains) au titre de l'augmentation de capital de Transdev North America.

La Société n'a cédé aucune participation en 2017.

SUCCESSALES EXISTANTES

La Société possède un établissement secondaire dans le ressort du Greffe du Tribunal de commerce de Nanterre.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE

Aucun.

ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Transdev Group participe à une activité en matière de recherche et de développement sur ses nouveaux métiers.

INFORMATIONS DIVERSES

Le montant global des dépenses somptuaires visées à l'article 39-4 du Code général des impôts s'élève pour l'exercice 2017 à 142 169 euros.

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX ET LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le Conseil d'administration est composé, à la date de rédaction du présent rapport, des 11 administrateurs figurant ci-après, dont un administrateur indépendant et un administrateur représentant les salariés.

ADMINISTRATEURS	DATE DE NOMINATION/RENOUVELLEMENT	DATE D'ÉCHÉANCE
Madame Anne-Marie Couderc (Administratrice indépendante)	26/03/2015	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018
Monsieur Thierry Mallet (Président Directeur Général depuis le 9 septembre 2016)	11/07/2016	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018
La Caisse des dépôts et consignations, représentée par Madame Françoise Tauzinat	26/03/2015	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018
Monsieur Antoine Frérot	26/03/2015	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018
Monsieur Philippe Capron	26/03/2015	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018
Madame Delphine Pons	09/01/2017 (cooptation et ratification par AG à la même date)	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018
Madame Catherine Mayenobe	02/03/2018 (cooptation)	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018
Monsieur Jean-Michel Fenaut (Administrateur représentant les salariés)	01/07/2016	01/07/2020
Monsieur Waël Rizk	09/01/2017	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020
Monsieur Pierre Aubouin	09/01/2017	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020
Madame Virginie Fernandes	14/02/2017	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020

La Direction générale est assumée par le Président du Conseil d'administration.

Un nouvel administrateur (Madame Delphine Pons) a été coopté le 9 janvier 2017, sa cooptation ayant été ratifiée par l'Assemblée générale tenue à la même date.

Trois nouveaux administrateurs ont, par ailleurs, été nommés en 2017, Messieurs Waël Rizk et Pierre Aubouin lors de l'Assemblée générale du 9 janvier 2017 et Madame Virginie Fernandes lors de l'Assemblée générale du 14 février 2017.

Un administrateur a démissionné (Monsieur Franck Silvent) le 26 juillet 2017 et a été remplacé par Madame Catherine Mayenobe qui a été cooptée administratrice le 2 mars 2018.

La Société n'étant pas cotée et étant détenue en contrôle exclusif par la Caisse des dépôts et consignations, aucun administrateur n'est concerné par les obligations de divulgation de rémunérations visées par les dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce modifié par l'ordonnance 2014-863 du 31 juillet 2014.

Figure par ailleurs, ci-après, la liste des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés par les différents mandataires sociaux.

MONSIEUR THIERRY MALLET

Transdev Group	Président Directeur Général Administrateur Membre du Comité stratégique
Transdev SA	Président Directeur Général Administrateur
Transdev Ile de France	Président Directeur Général Administrateur
RATP Dev Transdev Asia	Administrateur
Transdev Sverige AB	Chairman Board Member
Transdev Northern Europe	Chairman Board Member
TBC Holding	Director Class A Chairman
Transdev North America	Director
Transdev Australasia Pty	Director

MONSIEUR ANTOINE FREROT

Veolia Environnement	Président Directeur Général et administrateur
Veolia Eau – Compagnie Générale des Eaux ^{VE}	Gérant
Transdev Group	Administrateur et membre du Comité des rémunérations
Société des Eaux de Marseille ^{VE}	Administrateur
Fondation d'Entreprise Veolia Environnement ^{VE}	Président
Institut Veolia ^{VE}	Représentant permanent de Veolia Environnement au sein du Conseil d'administration
Paris Ile-de-France Capitale Économique	Administrateur
Société des Amis du musée du quai Branly	Administrateur
Association Envie	Président
Association Centre d'Arts Plastiques de Royan	Président
CNER - Fédération des agences de développement et des comités d'expansion économique	Administrateur
Association des Amis de la Bibliothèque Nationale de France	Administrateur
Institut de l'entreprise	Président
Association des anciens élèves de l'École Polytechnique (AX)	Administrateur

MONSIEUR PHILIPPE CAPRON

Fondation d'Entreprise Veolia Environnement ^{VE}	Administrateur Représentant des Membres Fondateurs
Institut Veolia ^{VE}	Administrateur de Droit, Membre Actif et Trésorier
Veolia Environnement Services-Ré ^{VE}	Président du Conseil d'administration et administrateur
Veolia Eau-Compagnie Générale des Eaux ^{VE}	Membre du Conseil de surveillance
Veolia Energie International ^{VE}	Administrateur
Virbac France	Membre du Conseil de surveillance A
Transdev Group	Administrateur, membre du Comité d'audit et du Comité stratégique
Econocom (Grande-Bretagne)	Administrateur
Veolia UK Limited (Grande-Bretagne) ^{VE}	Director
Veolia North America Inc. ^{VE}	Chairman of the Board of Directors

MONSIEUR WAËL RIZK

STOA	Administrateur
Transdev Group	Administrateur

MONSIEUR PIERRE AUBOUIN

ADL Participations	Membre du Comité de surveillance
Aéroports de Lyon	Membre du Comité de surveillance
Alicorne SAS	Membre du Comité de surveillance
Compagnie Eiffage du Viaduc de Millau SA	Administrateur
Lisea SAS	Président du Comité de suivi
Mobilité Agglomération Rémoise SAS	Président du Conseil d'administration
Transdev Group	Administrateur, membre du Comité d'audit
Verdun Participation 1 SAS	Administrateur
Verdun Participation 2 SAS	Administrateur

MADAME FRANÇOISE TAUZINAT

CTE	Administratrice
Arkhineo	Administratrice
Egis	Administratrice
Transdev Group	Représentante Permanente de la CDC administrateur Membre du Comité des rémunérations Membre du Comité d'audit Membre du Comité stratégique
STOA	Administratrice
CDC Développement Solidaire	Administratrice
Albali SEÑALIZACIÓN	Membre du Board of Directors

MADAME VIRGINIE FERNANDES

BPIFRANCE SA	Administratrice Membre du Comité d'audit et des risques Membre du Comité des nominations et des rémunérations
BPIFRANCE Investissement	Administratrice Membre du Comité d'audit et des risques
BPIFRANCE Participations	Administratrice Membre du Comité stratégique Membre du Comité d'audit et des risques Membre du Comité d'investissement
Compagnie des Alpes	Représentante Permanente CDC administrateur Membre du Comité stratégique Membre du Comité des nominations et des rémunérations
Icade	Représentante Permanente CDC administrateur Membre du Comité stratégique et investissement
Société Nationale Immobilière	Membre du Conseil de surveillance Membre du Comité stratégique Membre du Comité d'audit et des risques
Transdev Group	Administratrice Membre du Comité d'audit et des risques
SCET	Administratrice Membre du Comité des nominations et rémunérations Membre du Comité d'audit et des risques

MADAME DELPHINE PONS

CDA Management	Présidente
Compagnie des Alpes Business consulting co .Ltd	Executive Director
Skigloo	Directrice Générale Déléguée Administratrice
Compagnie des Alpes (Beijing)Business Consulting Co.ltd	Executive Director
SA Société du Parc du Futuroscope	Membre du Conseil de surveillance
Transdev Group	Administratrice

MADAME ANNE-MARIE COUDERC

Transdev Group	Administratrice indépendante Membre et Présidente du Comité d'audit Membre du Comité stratégique
Plastic Omnium	Administratrice indépendante Présidente et Membre du Comité des rémunérations et nominations
Ramsay Générale de Santé	Administratrice indépendante Présidente et Membre du Comité des rémunérations et nominations
Air France/KLM	Administratrice indépendante Présidente et membre du Comité des nominations
Ayming (anciennement Alma Consulting Group)	Membre du Supervisory Board

MONSIEUR JEAN-MICHEL FENAUT

Transdev Group	Administrateur représentant les salariés
----------------	--

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats d’ERNST & YOUNG ET AUTRES, Commissaire aux comptes titulaire et d’AUDITEX, Commissaire aux comptes suppléant, ont été renouvelés lors de l’Assemblée générale du 24 mars 2016.

Le mandat de MAZARS, Commissaire aux comptes titulaire a été renouvelé pour six ans lors de l’Assemblée générale du 24 mars 2017.

Aucun renouvellement n’est donc à proposer.

TABLEAU DES DÉLÉGATIONS DE POUVOIRS ET/OU DE COMPÉTENCE AU CONSEIL D’ADMINISTRATION

DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

En application des dispositions des articles L 225-129.1 et L 225-129.2 du Code de Commerce :

DATE DE LA DÉLÉGATION AU CONSEIL D’ADMINISTRATION	PLAFOND DE CAPITAL AUTORISÉ	DURÉE	UTILISATION FAITE PAR LE CONSEIL D’ADMINISTRATION
Néant	Néant	Néant	Néant

Il n’y a aucune autre délégation de pouvoirs ou de compétence au Conseil d’administration.

CONVENTIONS VISÉES A L’ARTICLE L. 225-38

Nous vous précisons qu’au cours de l’exercice écoulé, il n’a été conclu aucune convention, directement ou par personne interposée entre, d’une part, l’un des mandataires ou l’un des actionnaires disposant d’une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d’une Société, d’autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, autre que des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales :

Se sont poursuivies les conventions suivantes :

- Contrat de licence de marque entre Veolia Transdev agissant en son nom et au nom des Licenciés Actifs (tels que définis dans ledit contrat) et Veolia Environnement en date du 3 mars 2011
- Contrat de mandataire social fixant les conditions d’exercice des fonctions de Monsieur Thierry Mallet en sa qualité de Président-Directeur général, conclu en 2016 et qui s’est poursuivi sur l’exercice 2017.

PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL DE L’ENTREPRISE

Au 31 décembre 2017, les salariés de la Société ne possédaient aucune action de celle-ci. Une résolution visant à proposer, en application de l’article L225-129-6 du Code de commerce, aux Actionnaires une augmentation de capital dans les conditions prévues à la section 4 du Chapitre II du Titre III de la troisième partie du Code du travail (articles L3332-18s) avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des salariés adhérant à un plan d’épargne vous est donc soumise.

A ce titre, il vous est donc proposé une augmentation de capital en numéraire réservée aux salariés de la Société, dans les conditions de l’article L. 3332-18 du Code du Travail, dont le montant maximum pourrait être fixé à 100 048 euros.

Il pourrait être ainsi créé 10.400 actions nouvelles de 9,62 euros de valeur nominale, qui pourraient être souscrites par les salariés de la Société en vertu de la loi sus-énoncée.

Ces actions nouvelles seraient émises au prix fixé conformément à la méthode d’évaluation suivante :

Moyenne entre la valeur de l’action obtenue :

- d’une part, à partir de la situation nette consolidée du dernier exercice clos, augmentée de 25 % du chiffre d’affaires pour tenir compte d’une valeur de fonds de commerce,
- et d’autre part, en retenant 12 fois l’EBIT moins l’endettement financier net, en moyenne sur les trois derniers exercices.

Si le deuxième terme est négatif, on retiendra la situation nette consolidée du dernier exercice clos.

Si le premier terme et le deuxième terme sont négatifs, on retiendra la valeur nominale de l’action

Conformément aux dispositions de l’article L.225-138 para.II du Code de commerce, il vous sera donc proposé de supprimer le droit préférentiel de souscription en faveur des salariés de la société adhérents d’un Plan d’Epargne Entreprise ou d’un Plan Partenarial d’Epargne Salariale Volontaire, existant ou à créer et de déléguer au Conseil d’administration le soin de fixer la liste précise des bénéficiaires au sein des catégories de salariés retenues, le nombre de titres à attribuer. Cette délégation au Conseil d’administration pour procéder à cette augmentation de capital réservée aux salariés de la Société en une ou plusieurs fois serait valable pendant une durée maximum de 26 mois.

Enfin, votre Conseil d’administration pourrait arrêter les modalités de l’émission, limiter l’augmentation de capital dans les conditions prévues par la loi, constater la réalisation de l’augmentation de capital et procéder à la modification corrélative des statuts.

Ce projet vous est présenté pour satisfaire à une obligation légale mais votre Conseil d’administration ne le jugeant pas opportun compte tenu de l’équilibre du capital entre les actionnaires, vous propose de ne pas agréer les projets de résolutions y afférents soumises au vote de l’Assemblée générale.

JETONS DE PRÉSENCE

Nous vous proposons d'allouer un montant de 60 000 euros bruts annuels de jetons de présence au titre de l'exercice 2018.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT 2017

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice 2017, soit 155 040 124,10 euros à concurrence de 7 752 006,21 euros à la réserve légale et de 147 288 117,89 euros au compte de report à nouveau.

2014	Néant
2015	Néant
2016	20 000 066,04 euros

MONTANT DES PRÊTS CONSENTIS PAR LA SOCIÉTÉ À TITRE ACCESSOIRE À SON ACTIVITÉ PRINCIPALE

(ART L 511-6 3 BIS AL 2 du Code monétaire et financier)

Néant.

CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF DE LA SOCIÉTÉ ET UNE FILIALE

Néant.

INFORMATION SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT TRANSDEV GROUP

	Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total pour 1 jour et plus	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total pour 1 jour et plus
A°) Tranches de retard de paiement										
Nombre de factures concernées					317					120
Montant total TTC des factures concernées (en K€)	191	214	11	489	905	619	2 075	8	1 363	4 066
Pourcentage TTC des achats/du chiffre d'affaires de l'exercice	0%	0%	0%	1%		n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
B°) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées										
Nombre de factures exclues										
Montant total TTC des factures exclues (en K€)										
C°) Délais de paiement de référence utilisés										
	Suivant délais contractuels					Suivant délais contractuels				

Le nombre de factures est calculé à partir du nombre d'occurrences présentes en solde ; les occurrences correspondant au nombre de factures présentant des retards de paiement non lettrées ou lettrées partiellement des comptes « fournisseurs de biens et services » et « fournisseurs d'immobilisations » pour les factures reçues et « clients » et « créances sur cession d'immobilisations » pour les factures émises.

Le montant total des factures concernées correspond au solde des factures concernées.

Les factures exclues du (A) correspondent aux créances sur client douteux.

n/a : pas de chiffres d'affaires déclaré par l'entité mais des autres produits d'exploitation

RATIFICATION DU TRANSFERT DU SIÈGE

Par décision en date du 25 juillet 2017, et en application de l'Article L225-36 du Code de commerce et de l'article 4 des statuts de la Société, le Conseil a décidé de transférer le siège social de Transdev Group à compter du 14 août 2017 de l'Immeuble Sereinis, 32 boulevard Galliéni – 92130 Issy-Les-Moulineaux au 3 allée de Grenelle - 92130 Issy-Les-Moulineaux et de modifier les statuts en conséquence ainsi qu'il suit :

« ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé à : 3 allée de Grenelle - 92130 Issy-Les-Moulineaux.

Le déplacement du siège social sur le territoire français peut être décidé par le Conseil d'administration, sous réserve de ratification de cette décision par la prochaine Assemblée générale ordinaire, sous réserve des dispositions légales en vigueur.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires. »

Par décision du même jour, le Conseil a décidé que l'établissement de Transdev Group de l'Immeuble Sereinis, 32 boulevard Galliéni - 92130 Issy-Les-Moulineaux serait également transféré au 3 allée de Grenelle - 92130 Issy-Les-Moulineaux à compter du 14 août 2017.

Il vous est, par conséquent, demandé de ratifier ces décisions.

Après que Messieurs les Commissaires aux comptes vous auront donné lecture de leurs rapports, nous vous demanderons de bien vouloir approuver les comptes sociaux et consolidés de la Société et l'affectation des résultats.

Nous soumettrons également à votre agrément les opérations relevant de l'article L. 225-38 du Code de Commerce.

Si vous acceptez ces propositions, nous vous demanderons de voter les résolutions soumises à vos suffrages.

ANNEXE

RÉSULTATS (ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES) DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(en milliers d'euros)

	EXERCICE 2013	EXERCICE 2014	EXERCICE 2015	EXERCICE 2016	EXERCICE 2017
I - Capital de fin d'exercice					
Capital social	1 137 120	1 137 120	1 137 120	1 137 120	1 137 120
Nombre des actions ordinaires existantes	118 203 700	118 203 700	118 203 700	118 203 700	118 203 700
II - Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	-	-	-	-	-
Résultat avant impôts, participations des salariés et dotations/reprises aux amortissements et provisions	(9 031)	1 780	29 602	319 974	167 195
Impôts sur les bénéfices	35 291	31 289	30 715	27 768	24 381
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(12 300)	789	107 893	47 850	155 040
Résultats distribués	-	-	-	20 000	-
III - Résultats par action (en Euros)					
Résultats après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,22	0,29	0,51	2,94	1,62
Résultats après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(0,10)	0,01	0,91	0,40	1,31
Dividende attribué à chaque action	-	-	-	0,17	-
IV - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	310	319	326	335	347
Montant de la masse salariale de l'exercice	20 696	25 766	25 365	27 072	29 513
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales)	9 997	14 259	12 915	13 226	13 933



COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2017
EN NORMES IFRS

I. GROUPE TRANSDEV	20
I.1. INFORMATION GÉNÉRALE	20
I.2 ACTIONNARIAT	20
II. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	21
III. ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ	22
IV. ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	23
V. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS	24
VI. ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	25
VII. NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	26
VII.1. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	26
VII.1.1 Référentiel	26
VII.1.2 Périmètre et méthodes de consolidation	27
VII.1.3 Conversion des états financiers et opérations en devises	29
VII.1.4 Activités opérationnelles	30
VII.1.5 Régimes de retraite et autres engagements sociaux postérieurs à l'emploi	30
VII.1.6 Actifs contractuels	30
VII.1.7 Provisions	33
VII.1.8 Pertes de valeur des éléments de l'actif immobilisé et des actifs non financiers	33
VII.1.9 Instruments financiers	34
VII.1.10 Impôts sur les résultats	36
VII.2. RECOURS À DES APPRÉCIATIONS DU MANAGEMENT DANS L'APPLICATION DES NORMES COMPTABLES GROUPE	36
VII.3. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	37
VII.3.1 Activité commerciale	37
VII.3.2 Transfert du siège social et déménagement des fonctions centrales du Groupe	37
VII.4. DONNÉES OPÉRATIONNELLES	38
VII.4.1 Résultat opérationnel	38
VII.4.2 Besoin en fonds de roulement	39
VII.5. CHARGES ET AVANTAGES AU PERSONNEL	40
VII.5.1 Charges de personnel et effectif	40
VII.5.2 Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme	41
VII.6. ACTIFS CONTRACTUELS	45
VII.6.1 Actifs incorporels du domaine concédé et autres actifs incorporels (hors goodwill)	45
VII.6.2 Actifs corporels	46
VII.6.3 Contrats de location simple	47
VII.6.4 Activités de concession : actifs financiers opérationnels non courants et courants	47
VII.7. PROVISIONS	48
VII.7.1 Taux d'actualisation	48
VII.7.2 Détail des provisions	48
VII.8. GOODWILL	49
VII.8.1 Variation de la période et détail par unité génératrice de trésorerie	49
VII.8.2 Tests de dépréciation	50

VII.9. SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE ET AUTRES TITRES NON CONSOLIDÉS	.51
VII.9.1 Co-entreprises et entreprises associées	.51
VII.9.2 Titres non consolidés	.52
VII.10. FINANCEMENT, INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS	.52
VII.10.1 Endettement financier net	.52
VII.10.2 Autres actifs financiers non courants et courants	.55
VII.10.3 Résultat financier	.55
VII.10.4 Gestion des risques financiers et instruments dérivés	.56
VII.10.5 Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable	.58
VII.11. CAPITALS PROPRES	.59
VII.11.1 Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	.59
VII.11.2 Participations ne donnant pas le contrôle	.60
VII.12. IMPÔTS	.60
VII.12.1 Impôts sur le résultat	.60
VII.12.2 Impôts différés actifs et passifs	.61
VII.12.3 Contrôles fiscaux	.62
VII.13. ENGAGEMENTS HORS BILAN ET SÛRETÉS RÉELLES	.62
VII.13.1 Engagements hors bilan donnés et reçus	.62
VII.13.2 Sûretés réelles données en garantie de dettes financières	.63
VII.14. AUTRES NOTES	.63
VII.14.1 Opérations avec les parties liées	.63
VII.14.2 Honoraires des commissaires aux comptes	.64
VII.15. PROCÉDURES JUDICIAIRES OU D'ARBITRAGE EN COURS	.65
VII.15.1 Aides régionales au transport routier de voyageurs en Île-de-France (France)	.65
VII.15.2 Metrolink (États-Unis)	.65
VII.16. DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS ET ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE	.65
VII.17. LISTE DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES DANS LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	.65

I. GROUPE TRANSDEV

I.1. INFORMATION GÉNÉRALE

Le groupe Transdev est né du regroupement des activités transport des groupes Caisse des Dépôts (Transdev) et Veolia (Veolia Transport) le 3 mars 2011.

La société Transdev Group, maison mère du groupe Transdev (ci-après « Transdev » ou « le Groupe ») est une société anonyme de droit français au capital de 1 137 119 594 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 521 477 851 le 12 décembre 2011 ; son siège social est situé 3 allée de Grenelle, 92 130 Issy-les-Moulineaux, France.

La société Transdev Group et ses filiales conçoivent, mettent en œuvre et exploitent des dispositifs de transport de passagers, qui combinent tous les modes de déplacement terrestres et maritimes, en alliant transport collectif et solutions à la demande et en y associant des services qui facilitent la vie des voyageurs au quotidien. Son action fait de la mobilité un levier de la qualité de vie et du développement des territoires.

Le Groupe réalise un chiffre d'affaires consolidé de 6,6 milliards d'euros en 2017 et opère dans 19 pays. Il est constitué de 633 filiales consolidées et emploie 74 309 salariés (effectif moyen, équivalent temps plein). Par ailleurs, le Groupe accompagne des Sociétés d'Economie Mixte (SEM) en France, dans lesquelles il détient des participations ne donnant pas le contrôle.

I.2. ACTIONNARIAT

A la suite de l'accord de réorganisation actionnariale de la société Transdev Group conclu le 21 décembre 2016 entre la Caisse des Dépôts et Veolia Environnement (ci-après « Veolia »), la Caisse des Dépôts est l'actionnaire de la société Transdev Group et détient 70% du capital ; les 30% du capital restant sont détenus par Veolia. Ainsi, au 31 décembre 2017, le Groupe est intégré globalement dans les comptes de la Caisse des Dépôts et est comptabilisé par mise en équivalence dans ceux de Veolia.

Cet accord de réorganisation actionnariale prévoit également une seconde étape portant sur la cession de 30% du capital de la société Transdev Group, soit le solde de la participation de Veolia : Veolia et la Caisse des Dépôts ont initié les démarches nécessaires à la recherche d'un nouvel actionnaire à même d'accompagner le développement futur de Transdev. Le 21 décembre 2018, si aucun actionnaire n'était trouvé, Veolia dispose pour sa participation rémanente d'une option de vente à l'endroit de la Caisse des Dépôts. De façon symétrique, la Caisse des Dépôts dispose d'une option d'achat au même prix.

II. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<i>(en millions d'euros)</i>	31 DÉCEMBRE 2016	31 DÉCEMBRE 2017	NOTES
PRODUIT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	6 669,6	6 643,2	VII.4.1
Coûts des ventes	(5 902,8)	(5 879,6)	
Coûts commerciaux	(49,3)	(48,3)	
Coûts généraux et administratifs	(593,8)	(577,0)	
Autres éléments du résultat opérationnel courant	0,0	0,0	
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	123,7	138,3	VII.4.1
Autres produits et charges opérationnels	(45,0)	(41,1)	
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	78,7	97,2	VII.4.1
Quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence	(1,0)	4,6	
Dont quote-part de résultat net des co-entreprises	3,9	(0,2)	VII.9.1
Dont quote-part de résultat net des entreprises associées	(4,9)	4,8	VII.9.1
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL après quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence	77,7	101,8	
Charges de l'endettement financier	(24,8)	(20,5)	VII.10.3
Produits de trésorerie et des équivalents de trésorerie	0,2	0,2	VII.10.3
Autres revenus et charges financiers	(8,7)	(4,4)	VII.10.3
Impôts sur le résultat	23,7	(1,0)	VII.12.1
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	68,1	76,1	
Résultat net des activités non poursuivies	(0,2)	0,5	
RÉSULTAT NET	67,9	76,6	
Part des participations ne donnant pas le contrôle	(2,1)	(0,7)	
PART DES PROPRIÉTAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE	65,8	75,9	

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

III. ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(en millions d'euros)

	31 DÉCEMBRE 2016	31 DÉCEMBRE 2017
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	67,9	76,6
Pertes et gains actuariels	(2,2)	4,3
Impôts	2,0	(1,6)
Montant net d'impôts	(0,2)	2,7
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL NON RECLASSÉS ULTÉRIEUREMENT EN RÉSULTAT NET	(0,2)	2,7
<i>Dont part des co-entreprises</i>	-	-
<i>Dont part des entreprises associées</i>	(0,2)	0,3
Ajustements de valeur sur actifs disponibles à la vente	-	(0,3)
Impôts	-	0,3
Montant net d'impôts	-	0,0
Ajustements de valeur sur dérivés de couverture de flux de trésorerie	16,2	0,4
Impôts	(3,0)	(0,3)
Montant net d'impôts	13,1	0,1
Écarts de conversion		
sur les filiales dont les comptes sont établis en devises étrangères	7,8	(14,8)
sur le financement net des investissements à l'étranger	-	-
Impôts	-	-
Montant net d'impôts	-	-
Total des écarts de conversion net d'impôts	7,8	(14,8)
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL RECLASSÉS ULTÉRIEUREMENT EN RÉSULTAT NET	20,9	(14,7)
<i>Dont part des co-entreprises</i>	0,3	(1,2)
<i>Dont part des entreprises associées</i>	0,6	(2,6)
TOTAL AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	20,7	(12,0)
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL DE L'EXERCICE	88,6	64,6
Dont quote-part des propriétaires de la société mère	85,6	63,3
Dont quote-part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	3,0	1,3

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

IV. ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

ACTIF (en millions d'euros)	31 DÉCEMBRE 2016	31 DÉCEMBRE 2017	NOTES
Goodwill	719,7	701,5	VII.8
Actifs incorporels du domaine concédé	6,8	5,6	VII.6.1
Autres actifs incorporels	192,2	159,9	VII.6.1
Actifs corporels	1 084,4	1 067,9	VII.6.2
Participations dans les co-entreprises	29,7	29,6	VII.9.1
Participations dans les entreprises associées	27,9	26,7	VII.9.1
Actifs financiers opérationnels non courants	308,1	255,8	VII.6.4
Autres actifs financiers non courants	106,0	100,5	VII.10.2
Instruments dérivés non courants - Actif	0,2	0,0	VII.10.4
Impôts différés actifs	221,9	44,4	VII.12.2
Autres actifs non courants	-	-	
TOTAL ACTIFS NON COURANTS (I)	2 696,9	2 391,9	
Stocks et travaux en cours	102,7	102,6	VII.4.2
Créances d'exploitation	1 246,9	1 280,6	VII.4.2
Actifs financiers opérationnels courants	44,0	40,4	VII.6.4
Autres actifs financiers courants	41,4	38,9	VII.10.2
Instruments dérivés courants - Actif	2,3	2,2	VII.10.4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	448,4	344,4	VII.10.1
Actifs détenus en vue de la vente	0,4	0,2	
TOTAL ACTIFS COURANTS (II)	1 886,1	1 809,3	
TOTAL ACTIF (I+II)	4 583,0	4 201,2	

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES (en millions d'euros)	31 DÉCEMBRE 2016	31 DÉCEMBRE 2017	NOTES
Capital	1 137,1	1 137,1	
Primes	-	-	
Réserves et résultat attribuables aux propriétaires de la société mère	(205,0)	(142,3)	
Total des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	932,1	994,8	VII.11
Total des capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	60,9	51,9	VII.11
CAPITAUX PROPRES (I)	993,0	1 046,7	
Provisions non courantes	284,2	273,5	VII.7
Dettes financières non courantes	966,8	813,0	VII.10.1
Mise à disposition de matériels roulants dans le cadre de contrats de concession - part non courante ⁽¹⁾	87,6	39,1	
Instruments dérivés non courants - Passif	6,3	4,7	VII.10.4
Autres dettes non courantes	37,0	36,6	
Impôts différés passifs	234,0	32,3	VII.12.2
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS (II)	1 615,9	1 199,2	
Dettes d'exploitation	1 789,3	1 756,7	VII.4.2
Provisions courantes	101,2	133,8	VII.7
Dettes financières courantes	54,8	46,4	VII.10.1
Mise à disposition de matériels roulants dans le cadre de contrats de concession - part courante ⁽¹⁾	10,3	5,5	
Instruments dérivés courants - Passif	6,8	2,5	VII.10.4
Trésorerie passive	11,4	10,1	VII.10.1
Passifs détenus en vue de la vente	0,3	0,3	
TOTAL DES PASSIFS COURANTS (III)	1 974,1	1 955,3	
TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES (I+II+III)	4 583,0	4 201,2	

⁽¹⁾ Ces passifs sont décrits dans la note VII.1.6.4 « Actifs mis à disposition du Groupe par les autorités concédantes ».

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

V. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)

31 DÉCEMBRE 2016 31 DÉCEMBRE 2017

	31 DÉCEMBRE 2016	31 DÉCEMBRE 2017
RÉSULTAT NET	67,9	76,6
Amortissements, provisions et pertes de valeurs opérationnels	326,7	319,8
Amortissements et pertes de valeurs financiers	2,5	1,4
Plus ou moins-values de cession	(18,0)	(13,7)
Désactualisation des provisions, créances et dettes	6,0	5,2
Quote-part dans le résultat des co-entreprises	(3,9)	0,2
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	4,9	(4,8)
Dividendes reçus	(2,7)	(2,7)
Coût de l'endettement financier net	24,6	20,2
Impôts	(23,7)	1,0
Autres éléments	(0,6)	0,2
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	383,7	403,4
Impôts versés	(26,9)	(21,4)
Variation du besoin en fonds de roulement opérationnel	102,1	(127,7)
I. FLUX NETS DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ	458,9	254,3
Investissements industriels	(248,9)	(212,9)
Cessions d'actifs industriels	40,5	45,1
Actifs financiers opérationnels		
Nouveaux actifs financiers opérationnels	(38,3)	(39,2)
Remboursements d'actifs financiers opérationnels	38,6	39,5
Investissements financiers	(6,0)	(14,2)
Cessions d'actifs financiers	1,1	16,3
Dividendes reçus (incluant les dividendes reçus des co-entreprises et des entreprises associées)	9,6	6,4
Créances financières non courantes décaissées	(5,2)	(1,7)
Créances financières non courantes encaissées	2,5	1,4
Variation des créances financières courantes	4,0	6,6
II. FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(202,1)	(152,7)
Augmentation de capital	-	-
Dividendes versés	(23,8)	(8,5)
Nouveaux emprunts et autres dettes non courantes ⁽¹⁾	804,1	30,2
Remboursement d'emprunts et autres dettes non courantes ⁽¹⁾	(699,6)	(156,9)
Variation des dettes financières courantes ⁽¹⁾	(56,4)	(33,6)
Intérêts financiers versés	(23,7)	(20,8)
Transactions entre actionnaires - acquisitions ou cessions sans changement de contrôle	-	(1,3)
III. FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	0,6	(190,9)
IV. EFFETS DE CHANGE ET DIVERS	6,0	(13,4)
TRÉSORERIE D'OUVERTURE	173,6	437,0
Variation de la trésorerie (I+II+III+IV)	263,4	(102,7)
TRÉSORERIE DE CLÔTURE	437,0	334,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	448,4	344,4
Trésorerie passive	(11,4)	(10,1)
TRÉSORERIE DE CLÔTURE	437,0	334,3

⁽¹⁾ La réconciliation entre la variation bilancielle de l'endettement financier net et les flux de trésorerie est présentée dans la note VII.10.1.

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

VI. ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en millions d'euros)

	CAPITAL SOCIAL	RÉSERVES DE CONSOLIDATION ET RÉSULTAT	ÉLÉMENTS RECYCLABLES EN RÉSULTAT		AUTRES GAINS (PERTES) LATENTS, NON RECYCLABLES EN RÉSULTAT	TOTAL ATTRIBUABLE AUX PROPRIÉTAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE	PARTICIPATIONS NE DOMINANT PAS LE CONTRÔLE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
			RÉSERVES DE CONVERSION	RÉSERVES DE JUSTE VALEUR				
MONTANT AU 1^{er} JANVIER 2016	1 137,1	(228,8)	1,2	(12,9)	(47,1)	849,5	75,0	924,5
Augmentation de capital de la société mère	-	-	-	-	-	-	-	-
Distribution de dividendes de la société mère	-	(20,0)	-	-	-	(20,0)	-	(20,0)
Part des tiers dans les distributions de dividendes des filiales	-	-	-	-	-	-	(0,7)	(0,7)
Transactions entre actionnaires	-	17,0	-	-	-	17,0	(16,4)	0,6
TOTAL DES TRANSACTIONS ENTRE ACTIONNAIRES	-	(3,0)	-	-	-	(3,0)	(17,1)	(20,1)
Ecarts de conversion	-	-	7,6	-	-	7,6	0,2	7,8
Ecarts actuariels sur engagements de retraite	-	-	-	-	(0,3)	(0,3)	0,1	(0,2)
Variation de juste valeur des dérivés de couverture et des actifs disponibles à la vente	-	-	-	12,5	-	12,5	0,6	13,1
Variation des autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	-	-	-
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	-	-	7,6	12,5	(0,3)	19,8	0,9	20,7
RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2016	-	65,8	-	-	-	65,8	2,1	67,9
MONTANT AU 31 DÉCEMBRE 2016	1 137,1	(166,0)	8,8	(0,4)	(47,4)	932,1	60,9	993,0
Augmentation de capital de la société mère	-	-	-	-	-	-	-	-
Part des tiers dans les augmentations de capital des filiales et variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	(2,8)	(2,8)
Part des tiers dans les distributions de dividendes des filiales	-	-	-	-	-	-	(6,2)	(6,2)
Transactions entre actionnaires	-	(0,6)	-	-	-	(0,6)	(1,3)	(1,9)
TOTAL DES TRANSACTIONS ENTRE ACTIONNAIRES	-	(0,6)	-	-	-	(0,6)	(10,3)	(10,9)
Ecarts de conversion	-	-	(14,1)	-	-	(14,1)	(0,7)	(14,8)
Ecarts actuariels sur engagements de retraite	-	-	-	-	2,7	2,7	0,0	2,7
Variation de juste valeur des dérivés de couverture et des actifs disponibles à la vente	-	-	-	(1,2)	-	(1,2)	1,3	0,1
Variation des autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	-	-	-
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	-	-	(14,1)	(1,2)	2,7	(12,6)	0,6	(12,0)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017	-	75,9	-	-	-	75,9	0,7	76,6
MONTANT AU 31 DÉCEMBRE 2017	1 137,1	(90,7)	(5,3)	(1,6)	(44,7)	994,8	51,9	1 046,7

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

VII. NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

VII.1. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

VII.1.1. RÉFÉRENTIEL

VII.1.1.1 BASE DE PRÉPARATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

En application du règlement n°1606/2002 du 19 juillet 2002 modifié par le règlement européen n°297/2008 du 11 mars 2008, les états financiers consolidés au titre de l'exercice 2017 sont établis conformément aux normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Ces normes sont disponibles sur le site internet de l'Union Européenne à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Les comptes de la société sont présentés avec l'exercice 2016 en comparatif, établi selon le même référentiel.

En cas d'absence de normes ou d'interprétations IFRS et conformément à la norme IAS 8 « Principes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », le groupe Transdev se réfère à d'autres normes IFRS traitant de problématiques similaires ou liées et au cadre conceptuel. Le cas échéant, le Groupe peut être amené à utiliser d'autres normes, en particulier les normes américaines.

VII.1.1.2. PRINCIPES GÉNÉRAUX D'ÉTABLISSEMENT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros sauf mention contraire.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Transdev Group et de ses filiales comprises dans le périmètre de consolidation. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Les états financiers sont présentés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs destinés à la vente qui sont évalués selon IFRS 5 (au plus bas entre leur valeur nette comptable et leur valeur de cession nette de frais de cession) et des actifs et passifs suivants évalués à la juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transaction, instruments financiers désignés sur option à la juste valeur, instruments financiers classés comme disponibles à la vente (conformément aux normes IAS 32 et IAS 39).

Les comptes consolidés du groupe Transdev au 31 décembre 2017 ont été arrêtés par le conseil d'administration qui s'est tenu le 2 mars 2018.

VII.1.1.3. NORMES, AMENDEMENTS DE NORMES ET INTERPRÉTATIONS APPLICABLES À PARTIR DE L'EXERCICE 2017

Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées par le Groupe dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2017 sont identiques à celles utilisées par le Groupe au 31 décembre 2016, à l'exception des amendements de normes obligatoires à compter du 1^{er} janvier 2017 et des amendements de normes appliqués de manière anticipée, qui sont décrits ci-après :

- Amendement à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat : comptabilisation d'actifs d'impôts différés au titre de pertes latentes » ;
- Amendement à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie : initiative concernant les informations à fournir ».

La première application de ces textes n'entraîne pas d'impact significatif pour le Groupe.

VII.1.1.4. PRINCIPAUX TEXTES APPLICABLES POSTÉRIEUREMENT AU 31 DÉCEMBRE 2017 ET NON APPLIQUÉS PAR ANTICIPATION

Les principaux textes d'application obligatoire postérieurement au 31 décembre 2017 sont présentés ci-après :

- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients » et ses amendements ;
- IFRS 9 « Instruments financiers » et son amendement ;
- IFRS 16 « Contrats de location » ;
- Interprétation IFRIC 22 « Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée » ;
- Interprétation IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » ;
- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise » ;
- Amendements à la norme IAS 28 « Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises » ;
- Amendements résultant des processus d'améliorations annuelles des normes IFRS 2014-2016.

Sous réserve de leur adoption définitive par l'Union Européenne, ces normes et amendements de normes sont d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 ou ultérieurement.

Le Groupe a apprécié ou est actuellement en cours d'appréciation des effets induits par la première application de ces textes.

Trois normes principales ont été adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2017 :

IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients »

IFRS 15 est la nouvelle norme régissant les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires, applicable à partir du 1^{er} janvier 2018. Cette norme remplacera les normes IAS 11, IAS 18 et les interprétations IFRIC et SIC associées sur la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette norme,

- le Groupe a participé, en France, au groupe de travail de l'Union des Transports Publics et Ferroviaires (UTP), qui visait à définir une position commune sur les principales modalités de reconnaissance du chiffre d'affaires des contrats pluriannuels avec les autorités organisatrices de transport, dans le but d'appliquer de façon homogène la norme chez les différents acteurs du secteur ;
- le Groupe a procédé à une analyse approfondie des implications qualitatives et quantitatives de la norme, à partir d'un portefeuille de contrats représentatifs en termes de matérialité et d'activité.

Concernant les activités de transports publics, l'analyse des conventions pluriannuelles de prestations de services a mis en évidence que :

- la majorité des contrats est constituée d'une seule obligation de performance ;

- le client, l'autorité organisatrice, reçoit et consomme simultanément les avantages procurés par la prestation, au fur et à mesure qu'elle est rendue par l'opérateur et qu'il contrôle le service public rendu au fur et à mesure de son exécution.

Le Groupe estime ainsi que la méthode actuelle de reconnaissance du revenu ne sera pas remise en cause par IFRS 15, à l'exception principale de la réintégration des paiements par les autorités organisatrices de transport en Allemagne au titre des droits d'accès au réseau ferroviaire, qui conduira à une hausse du produit des activités ordinaires de l'ordre de 249 millions d'euros, sans impact sur le résultat opérationnel, ni sur le résultat net.

Par ailleurs, certains coûts directs engagés pour l'exécution des contrats, qui n'entrent pas dans le champ d'application d'une autre norme, supportés après que le Groupe ait été nommé *preferred bidder* (sélection restrictive des compétiteurs) lors des processus d'appel d'offres mais avant qu'il ne reçoive une rémunération des clients, seront considérés comme des actifs et amortis linéairement sur la durée des contrats, si les critères suivants sont respectés :

- ces coûts sont directement liés aux contrats,
- ces coûts génèrent ou améliorent les ressources de l'entité, qui seront utilisées pour satisfaire les obligations de performance dans le futur,
- il est prévu de recouvrer ces coûts.

IFRS 9 « Instruments financiers »

IFRS 9, la nouvelle norme sur les instruments financiers applicable à compter du 1^{er} janvier 2018,

- propose de nouvelles dispositions quant à la classification et l'évaluation des actifs financiers (en particulier les titres non consolidés),
- fait évoluer les modalités de dépréciation des actifs financiers, en imposant un modèle désormais basé sur les pertes attendues,
- révise la comptabilité de couverture.

Aucune incidence significative n'est attendue pour le Groupe.

IFRS 16 « Contrats de location »

La norme IFRS 16, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 et remplaçant IAS 17 ainsi que les interprétations IFRIC et SIC associées, modifie le mode de comptabilisation des contrats de location par les preneurs.

La norme IFRS 16 supprime la distinction à opérer entre les contrats de location simple, actuellement repris en engagements hors bilan, et les contrats de location financement. Tous les contrats de location, sauf exemptions pour les contrats de courte durée et les contrats portant sur des actifs loués de faible valeur, devront désormais être comptabilisés dans l'état de la situation financière consolidée, par la constatation d'un actif représentant le droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et d'une dette représentant les loyers à payer sur la durée attendue du contrat de location.

L'application de cette norme se traduira également par un changement de présentation de la charge de loyers au compte de résultat (i.e. dotation aux amortissements du droit d'utilisation en résultat opérationnel courant et charge d'intérêts en résultat financier).

Les impacts attendus dans les états financiers consolidés 2019 du Groupe sont significatifs, compte tenu du montant des engagements de location simple (voir note VII.6.3). En ce qui concerne le compte de résultat consolidé, la mise en œuvre de cette nouvelle norme entraînera une augmentation de l'EBITDA (*Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation, and Amortization*), du résultat opérationnel courant et des charges d'intérêts.

VII.1.2. PÉRIMÈTRE ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

VII.1.2.1. MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Entités contrôlées

Le groupe Transdev consolide par intégration globale les entités dont elle détient le contrôle.

Définition du contrôle

Le contrôle existe :

- lorsque le Groupe détient le pouvoir sur une entité et
- qu'il est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et
- qu'il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Méthode de l'intégration globale

L'intégration d'une filiale dans les comptes consolidés du Groupe intervient à la date à laquelle le Groupe prend le contrôle et cesse le jour où le Groupe perd le contrôle de cette entité.

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la part d'intérêt qui n'est pas attribuable directement ou indirectement au Groupe.

Les résultats et chacune des composantes des autres éléments du résultat global sont répartis entre le Groupe et les participations ne donnant pas le contrôle. Le résultat global des filiales est réparti entre le Groupe et les participations ne donnant pas le contrôle, y compris lorsque cette répartition aboutit à l'attribution d'une perte aux participations ne donnant pas le contrôle.

Modification de pourcentages d'intérêt au sein de filiales consolidées

Les modifications de pourcentages d'intérêt dans les filiales qui n'entraînent pas de changement de mode de contrôle sont appréhendées comme des transactions portant sur les capitaux propres, s'agissant de transactions effectuées avec des actionnaires agissant en cette qualité.

Les effets de ces transactions sont comptabilisés en capitaux propres pour leur montant net d'impôt et n'ont donc pas d'impact sur le compte de résultat consolidé du Groupe.

Ces transactions sont par ailleurs présentées dans le tableau de flux de trésorerie en flux nets liés aux opérations de financement.

Participations des entreprises associées et des co-entreprises

Définition

Une entreprise associée est une entité dans laquelle le Groupe exerce une influence notable. L'influence notable se caractérise par le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles de l'entité, sans toutefois contrôler ou contrôler conjointement ces politiques.

Une co-entreprise est un partenariat dans lequel les parties (« co-entrepreneurs ») qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur l'actif net de celle-ci.

Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entité, qui n'existe que dans les cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Méthode de la mise en équivalence

Les résultats, les actifs et les passifs des participations dans des entreprises associées ou des co-entreprises sont comptabilisés dans les comptes consolidés du Groupe selon la méthode de la mise en équivalence, sauf lorsque la participation est classée comme détenue en vue de la vente. Elle est alors comptabilisée selon les dispositions prévues par la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités non poursuivies ».

La méthode de la mise en équivalence prévoit que la participation dans une entreprise associée ou dans une co-entreprise soit initialement comptabilisée au coût d'acquisition, puis ajustée ultérieurement de la part du Groupe dans le résultat et les autres éléments du résultat global de l'entreprise associée ou de la co-entreprise.

Une participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence à compter de la date à laquelle l'entité devient une entreprise associée ou une co-entreprise. Lors de l'acquisition d'une entreprise associée ou d'une co-entreprise, la différence entre le coût de l'investissement et la part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entité est comptabilisée en goodwill ; ce goodwill est intégré sur la ligne « participations dans les co-entreprises » ou « participations dans les entreprises associées ». Dans le cas où la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entité est supérieure au coût de l'investissement, la différence est comptabilisée en résultat.

Présentation de la quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence dans le compte de résultat consolidé

En application de la recommandation n°2013-01 émise par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) le 4 avril 2013, les quotes-parts de résultat net des entités mises en équivalence sont intégrées dans la ligne « Résultat opérationnel après quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence », dans la mesure où leurs activités s'inscrivent dans le prolongement des activités du Groupe.

Lorsqu'une entité du Groupe réalise une transaction avec une co-entreprise ou une entreprise associée du Groupe, les profits et pertes résultant de cette transaction avec la co-entreprise ou l'entreprise associée sont comptabilisés dans les comptes consolidés du Groupe, à hauteur des seuls intérêts détenus par des tiers dans l'entreprise associée ou la co-entreprise.

Tests de dépréciation

Les dispositions de la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » s'appliquent pour déterminer s'il est nécessaire d'effectuer un test de perte de valeur au titre de sa participation dans une entreprise associée ou une co-entreprise. Si nécessaire, la valeur comptable totale de la participation (y compris goodwill) fait l'objet d'un test de dépréciation selon les dispositions prévues par la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs ».

Perte de l'influence notable ou du contrôle conjoint

Dès lors que la participation ne constitue plus une entreprise associée ou une co-entreprise, la méthode de la mise en équivalence n'est plus appliquée. Si le Groupe conserve un intérêt résiduel dans l'entité et que cet intérêt constitue un actif financier, cet actif financier est évalué à la juste valeur à la date où la participation cesse d'être une entreprise associée ou une co-entreprise.

Dans les cas où une participation dans une entreprise associée devient une participation dans une co-entreprise et inversement, la méthode de la mise en équivalence continue d'être appliquée et ces changements d'intérêts ne donnent pas lieu à une réévaluation à la juste valeur.

Participations dans des activités conjointes**Définition**

Une activité conjointe est un partenariat dans lequel les parties (« coparticipants ») qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits directs sur les actifs et des obligations au titre des passifs relatifs à celle-ci.

Mode de comptabilisation des activités conjointes

Le Groupe, en tant que coparticipant à une activité conjointe comptabilise les éléments suivants concernant ses intérêts dans l'activité conjointe :

- ses actifs, y compris sa quote-part des actifs détenus conjointement le cas échéant ;
- ses passifs, y compris sa quote-part des passifs assumés conjointement le cas échéant ;
- les produits qu'il a tirés de la vente de sa quote-part de la production générée par l'activité conjointe ;
- sa quote-part des produits tirés de la vente de la production générée par l'activité conjointe ;
- les charges qu'il a engagées, y compris sa quote-part des charges engagées conjointement le cas échéant.

Le Groupe en tant que coparticipant comptabilise les actifs, les passifs, les produits et les charges relatifs à ses intérêts dans une activité conjointe en conformité avec les normes IFRS applicables à ces actifs, passifs, produits et charges.

VII.1.2.2. OPÉRATIONS SUR LE PÉRIMÈTRE**Regroupements d'entreprises et goodwill**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition telle que définie dans la norme IFRS 3. En application de cette méthode, les actifs identifiables acquis et les passifs assumés de l'entreprise acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Le goodwill résultant du regroupement d'entreprises est évalué comme étant l'excédent du montant total de la contrepartie transférée, du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle et le cas échéant de la juste valeur de la participation antérieurement détenue par rapport au solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris. Ce goodwill est évalué dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise et est inscrit à l'actif de l'état de la situation financière.

Le Groupe a la possibilité d'opter, transaction par transaction, à la date d'acquisition, pour une évaluation des participations ne donnant pas le contrôle soit à la juste valeur (méthode du « goodwill complet ») soit à la quote-part dans la juste valeur de l'actif net identifiable de l'entreprise acquise (méthode du « goodwill partiel »).

En application des normes IFRS, les écarts d'acquisition ne sont pas amortissables mais font l'objet d'un test de perte de valeur annuel et dès

l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée à l'actif de l'état de la situation financière consolidée (voir note VII.1.8).

Lorsque le regroupement d'entreprises s'effectue à des conditions avancées, un goodwill négatif (« badwill ») est identifié. Le profit correspondant est comptabilisé en résultat à la date d'acquisition.

Les frais connexes à une opération d'acquisition sont comptabilisés en résultat des périodes au cours desquelles les coûts sont engagés et les services reçus.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3, le Groupe dispose d'une période d'évaluation pour finaliser la comptabilisation des regroupements d'entreprises, cette période s'achevant dès les dernières informations nécessaires obtenues et au plus tard un an après la date d'acquisition.

Pour la comptabilisation des acquisitions de co-entreprises, le Groupe applique la méthode de l'acquisition telle que définie par la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ».

Actifs/passifs classés comme détenus en vue de la vente, activités non poursuivies

La norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités non poursuivies » spécifie le traitement comptable applicable aux actifs détenus en vue de la vente, la présentation et les informations à fournir sur les activités non poursuivies.

En particulier, elle impose que les actifs détenus en vue de la vente soient présentés séparément dans l'état de la situation financière consolidée pour le montant le plus faible entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, dès lors que les critères prévus par la norme sont satisfaits.

Lorsque le Groupe est engagé dans un processus de vente impliquant la perte de contrôle d'une filiale, tous les actifs et passifs significatifs à l'échelle du Groupe de cette filiale sont classés comme étant détenus en vue de la vente, dès lors que les critères de la norme sont satisfaits, indépendamment du fait que le Groupe conserve ou non un intérêt résiduel dans l'entité cédée après la vente.

En outre, la norme impose que les résultats des activités non poursuivies soient présentés séparément au compte de résultat consolidé, de façon rétrospective sur l'ensemble des périodes présentées.

Une activité non poursuivie est une composante dont l'entité s'est séparée ou bien qui est classée comme détenue en vue de la vente et :

- qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte,
- fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique et distincte,
- ou est une filiale acquise exclusivement en vue de la vente.

VII.1.3. CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS ET OPÉRATIONS EN DEVICES

VII.1.3.1. CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS À L'ÉTRANGER

Les états de la situation financière, comptes de résultat et tableaux des flux de trésorerie des filiales dont la devise de fonctionnement est différente de la monnaie de présentation des comptes de la maison mère ont été convertis dans la devise de présentation des comptes consolidés, au cours de change de la date de clôture pour l'état de la situation financière et au cours de change moyen de l'exercice pour le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie. Les écarts de conversion sont comptabilisés en autres éléments du résultat global dans les capitaux propres.

Les cours de change des principales monnaies des pays non-membres de la zone euro utilisés pour établir les états financiers consolidés sont les suivants :

1 € = X devise étrangère

COURS DE CHANGE MOYEN	2016	2017
Dollar américain	1,1066	1,1293
Dollar australien	1,4886	1,4729
Couronne suédoise	9,4667	9,6369
COURS DE CHANGE DE CLÔTURE	2016	2017
Dollar américain	1,0541	1,1993
Dollar australien	1,4596	1,5346
Couronne suédoise	9,5525	9,8438

VII.1.3.2. OPÉRATIONS EN DEVICES

Les filiales du Groupe ont généralement pour devise de fonctionnement leur monnaie locale. Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par les filiales dans leur monnaie de fonctionnement au cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis par les filiales dans leur monnaie de fonctionnement au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les résultats de change en découlant sont reconnus sur le résultat de la période.

Un prêt auprès d'une filiale à l'étranger dont le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible constitue en substance une part de l'investissement net du Groupe dans cette activité à l'étranger. Les écarts de conversion provenant d'un élément monétaire faisant partie d'un investissement net sont enregistrés directement en autres éléments du résultat global dans la rubrique « réserve de conversion » et comptabilisés en résultat lors de la sortie de l'investissement net.

Les gains et pertes de change sur les emprunts libellés en devises étrangères ou sur les dérivés de change utilisés à des fins de couverture des investissements nets dans des filiales étrangères, sont enregistrés dans les écarts de conversion imputés en autres éléments du résultat global. Les montants enregistrés en autres éléments du résultat global sont repris en résultat à la date de cession de l'investissement concerné.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de transaction. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en utilisant le cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

VII.1.4. ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

VII.1.4.1. PRODUIT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

Le produit des activités ordinaires est représentatif de ventes de biens et de services évaluées à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

Les produits provenant des ventes de biens ou services sont comptabilisés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- le montant des produits peut être évalué de façon fiable ;
- les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur dans le cadre de la vente de biens ;
- le degré d'avancement de la transaction à la clôture peut être évalué de façon fiable dans le cadre de ventes de services ;
- la recouvrabilité de la contrepartie est probable ;
- les coûts encourus ou à encourir pour achever la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Ventes de services

Les prestations de services concernent la majorité des activités du Groupe.

Le revenu lié à ces activités est comptabilisé lorsque la prestation est réalisée et qu'il est probable que les avantages économiques associés iront aux entités du Groupe.

Ces activités impliquent l'exécution d'un service convenu contractuellement (nature, prix) avec un client public ou industriel, dans un délai fixé.

Il convient par ailleurs de noter que les redevances et les taxes collectées au profit des collectivités locales, ainsi que les droits d'accès au réseau ferré, sont exclus du produit des activités ordinaires, dès lors que le Groupe ne supporte pas le risque de recouvrabilité auprès d'un tiers.

Contrats de concession (IFRIC 12)

Se référer à la note VII.1.6.4 relative aux contrats de concession.

VII.1.4.2. STOCKS

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

VII.1.5. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES ENGAGEMENTS SOCIAUX POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

La société Transdev Group et ses filiales ont mis en place plusieurs plans de retraite.

VII.1.5.1. PLANS À COTISATIONS DÉFINIES

Les plans à cotisations définies sont des plans pour lesquels le Groupe (ou une entité du Groupe) paye une contribution déterminée à une entité séparée, ce qui l'exonère de tout paiement éventuel complémentaire.

Ces obligations sont reconnues en charges quand elles sont dues.

VII.1.5.2. PLANS À PRESTATIONS DÉFINIES

Les plans à prestations définies sont des plans qui ne répondent pas à la définition d'un plan à cotisations définies. Les obligations nettes de chaque entité du Groupe sont calculées pour chaque plan sur la base d'une estimation du montant que les salariés percevront en échange des services rendus sur la période en cours et sur les périodes passées. Le montant est actualisé et la juste valeur des actifs de retraite est déduite.

Lorsque le calcul implique un bénéfice pour le régime, l'actif comptabilisé est plafonné à la somme de la valeur actuelle des bénéfices, disponibles sous la forme de remboursements futurs ou de réductions de contributions au plan. Dans ce cas, le surplus du régime est comptabilisé dans les actifs financiers non courants.

Certains engagements du Groupe ou d'entités du Groupe peuvent bénéficier de droits à remboursement, correspondant à l'engagement d'une autre partie de rembourser en partie ou en totalité les dépenses liées à ces engagements. Ces droits à remboursement sont comptabilisés dans les actifs financiers.

Dans le cadre du financement des plans à prestations définies, le Groupe peut être amené à effectuer des paiements volontaires à des fonds de pension. Le cas échéant, ces paiements volontaires sont présentés au sein des flux nets de trésorerie générés par l'activité dans l'état consolidé des flux de trésorerie, de la même manière que pour les autres contributions employeurs versées.

Les engagements sociaux du Groupe sont déterminés selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées. Cette méthode tient compte des probabilités du maintien des personnels dans les sociétés jusqu'au départ en retraite, de l'évolution prévisible des rémunérations, de l'actualisation financière et, dans certaines juridictions, de la durée des contrats de service public opérés. Les taux d'actualisation retenus sont propres à chaque zone monétaire. Ils sont déterminés sur la base des taux de rendement des obligations émises par des entreprises de bonne qualité (notées AA) ou des obligations d'Etat ou assimilées lorsque le marché n'est pas liquide, de maturité équivalente à la moyenne des durations des régimes évalués sur les zones concernées. Ce traitement se traduit par l'enregistrement d'actifs ou de provisions de retraite dans l'état de la situation financière consolidée et par la reconnaissance des charges nettes s'y rapportant.

En application de la norme IAS 19 « Avantages du personnel », les écarts actuariels générés sur les engagements postérieurs à l'emploi sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

VII.1.6. ACTIFS CONTRACTUELS

VII.1.6.1. ACTIFS INCORPORELS HORS GOODWILL

Nature

Les actifs incorporels sont des actifs non monétaires identifiables sans substance physique. Ils comprennent principalement les droits d'entrée versés aux collectivités locales au titre de contrats de service public, la valeur des contrats et des portefeuilles acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, les actifs constitués dans le cadre de contrats IFRIC 12, les marques, les brevets, les licences, les logiciels et les droits d'exploitation.

Comptabilisation dans l'état de la situation financière consolidée

Les actifs incorporels (hors écarts d'acquisition) sont inscrits au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Durée d'utilité et perte de valeur

Lorsque leur durée d'utilité est définie, les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement, sur leur durée d'utilité à moins qu'une autre base systématique d'amortissement ne reflète mieux le rythme de consommation de l'actif.

Les durées d'utilité sont les suivantes :

	FOURCHETTE DES DURÉES D'UTILITÉ EN ANNÉES ⁽¹⁾
Droits contractuels	selon les dispositions du contrat
Portefeuilles	selon une durée permettant de couvrir 80% des flux actualisés
Logiciels acquis	3 à 10 ans

⁽¹⁾ La fourchette des durées d'utilité résulte de la diversité des immobilisations concernées.

L'ensemble des immobilisations incorporelles hors goodwill font l'objet d'un test de perte de valeur annuel, dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée à l'actif de l'état de la situation financière consolidée (note VII.1.8).

VII.1.6.2. ACTIFS CORPORELS

Comptabilisation dans l'état de la situation financière

Les actifs corporels sont comptabilisés à leur coût historique d'acquisition pour le Groupe diminué des amortissements et des pertes de valeur cumulés.

Frais financiers associés au financement de l'acquisition et de la construction d'installations

Les frais financiers associés au financement de l'acquisition et de la construction d'installations identifiées et encourus pendant la période de construction, font partie intégrante du coût de l'actif conformément à la norme IAS 23 « Coûts d'emprunt ».

Subventions d'investissement relatives aux actifs corporels

Conformément à la possibilité offerte par la norme IAS 20 « Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique », les subventions d'investissement sont enregistrées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues. Elles sont comptabilisées en réduction de la charge d'amortissement sur la durée d'utilité de l'actif amortissable.

Lorsque la construction d'un actif s'étale sur plusieurs périodes, la part de la subvention non encore utilisée est enregistrée au passif en autres dettes.

Amortissements

Les actifs corporels font l'objet d'une comptabilisation par composant et chaque composant est amorti sur sa durée d'utilité. Les immobilisations corporelles sont principalement amorties linéairement, à moins qu'une autre base systématique d'amortissement ne reflète mieux le rythme de consommation de l'actif.

En ce qui concerne les bus et autocars, l'analyse des coûts d'entretien a conduit le Groupe à considérer que chaque véhicule représentait un ensemble homogène et cohérent et n'était constitué, selon les normes IFRS, que d'un seul composant. En revanche, les matériels ferroviaires détenus par le Groupe sont segmentés en plusieurs composants.

La fourchette des durées d'utilité retenue pour le Groupe est la suivante par type d'immobilisations :

TYPE D'IMMOBILISATIONS	FOURCHETTE DES DURÉES D'UTILITÉ EN ANNÉES ⁽¹⁾
Constructions	20 à 25 ans
Installations et agencements	8 à 15 ans
Installations générales	10 ans
Matériel et outillages industriels	5 à 10 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Matériel et mobilier de bureau	3 à 10 ans
Autocars, bus	6,5 à 16 ans
Taxi, shuttle et minibus	3 à 8 ans
Chassis/bogies/cabines locomotives	24 ans
Moteurs locomotives	18 à 24 ans
Grands levages périodiques ferroviaires	8 ans

⁽¹⁾ La fourchette des durées d'utilité résulte de la diversité des immobilisations concernées et des modes d'utilisation des actifs.

Contrats de location financement

Un contrat de location financement est un contrat ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif.

Conformément à la norme IAS 17 « Contrats de location », les actifs financés au moyen de contrats de location financement sont initialement comptabilisés à la valeur la plus faible entre la juste valeur et la valeur actuelle des paiements minimaux.

Par la suite, le Groupe n'applique pas le modèle de la réévaluation mais le modèle du coût comme autorisé par les normes IAS 16 et IAS 38. Ces actifs sont amortis sur la plus courte période entre la durée de vie prévue de l'actif et la durée du contrat, sauf s'il est raisonnablement certain que le bien deviendra propriété du preneur à la fin du bail.

VII.1.6.3. CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Les contrats de location simple satisfont aux critères d'analyse définis par la norme IAS 17. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges au compte de résultat consolidé, de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

VII.1.6.4. ACTIFS DE CONCESSION

Actifs du Groupe

Une part des actifs du Groupe est utilisée dans le cadre de contrats de type concessions ou affermage octroyés par des clients publics ("concedants") ou signés parfois par des sociétés concessionnaires acquises par le Groupe dans le cadre de privatisations partielles ou totales. Ces contrats présentent des caractéristiques très variables selon les pays.

Néanmoins, ils prévoient le plus souvent, directement ou indirectement, une intervention du concédant dans la détermination du service et de sa

rémunération, d'une part, et le retour des biens nécessaires à l'exécution du service en fin de contrat, d'autre part.

L'interprétation IFRIC 12 « Accords de concession de services » est applicable aux contrats de concession comportant des obligations de service au public et si les critères suivants sont réunis :

- le concédant contrôle ou régit les services que l'opérateur doit fournir avec le bien, l'infrastructure, les bénéficiaires de ces services et les tarifs pratiqués ;
- et le concédant contrôle la valeur résiduelle économique de l'infrastructure au terme du contrat.

Selon l'interprétation IFRIC 12, de telles infrastructures ne peuvent figurer à l'actif de l'opérateur en tant qu'immobilisations corporelles mais sous la forme d'actif financier (« modèle de l'actif financier ») et/ou d'actif incorporel (« modèle incorporel ») en fonction des engagements de rémunération consentis par le concédant.

Modèle de l'actif financier

Le modèle de l'actif financier s'applique lorsque l'opérateur a un droit inconditionnel de recevoir de la trésorerie ou un autre actif financier de la part du concédant, en rémunération des services de concession.

Dans le cadre des services de concession, l'opérateur dispose de ce droit inconditionnel si le concédant lui garantit contractuellement le paiement :

- des montants définis ou déterminés dans le contrat ou
- de tout manque à gagner – de toute différence entre la rémunération payée par les utilisateurs pour l'utilisation du service et les montants définis ou déterminés dans le contrat.

Les actifs financiers résultant de l'application de l'interprétation IFRIC 12 sont inscrits dans l'état de la situation financière consolidée sous une rubrique distincte intitulée "Actifs financiers opérationnels". Ils sont comptabilisés au coût amorti.

Sans indication contractuelle spécifique, le taux d'intérêt effectif retenu correspond au coût moyen pondéré du capital des entités porteuses des actifs concernés.

Les flux de trésorerie liés à ces actifs financiers opérationnels sont intégrés dans les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement de l'état consolidé des flux de trésorerie.

En application de la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », ces actifs sont dépréciés si la valeur comptable est supérieure à la valeur actuelle des flux futurs de trésorerie actualisés au TIE d'origine.

La part à moins d'un an est présentée en « actif financier opérationnel courant » et celle à plus d'un an est présentée dans la rubrique non courante.

Le produit des activités ordinaires associé à ce modèle financier inclut la rémunération de l'actif financier opérationnel inscrite en revenus des actifs financiers opérationnels (à l'exclusion du remboursement du principal), ainsi que la rémunération relative à la prestation de service.

Modèle de l'actif incorporel

Le modèle de l'actif incorporel s'applique lorsque l'opérateur est payé par les utilisateurs ou qu'il ne bénéficie d'aucune garantie contractuelle du

concédant sur le montant à recouvrer. L'actif incorporel correspond au droit accordé par le concédant à l'opérateur de facturer les utilisateurs du service au public en rémunération des services de concession.

Les actifs incorporels résultant de l'application de l'interprétation IFRIC 12 sont inscrits dans l'état de la situation financière consolidée sous une rubrique distincte intitulée « actifs incorporels du domaine concédé ». Ces actifs sont amortis le plus souvent linéairement sur la durée du contrat.

Les flux de trésorerie sortants, c'est-à-dire les décaissements, liés à la construction des infrastructures dans le cadre des contrats de concession « modèle actif incorporel » sont présentés au sein des flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement dans l'état consolidé des flux de trésorerie, tandis que les flux de trésorerie entrants sont présentés au sein des flux nets de trésorerie générés par l'activité.

Dans le cadre du modèle de l'actif incorporel, le produit des activités ordinaires correspond à la rémunération relative à la prestation de service.

Modèle mixte ou bifurcation

Le choix du modèle de l'actif financier ou de l'actif incorporel repose sur l'existence de garanties de paiements accordées par le concédant.

Néanmoins, certains contrats peuvent comprendre un engagement de paiement du concédant couvrant partiellement l'investissement, le solde étant couvert via les redevances facturées aux usagers.

Dans ce cas, le montant garanti de l'investissement par le concédant est comptabilisé selon le modèle de l'actif financier et le solde selon le modèle de l'actif incorporel.

Subventions d'investissement relatives aux contrats de concession

Les subventions d'investissement reçues dans le cadre de contrats de concession sont, en général, définitivement acquises et sont donc non remboursables.

Conformément à l'option offerte par la norme IAS 20, ces subventions sont présentées en diminution des actifs incorporels ou des actifs financiers en fonction du modèle retenu lors de l'interprétation des contrats de concession (IFRIC 12) :

- dans le modèle de l'actif incorporel, les subventions d'investissement viennent en réduction de la charge d'amortissement de l'actif incorporel du domaine concédé sur la durée résiduelle du contrat de concession ;
- dans le modèle de l'actif financier, les subventions d'investissement sont assimilées à une modalité de remboursement de l'actif financier opérationnel.

Actifs mis à disposition du Groupe par les autorités concédantes

Dans certains contrats de concession, le matériel roulant est mis à disposition du Groupe en contrepartie du paiement de loyers ; cette mise à disposition prend alors la forme juridique d'un contrat de location. Parallèlement, l'autorité concédante accorde au Groupe des droits à remboursement inconditionnels d'un montant équivalent.

L'autorité concédante contrôlant l'utilisation de ces matériels, le Groupe ne peut pas analyser ces contrats dans le cadre de la norme IAS 17. En conséquence, ces loyers à verser sont analysés comme le coût d'acquisition du contrat de concession et leur valeur actualisée est comptabilisée

au sein des rubriques « Mise à disposition de matériels roulants dans le cadre de contrats de concession - part non courante » et « Mise à disposition de matériels roulants dans le cadre de contrats de concession - part courante » de l'état de la situation financière consolidée. Ces passifs ne figurent pas dans la définition de l'indicateur « Endettement Financier Net » du Groupe, dans la mesure où ils correspondent à des paiements de loyers futurs de matériel roulant, totalement sécurisés par des revenus de même montant, aux mêmes échéances, payés par les concédants.

Les droits à remboursement accordés, d'un montant équivalent, sont classés au sein des rubriques « actifs financiers opérationnels non courants » et « actifs financiers opérationnels courants » de l'état de la situation financière consolidée.

Ces opérations sont sans incidence sur l'état consolidé des flux de trésorerie, tout au long du contrat.

Au compte de résultat consolidé, les sommes versées par les autorités concédantes compensent les redevances versées par le Groupe pour la mise à disposition du matériel roulant.

VII.1.7. PROVISIONS

Conformément à l'IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation actuelle juridique ou implicite du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé et qu'il est probable que l'extinction de cette obligation se traduira pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques et lorsque le montant de cette obligation peut être estimé de façon fiable.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé formalisé ou d'un début d'exécution, avant la date de clôture. Les coûts d'exploitation futurs ne sont pas provisionnés.

Les provisions dont l'échéance est à plus d'un an sont actualisées lorsque l'impact est significatif. Les taux d'actualisation utilisés reflètent les appréciations actuelles de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques liés à ce passif. Les effets liés à la désactualisation des provisions sont constatés au compte de résultat, dans la rubrique « autres revenus et charges financiers ».

VII.1.8. PERTES DE VALEUR DES ÉLÉMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISÉ ET DES ACTIFS NON FINANCIERS

Les valeurs comptables des actifs non financiers, autres que les stocks et les actifs d'impôt différé, sont examinées à la clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable (valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de sortie et la valeur d'utilité) de l'actif ou du groupe d'actifs est estimée.

Les écarts d'acquisition et les actifs incorporels à durée d'utilité indéfinie sont testés à la clôture de manière systématique consécutivement à l'actualisation du plan à long terme et à tout moment dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur.

Dans l'hypothèse où la valeur recouvrable déterminée est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif ou du groupe d'actifs, une dépréciation est comptabilisée.

Les dépréciations de l'actif immobilisé sont réversibles, à l'exception de celles relatives aux écarts d'acquisition.

VII.1.8.1. GOODWILL ET TEST DE DÉPRÉCIATION

Une unité génératrice de trésorerie (UGT) est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Compte tenu de l'activité du Groupe, les unités génératrices de trésorerie coïncident en général avec un pays.

Pour les besoins des tests de dépréciation, à compter de la date d'acquisition, les écarts d'acquisition sont affectés à chacune des unités génératrices de trésorerie ou à chacun des groupes d'unités génératrices de trésorerie qui devraient bénéficier du regroupement d'entreprises.

Une unité génératrice de trésorerie, à laquelle un goodwill a été affecté, est soumise à un test de dépréciation tous les ans, ainsi que toutes les fois qu'il y a une indication que l'unité génératrice de trésorerie a pu se déprécier, en comparant la valeur comptable de l'unité génératrice de trésorerie, y compris le goodwill, à sa valeur recouvrable.

Ainsi, l'évolution du contexte économique et financier général, la détérioration des environnements économiques locaux, de même que l'évolution des performances constituent notamment des indicateurs de dépréciation externes qui sont analysés par le Groupe pour déterminer s'il convient de réaliser des tests de dépréciation à une fréquence plus rapprochée.

Le cas échéant, la dépréciation d'un goodwill est comptabilisée en résultat opérationnel, au sein de la rubrique « Autres produits et charges opérationnels » ; elle est définitive.

VII.1.8.2. DÉTERMINATION DES VALEURS RECOUVRABLES

La nécessité de constater ou non une dépréciation s'apprécie par comparaison entre la valeur comptable de l'UGT ou regroupement d'UGT et leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable se définit comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de sortie est déterminée sur la base des informations disponibles permettant de réaliser la meilleure estimation de la valeur de vente nette des coûts nécessaires pour réaliser la vente, dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

La valeur d'utilité déterminée par le Groupe correspond aux flux de trésorerie futurs actualisés des UGT ou groupes d'UGT, en tenant compte de leur valeur résiduelle, sur la base des éléments suivants :

- les projections de flux de trésorerie sont issues du plan à long terme établi au cours du premier semestre et révisé ultérieurement. Ce plan couvre l'année en cours ainsi que les six années suivantes. Cette

période est représentative de la durée moyenne du portefeuille de contrats à long terme du Groupe et de ses activités à court terme ;

- les valeurs terminales sont déterminées à partir des flux prévisionnels de la dernière année du plan à long terme actualisés (2023). Ces flux sont construits, pour chaque UGT, sur la base d'un taux de croissance à l'infini prenant en compte des facteurs tels que l'inflation ;
- un taux d'actualisation (coût moyen pondéré du capital) est déterminé pour chaque actif, unité génératrice de trésorerie : il correspond au taux sans risque augmenté d'une prime de risque pondérée par les risques spécifiques au pays (voir note VII.2). Les taux d'actualisation estimés par le management pour chaque unité génératrice de trésorerie reflètent donc les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et le seul risque pays spécifique à l'UGT, les autres risques étant appréhendés dans les flux de trésorerie futurs ;
- les investissements pris en compte dans les projections de flux de trésorerie correspondent aux investissements permettant de maintenir le niveau d'avantages économiques que devraient générer les actifs dans leur état actuel et de satisfaire aux obligations contractuelles ;
- les plans de restructuration non engagés ne sont pas inclus dans les projections de flux de trésorerie utilisés pour déterminer les valeurs d'utilité.

VII.1.9. INSTRUMENTS FINANCIERS

VII.1.9.1. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Les actifs financiers comprennent les actifs disponibles à la vente, les actifs évalués à leur juste valeur par le résultat, les instruments dérivés actifs, les prêts et les créances et la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires, les instruments dérivés passifs et les dettes d'exploitation.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définis par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

Evaluation, comptabilisation et dé-comptabilisation des actifs financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont évalués à leur juste valeur nette des coûts de transaction lorsque les actifs concernés ne sont pas évalués ultérieurement à leur juste valeur par le résultat. Pour les actifs évalués à leur juste valeur par le résultat, les coûts de transaction sont enregistrés directement en résultat.

À la date d'acquisition, le Groupe détermine la classification de l'actif financier dans l'une des quatre catégories comptables prévues par la norme IAS 39.

Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent principalement les titres de participation non consolidés qui sont évalués à leur juste valeur. Les titres de participations non consolidés concernent quasiment intégralement des titres de sociétés non cotées. Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont maintenus au bilan à leur coût d'acquisition.

Les variations de valeur sont enregistrées directement en autres éléments du résultat global et sont reclassées en résultat lors de la cession des actifs disponibles à la vente.

Lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente, la perte correspondante est comptabilisée en résultat de manière irréversible. Les facteurs considérés sont principalement la baisse de la quote-part des capitaux propres détenus et l'absence de perspectives de rentabilité.

Prêts et créances

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les actifs financiers opérationnels, les autres prêts et créances et les créances commerciales. Ces instruments sont initialement comptabilisés à la juste valeur puis au coût amorti calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE).

Ces actifs sont dépréciés si, dès lors qu'il existe des indices de perte de valeur, leur valeur comptable est supérieure à la valeur actuelle des flux futurs de trésorerie actualisés au TIE d'origine. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat consolidé.

La dépréciation des créances commerciales est fondée sur une méthode individuelle : l'appréciation de la probabilité et du montant de perte est effectuée au cas par cas, en particulier pour les débiteurs publics non étatiques (antériorité du retard de règlement, autres créances ou dettes avec la contrepartie, situation géographique).

Les gains et pertes nets sur les prêts et créances correspondent aux produits d'intérêt et pertes de valeur.

Actifs et passifs évalués à leur juste valeur par le résultat

Cette catégorie comprend :

- les actifs et passifs de transaction que le Groupe a l'intention de revendre dans un terme proche afin de réaliser une plus-value, qui appartiennent à un portefeuille d'instruments financiers gérés ensemble et pour lequel il existe une pratique de cession à court terme. Les instruments dérivés non qualifiés de couverture sont aussi qualifiés d'actifs et passifs conclus à des fins de transaction ;
- les actifs désignés à la juste valeur sur option. Il s'agit principalement du portefeuille d'OPCVM de trésorerie dont la gestion et la performance sont fondées sur la juste valeur.

La variation de valeur de ces actifs est enregistrée au compte de résultat consolidé.

Les gains et pertes nets des actifs évalués à leur juste valeur par le compte de résultat correspondent aux produits d'intérêts, dividendes et variation de juste valeur.

Pour les dérivés conclus à des fins de transaction, les gains et pertes nets correspondent aux flux échangés et à la variation de valeur de l'instrument.

Dé-comptabilisation des actifs financiers

Le Groupe dé-comptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie générés par l'actif expirent ou lorsqu'il transfère les droits à recevoir les flux de trésorerie contractuels sur l'actif financier dans une transaction dans laquelle la quasi-totalité des risques

et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés. Tout intérêt créé ou conservé par le Groupe dans ses actifs financiers transférés est comptabilisé séparément comme actif ou passif.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme. Pour qu'un placement puisse être considéré comme un équivalent de trésorerie, il doit être facilement convertible en un montant de trésorerie connu et être soumis à un risque négligeable de changement de valeur respectant ainsi les critères de la norme IAS 7 « Etat des flux de trésorerie ».

Les disponibilités et équivalents de trésorerie comprennent tous les soldes en espèces, certains dépôts à terme, les titres de créances négociables ainsi que les OPCVM monétaires.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont évalués à la juste valeur par résultat. La note VII.1.9.3 détaille la manière dont la juste valeur est déterminée. La trésorerie et équivalents de trésorerie se répartissent entre les niveaux 1 et 2 de juste valeur :

- les instruments présentant un prix coté sur un marché actif en niveau 1,
- les autres instruments, qui ne sont pas cotés, mais dont la juste valeur est déterminée à partir de techniques de valorisation faisant appel à des méthodes de calcul mathématiques usuelles et intégrant des données observables sur les marchés en niveau 2.

Les découverts bancaires remboursables à vue qui font partie intégrante de la gestion de trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

Evaluation et comptabilisation des passifs financiers

A l'exception des passifs de transaction et des instruments dérivés constituant des passifs qui sont évalués à la juste valeur, les emprunts et autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur minorée des frais de transaction puis au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif « TIE ».

Le TIE est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon les cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier.

Lorsque le passif financier émis comprend un dérivé incorporé devant être comptabilisé de façon séparée, alors le coût amorti est calculé sur la seule composante dette. La valeur du coût amorti correspond, à la date d'acquisition, au produit de l'émission minoré de la juste valeur du dérivé incorporé.

Evaluation et comptabilisation des instruments dérivés

Le Groupe utilise principalement des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change, de taux d'intérêt et de matières premières résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissements. Certaines opérations conformes à la politique de gestion des risques du Groupe ne répondant pas aux critères de la comptabilité de couverture sont comptabilisées comme des instruments à des fins de transaction.

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur dans l'état de la situation financière consolidée. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en contrepartie du compte de résultat consolidé. Les justes valeurs des dérivés sont estimées à partir des modèles de valorisation communément utilisés prenant en compte les données issues des marchés actifs.

Les gains et pertes nets des instruments à la juste valeur par le compte de résultat consolidé (« trading ») correspondent aux flux échangés et à la variation de valeur de l'instrument.

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture selon trois types de relations de couverture : de juste valeur, de flux de trésorerie ou d'investissement net dans une activité à l'étranger :

- la couverture de juste valeur est une couverture de l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou passif comptabilisé, ou d'une partie identifiée de cet actif ou de ce passif, qui est attribuable à un risque particulier (notamment les risques de taux et de change) et qui affecterait le résultat net présenté ;
- la couverture de flux de trésorerie est une couverture de l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui sont attribuables à un risque particulier associé à un actif ou passif comptabilisé ou à une transaction prévue hautement probable (par exemple un achat de carburant) et qui affecterait le résultat net présenté.

La comptabilité de couverture d'un actif, d'une dette, d'un engagement ferme ou d'un flux de trésorerie futur hautement probable est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine puis par la vérification régulière de la corrélation entre la variation de la valeur de marché de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert. Les résultats réels de la couverture doivent se situer dans un intervalle entre 80% et 125% sur toute la durée de celle-ci. La fraction inefficace de la couverture est systématiquement enregistrée en résultat.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

- pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs existants, la partie couverte de ces éléments est évaluée dans l'état de la situation financière consolidée à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée en contrepartie du compte de résultat consolidé, où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments financiers de couverture, dans la limite de leur efficacité ;
- pour les couvertures de flux de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en autres éléments du résultat global, la variation de juste valeur du sous-jacent n'étant pas enregistrée dans l'état de la situation financière consolidée. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée quant à elle en résultat. Les montants enregistrés en autres éléments du résultat global sont repris au résultat de la ou des mêmes périodes que celles au cours desquelles l'actif acquis ou le passif émis affecte le résultat.

VII.1.9.2. ÉLÉMENTS FINANCIERS AU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Les charges de l'endettement financier comprennent les intérêts à payer sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du coût amorti et les pertes sur les dérivés de taux qualifiés ou non de couverture.

La charge d'intérêt comprise dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location-financement est comptabilisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les produits de l'endettement financier comprennent les gains sur les dérivés de taux qualifiés ou non de couverture et sur les placements de trésorerie et équivalents de trésorerie.

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat consolidé lorsqu'ils sont acquis, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les autres revenus et charges financiers comprennent notamment les revenus des créances financières calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, les dividendes, les résultats de change, les pertes de valeur sur actifs financiers et la désactualisation des provisions.

VII.1.9.3. PRINCIPES DE DÉTERMINATION DE LA JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

La juste valeur de tous les actifs et passifs financiers est déterminée à la clôture, soit à des fins de comptabilisation, soit à des fins d'informations données en annexes (voir note VII.10.5).

La juste valeur est déterminée :

- soit en fonction de prix cotés sur un marché actif (niveau 1) ;
- soit à partir de techniques de valorisation interne faisant appel à des méthodes de calcul mathématiques usuelles intégrant des données observables sur les marchés (cours à terme, courbes de taux...) ; les valorisations issues de ces modèles sont ajustées afin de tenir compte d'une évolution raisonnable du risque de crédit du Groupe ou de la contrepartie (niveau 2) ;
- soit à partir de techniques de valorisation interne intégrant des paramètres estimés par le Groupe en l'absence de données observables (niveau 3).

VII.1.10. IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (ou le produit) d'impôt courant et la charge (ou le produit) d'impôt différé.

Les différences temporelles et les déficits fiscaux donnent généralement lieu à la constatation d'impôts différés actifs ou passifs.

Les actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable :

- que des différences temporelles imposables suffisantes seront disponibles au sein de la même entité fiscale ou du même groupe fiscal

et dont on s'attend à ce qu'elles s'inversent au cours de la période où les différences temporelles déductibles se retourneront ou au cours des périodes sur lesquelles la perte fiscale résultant de l'actif d'impôt différé pourra être reportée en arrière ou en avant ;

- que le Groupe disposera de profits taxables futurs sur lesquels cet actif pourra être imputé.

A chaque clôture, le Groupe procède à une revue de la valeur recouvrable des impôts différés actifs relatifs à des pertes fiscales reportables significatives. Les impôts différés actifs afférents à ces pertes fiscales ne sont plus comptabilisés ou sont réduits lorsque des faits et circonstances propres à chaque société ou groupe fiscal concerné le nécessitent, notamment lorsque :

- l'horizon des prévisions et les incertitudes de l'environnement économique ne permettent plus d'apprécier le niveau de probabilité attaché à leur consommation ;
- les sociétés n'ont pas commencé à utiliser ces pertes ;
- l'horizon de consommation prévisible dépasse l'échéance de report autorisé par la législation fiscale et/ou une période de l'ordre de 5 ans à compter de la clôture de l'exercice concerné ;
- ou encore lorsque l'imputation sur des bénéfices imposables futurs présente un caractère incertain en raison des risques de divergences d'interprétation dans l'application de la législation fiscale.

Les soldes d'impôts différés sont déterminés sur la base de la situation fiscale de chaque société ou du résultat d'ensemble des sociétés comprises dans le périmètre d'intégration fiscale considéré et sont présentés à l'actif ou au passif de l'état de situation financière pour leur position nette par entité fiscale.

Les impôts différés actifs et passifs sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale et des taux d'imposition en vigueur à la date de clôture. Ils ne sont pas actualisés.

VII.2. RECOURS À DES APPRÉCIATIONS DU MANAGEMENT DANS L'APPLICATION DES NORMES COMPTABLES GROUPE

Transdev peut être amené à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges ainsi que les informations relatives aux éléments d'actif et de passif latents. Les résultats réels futurs sont susceptibles de diverger sensiblement par rapport à ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

L'ensemble de ces estimations repose sur un processus organisé de collecte d'informations prévisionnelles sur les flux futurs, validés par les responsables opérationnels, ainsi que sur des anticipations de données de

marchés fondées sur des indicateurs externes et utilisées selon des méthodologies constantes et formalisées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement.

Les estimations comptables sont réalisées dans un contexte où les évolutions de marché peuvent être rapides et significatives et dont les conséquences peuvent rendre difficiles les estimations réalisées par le Groupe. Dans ce contexte, les comptes consolidés de l'exercice ont été établis par référence à l'environnement immédiat, notamment pour les estimations présentées ci-après.

Les estimations réalisées par le Groupe pour l'établissement de ses états financiers consolidés portent principalement sur :

- l'évaluation des provisions (note VII.7) et des engagements sociaux (note VII.5.2). Dans la détermination de ces provisions, Transdev a pris en compte la meilleure estimation de ces engagements. En particulier, l'estimation des provisions pour propre assureur et sinistres aux Etats-Unis s'appuie sur une estimation des règlements des contentieux et sur une évaluation actuarielle, qui prend notamment en compte la sinistralité (fréquence et gravité), le développement des litiges et les litiges non encore identifiés ; ces éléments reposent sur des jugements qui constituent une source d'incertitude ;
- les procédures judiciaires ou d'arbitrage en cours (note VII.15). Le Groupe considère, en application des critères de la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », que ces procédures ne doivent pas faire l'objet d'une provision ou de la reconnaissance d'un produit à recevoir au 31 décembre 2017, lorsque leur issue est considérée comme plus incertaine que probable ou lorsque leurs conséquences financières ne sont pas quantifiables à ce jour ;
- la détermination de la valeur recouvrable des goodwill, actifs incorporels et corporels : la note VII.8 présente les hypothèses de flux futurs et de taux d'actualisation utilisés dans le cadre de l'évaluation des valeurs recouvrables de ces actifs. Des calculs de sensibilité ont également été réalisés et sont restitués dans la note évoquée ;
- les montants d'impôts différés actifs et passifs ainsi que la charge fiscale comptabilisés (note VII.12) : ces soldes restituent la situation fiscale du Groupe et reposent sur la base de la meilleure estimation qu'a le Groupe des profits taxables futurs et de l'évolution des contrôles fiscaux en cours.

Dans le cadre de ces estimations, le Groupe a retenu la méthodologie de calcul des taux d'actualisation suivante :

- application d'IAS 36 « Dépréciation d'actifs » : les taux d'actualisation utilisés correspondent au coût moyen pondéré du capital calculé à la fin du second semestre 2017 ;
- application d'IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » : les taux retenus sont composés de taux sans risque et de prime de risque spécifique aux actifs et passifs sous-jacents ;
- application d'IAS 19 « Avantages du personnel » : les engagements sont mesurés en utilisant une fourchette d'indices du marché et en particulier l'iboxx, ainsi que des données fournies par les actuaires conseils du Groupe.

VII.3. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

VII.3.1. ACTIVITÉ COMMERCIALE

France

En Île-de-France, les contrats de type 3 (CT3) ont été approuvés par Île-de-France Mobilités, le Syndicat des transports d'Île-de-France, en prenant effet au 1er janvier 2017 et courant jusqu'au 31 décembre 2020. Il est précisé dans le préambule de ces contrats qu'en signant les contrats de type 1, puis les contrats de type 2 et enfin ces nouveaux contrats de type 3, les opérateurs n'ont jamais entendu renoncer à leur droits d'exploitation avant le terme prévu par la loi ORTF du 8 décembre 2009, soit le 31 décembre 2024.

Transdev a renouvelé le contrat du Havre pour une durée de six ans, qui génère un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 54 millions d'euros.

Concernant le contrôle du stationnement en voirie, Transdev s'est vu attribuer, au cours de l'exercice 2017, les contrats de la Ville de Paris (un tiers de la ville), ainsi que les villes de Bordeaux, Suresnes, Bagneux, Laval, Rambouillet et Draguignan.

Pays-Bas

Aux Pays-Bas, le nouveau contrat d'Amstelland-Meerlanden, renouvelé pour une durée de 10 ans, avec une possible extension de 5 ans (chiffre d'affaires moyen annuel de l'ordre de 122 millions d'euros) a démarré en décembre 2017.

Le contrat de Noord-Holland-Noord a été renouvelé pour une durée de 10 ans (chiffre d'affaires moyen annuel d'environ 36 millions d'euros).

Nouvelle-Zélande

En Nouvelle-Zélande, l'exploitation du contrat ferroviaire d'Auckland a été prolongée en juillet 2017 pour une durée de 30 mois (chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 71 millions de dollars néo-zélandais).

VII.3.2. TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL ET DÉMÉNAGEMENT DES FONCTIONS CENTRALES DU GROUPE

Le siège social de la société Transdev Group a été transféré en 2017 au 3 allée de Grenelle, 92130 Issy-les-Moulineaux, France.

VII.4. DONNÉES OPÉRATIONNELLES

VII.4.1. RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

VII.4.1.1. ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU PRODUIT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES ET DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Les éléments constitutifs du produit des activités ordinaires et du résultat opérationnel sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	EXERCICE 2016	EXERCICE 2017
Prestations de services	6 639,5	6 609,4
Ventes de biens	14,8	22,0
Revenus des actifs financiers opérationnels	15,3	11,8
PRODUIT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	6 669,6	6 643,2
Charges de personnel	(3 756,8)	(3 768,5)
Dotations nettes de reprises aux pertes de valeur sur créances d'exploitation	12,8	30,6
Dotations nettes de reprises aux amortissements et provisions opérationnelles (hors restructurations, hors pertes de valeur sur créances d'exploitation et goodwill)	(276,2)	(289,6)
Plus ou moins-values sur cessions industrielles	6,7	7,1
Autres	(2 532,4)	(2 484,5)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	123,7	138,3
Coûts de restructuration (<i>nets de dotations et reprises</i>)	(6,9)	(16,3)
Plus ou moins-values sur cessions financières	10,8	2,8
Pertes de valeur sur goodwill et autres charges non-courantes résultant de tests de dépréciation	(39,8)	(27,1)
Autres	(9,1)	(0,5)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	78,7	97,2
Quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence	(1,0)	4,6
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL après quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence	77,7	101,8

Le produit des activités ordinaires consolidé du Groupe ressort à 6 643,2 millions d'euros à fin 2017. Les principales zones d'activité sont la France (2 648,5 millions d'euros), les Etats-Unis (1 141,2 millions d'euros), les Pays-Bas (801,7 millions d'euros) et l'Allemagne (572,9 millions d'euros).

Les charges de personnel sont analysées dans la note VII.5.1.

VII.4.1.2. PASSAGE DE L'EBITDA AU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

<i>(en millions d'euros)</i>	EXERCICE 2016	EXERCICE 2017
EBITDA (<i>Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation, and Amortization</i>) ⁽¹⁾	392,1	417,8
Dotations aux amortissements	(288,2)	(267,6)
Dotations nettes de reprises aux provisions opérationnelles	10,8	(6,1)
Plus ou moins-values de cessions d'actifs immobilisés	6,7	7,1
Autres	2,3	(12,9)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	123,7	138,3
Coûts de restructuration (<i>nets de dotations et reprises</i>)	(6,9)	(16,3)
Plus ou moins-values sur cessions financières	10,8	2,8
Pertes de valeur sur goodwill et autres charges non courantes résultant de tests de dépréciation	(39,8)	(27,1)
Autres	(9,1)	(0,5)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	78,7	97,2
Quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence	(1,0)	4,6
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL après quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence	77,7	101,8

⁽¹⁾ Y compris les pertes de valeur liées au besoin en fonds de roulement opérationnel.

Sur l'exercice 2017, la ligne « pertes de valeur sur goodwill et autres charges non courantes résultant de tests de dépréciation » intègre principalement une perte de valeur du goodwill et des pertes de valeur sur les marques et les licences sur les activités de transport à la demande (Etats-Unis et Royaume-Uni).

VII.4.1.3. DÉTAIL DES DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET PERTES DE VALEUR

Le montant des dotations nettes aux amortissements, provisions et des pertes de valeur de l'exercice 2017 se détaille comme suit :

(en millions d'euros)	OPÉRATIONNEL	FINANCIER	IMPÔT	ACTIVITÉS NON POURSUIVIES	TOTAL
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation d'éléments d'actifs ⁽¹⁾	17,1	(3,8)	33,3	-	46,6
Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	(30,0)	(0,2)	(0,2)	-	(30,4)
Dotations nettes aux provisions courantes et non courantes	(12,9)	(4,0)	33,1	-	16,2
Dotations aux amortissements et pertes de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles	(262,7)	-	-	-	(262,7)
Pertes de valeur sur créances sur cession d'immobilisations	-	-	-	-	-
Pertes de valeur sur écarts d'acquisition et autres charges résultant de tests de dépréciation	(27,1)	-	-	-	(27,1)
DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET PERTES DE VALEUR	(302,7)	(4,0)	33,1	-	(273,6)

⁽¹⁾ Les pertes de valeurs sur stocks et créances sont incluses dans la variation du besoin en fonds de roulement au tableau des flux de trésorerie.

Le montant des dotations nettes aux amortissements, provisions et pertes de valeur de (273,6) millions d'euros comprend des dotations aux amortissements pour (267,6) millions d'euros.

Les provisions pour risques et charges sont détaillées dans la note VII.7.

VII.4.1.4. DÉTAIL DES COÛTS DE RESTRUCTURATION

(en millions d'euros)	EXERCICE 2016	EXERCICE 2017
Charges de restructuration	(5,1)	(13,2)
Dotations nettes de reprises aux provisions sur restructurations	(1,8)	(3,1)
COÛTS DE RESTRUCTURATION	(6,9)	(16,3)

Sur l'exercice 2017, les coûts de restructuration concernent principalement la France, les Pays-Bas et les Etats-Unis.

VII.4.2. BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

VII.4.2.1. ÉVOLUTION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT PAR CATÉGORIE

Le BFR net intègre le BFR « opérationnel » (stocks, créances clients, dettes fournisseurs et autres dettes et créances d'exploitation, dettes et créances fiscales hors impôt courant), le BFR « fiscal » (créances et dettes d'impôt courant) et le BFR « investissement » (créances et dettes courantes sur acquisitions d'immobilisations).

L'évolution de chacune de ces catégories de BFR au cours de l'exercice 2017 est la suivante :

(en millions d'euros)	31 DÉCEMBRE 2016	MOUVEMENTS DE L'ACTIVITÉ	PERTES DE VALEUR NETTES	VARIATION DE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	EFFET DE CHANGE	AUTRES MOUVEMENTS	31 DÉCEMBRE 2017
Stocks et travaux en cours ⁽¹⁾	102,7	3,6	(0,9)	-	(2,2)	(0,6)	102,6
Créances opérationnelles (dont créances fiscales hors impôt courant)	1 138,8	104,7	18,0	0,9	(28,0)	(6,6)	1 227,8
Dettes opérationnelles (dont dettes fiscales hors impôt courant)	(1 677,8)	2,2	-	(1,5)	28,3	6,6	(1 642,2)
BFR OPERATIONNEL ⁽²⁾	(436,3)	110,5	17,1	(0,6)	(1,9)	(0,6)	(311,8)
Créances fiscales (impôt courant)	23,3	(1,2)	-	-	(0,5)	-	21,6
Dettes fiscales (impôt courant)	(7,5)	(1,9)	-	-	0,3	0,9	(8,2)
BFR FISCAL	15,8	(3,1)	-	-	(0,2)	0,9	13,4
Autres créances	84,8	(13,0)	-	0,5	-	(41,1)	31,2
Autres dettes	(104,0)	(43,8)	-	-	0,1	41,4	(106,3)
BFR INVESTISSEMENT	(19,2)	(56,8)	-	0,5	0,1	0,3	(75,1)
BFR NET	(439,7)	50,6	17,1	(0,1)	(2,0)	0,6	(373,5)

⁽¹⁾ Les stocks et travaux en cours nets correspondent principalement à des stocks de matières premières et de pièces détachées.

⁽²⁾ La variation du besoin en fonds de roulement figurant au tableau consolidé des flux de trésorerie correspond à la somme des mouvements liés à l'activité et des pertes de valeurs nettes du BFR opérationnel présenté ci-dessus.

VII.4.2.2. ÉVOLUTION DES CRÉANCES D'EXPLOITATION

L'évolution des créances d'exploitation au cours de l'exercice 2017 est la suivante :

CRÉANCES D'EXPLOITATION (en millions d'euros)	31 DÉCEMBRE 2016	MOUVEMENTS DE L'ACTIVITÉ	PERTES DE VALEUR ⁽¹⁾	RÉPRISES DE PERTES DE VALEUR ⁽¹⁾	VARIATION DE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	EFFET DE CHANGE	AUTRES MOUVEMENTS	31 DÉCEMBRE 2017
Créances clients	848,0	46,2	-	-	1,0	(23,8)	(1,4)	870,0
Pertes de valeurs sur créances clients	(47,4)	-	(7,3)	24,2	-	1,0	(0,9)	(30,4)
Créances clients nettes⁽²⁾	800,6	46,2	(7,3)	24,2	1,0	(22,8)	(2,3)	839,6
Autres créances d'exploitation courantes	342,4	58,5	-	-	(0,1)	(5,2)	(4,3)	391,3
Pertes de valeurs sur autres créances d'exploitation courantes	(4,2)	-	(0,4)	1,5	-	-	-	(3,1)
Autres créances d'exploitation nettes⁽²⁾	338,2	58,5	(0,4)	1,5	(0,1)	(5,2)	(4,3)	388,2
Autres créances	84,8	(13,0)	-	-	0,5	-	(41,1)	31,2
Créances fiscales	23,3	(1,2)	-	-	-	(0,5)	-	21,6
CRÉANCES D'EXPLOITATION NETTES	1246,9	90,5	(7,7)	25,7	1,4	(28,5)	(47,7)	1280,6

⁽¹⁾ Les pertes de valeurs sont enregistrées en résultat opérationnel, elles sont incluses dans la ligne « Variation du besoin en fonds de roulement » du tableau consolidé des flux de trésorerie.

⁽²⁾ Actifs financiers selon la norme IAS 39 évalués selon la catégorie comptable des prêts et créances.

Les créances et les dettes commerciales sans taux d'intérêt déclarées à court terme sont enregistrées au montant nominal sauf si l'actualisation au taux de marché a un impact significatif.

VII.4.2.3. ÉVOLUTION DES DETTES D'EXPLOITATION

L'évolution des dettes d'exploitation au cours de l'exercice 2017 est la suivante :

DETTES D'EXPLOITATION (en millions d'euros)	31 DÉCEMBRE 2016	MOUVEMENTS DE L'ACTIVITÉ	VARIATION DE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	EFFET DE CHANGE	AUTRES MOUVEMENTS	31 DÉCEMBRE 2017
Dettes fournisseurs ⁽¹⁾	558,0	12,6	0,2	(8,5)	(0,3)	562,0
Autres dettes d'exploitation courantes ⁽¹⁾	1 119,8	(14,8)	1,3	(19,8)	(6,3)	1 080,2
Autres dettes	104,0	43,8	-	(0,1)	(41,4)	106,3
Dettes fiscales	7,5	1,9	-	(0,3)	(0,9)	8,2
DETTES D'EXPLOITATION	1 789,3	43,5	1,5	(28,7)	(48,9)	1 756,7

⁽¹⁾ Passifs financiers selon la norme IAS 39 évalués selon la méthode du coût amorti.

VII.5. CHARGES ET AVANTAGES AU PERSONNEL

VII.5.1. CHARGES DE PERSONNEL ET EFFECTIF

VII.5.1.1. CHARGES DE PERSONNEL

(en millions d'euros)	EXERCICE 2016	EXERCICE 2017
Frais de personnel	(3 729,9)	(3 744,7)
Participation et intéressement	(26,9)	(23,8)
CHARGES DE PERSONNEL	(3 756,8)	(3 768,5)

Les charges de personnel intègrent l'effet du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (France). Ce crédit s'impute sur l'impôt sur les bénéfices dû au titre de l'exercice au cours duquel il est constaté, puis sur l'impôt éventuellement dû au titre des trois exercices suivants. A l'issue de cette période d'imputation, l'excédent qui n'aurait pas pu être imputé est restitué.

VII.5.1.2. EFFECTIF

L'effectif, mesuré en « ETP consolidé », correspond à l'effectif par filiale, calculé en Equivalent Temps Plein sur l'exercice, en fonction des temps d'activité et des taux d'emploi du personnel. Il est ensuite consolidé selon la méthode d'intégration de la société dans le périmètre d'intégration :

- les effectifs des sociétés intégrées globalement sont retenus en totalité pour leur période d'intégration en consolidation ;
- les effectifs des activités conjointes ne sont pris en compte qu'à hauteur du taux d'intégration pour leur période d'intégration en consolidation ;
- les effectifs des sociétés mises en équivalence ne sont pas retenus.

L'effectif moyen des activités poursuivies s'élève à 74 309 salariés en ETP consolidé et se répartit géographiquement comme suit :

EFFECTIF EN ETP CONSOLIDÉ	31 DÉCEMBRE 2016	31 DÉCEMBRE 2017
France	31 416	31 707
États-Unis	13 711	13 857
Pays-Bas	8 768	6 956
Pacifique	4 926	5 438
Allemagne	4 129	4 059
Autres	12 264	12 293
TOTAL	75 214	74 309

VII.5.2. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI ET AUTRES AVANTAGES À LONG TERME

Le Groupe a mis en place au profit de ses collaborateurs, en fonction de l'environnement réglementaire et des accords collectifs, des régimes de retraite à contributions définies, des régimes de retraite à prestations définies (d'entreprise ou multi-employeurs) et d'autres avantages postérieurs à l'emploi.

VII.5.2.1. DÉTAIL DE LA PROVISION AU BILAN

(en millions d'euros)	FRANCE ⁽¹⁾	AUSTRALIE/ NOUVELLE- ZÉLANDE	SUÈDE	ÉTATS-UNIS	ROYAUME-UNI	AUTRES	TOTAL
Retraites supplémentaires et préretraites (hors couverture médicale)	-	-	17,2	16,3	13,3	12,1	58,9
Indemnités de fin de carrière	55,6	0,8	-	-	-	6,6	63,0
Autres avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-	-	-	-
Total avantages postérieurs à l'emploi	55,6	0,8	17,2	16,3	13,3	18,7	121,9
Médailles du travail	5,3	-	-	-	-	3,1	8,4
Autres avantages long terme	-	18,1	-	-	-	9,7	27,8
Total autres avantages long terme	5,3	18,1	-	-	-	12,8	36,2
PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2017	60,9	18,9	17,2	16,3	13,3	31,5	158,1

⁽¹⁾ L'activité « France » reportée n'inclut pas les activités réalisées par la holding (activités intégrées dans la colonne « autres »).

VII.5.2.2. RÉGIMES À CONTRIBUTIONS DÉFINIES

Comme décrit en note VII.1.5, les régimes à contributions (ou cotisations) définies désignent les plans pour lesquels le Groupe (ou une entité du Groupe) paye une contribution déterminée à une entité séparée et qui l'exonère de tout paiement éventuel complémentaire. Ces obligations sont reconnues en charges lorsqu'elles sont dues.

Les régimes obligatoires de base dans les différents pays d'implantation du Groupe sont généralement des régimes à contributions définies. Dans certaines filiales, des régimes supplémentaires à contributions définies ont été mis en place. Les dépenses effectuées par le Groupe au titre de ces dépenses représentent 57 millions d'euros environ (56 millions d'euros en 2016).

VII.5.2.3. RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES D'ENTREPRISE

Certaines sociétés du Groupe ont mis en place des régimes à prestations définies (principalement des retraites complémentaires et des indemnités de fin de carrière) et/ou offrent d'autres avantages postérieurs à l'emploi.

L'évaluation de ces engagements se traduit par la notion de DBO (*defined benefit obligation*) ou valeur actualisée de l'obligation. Ces engagements de décaissements futurs peuvent être partiellement ou intégralement financés (via des « actifs des régimes »).

Régimes non financés

Les régimes non financés sont essentiellement des régimes d'indemnités de départ à la retraite, dont les droits ne sont acquis que si l'employé est dans le Groupe au moment de son départ à la retraite. Une provision est comptabilisée, sans obligation de préfinancement puisque le paiement des prestations reste aléatoire. Parfois, des fonds ont été placés dans des organismes extérieurs (compagnies d'assurance par exemple) mais sans aucune obligation de financement futur.

En France, la quasi-totalité de la dette actuarielle correspond aux indemnités légales de départ à la retraite versées en une seule fois. Ces indemnités représentent un multiple du dernier salaire en fonction de l'ancienneté et sont obligatoirement payées au départ en retraite des salariés, en application de la convention collective. Les deux principales conventions collectives appliquées en France sont la Convention Collective des Transports Publics Urbains (CCN-3099) et la Convention Collective des Transports Routiers (CCN-3085).

Régimes financés

Les régimes financés sont essentiellement des régimes de retraite situés aux Etats-Unis et au Royaume-Uni. Ces obligations sont préfinancées par des cotisations versées par les filiales du Groupe et par les employés à des fonds externes constituant des entités légales séparées dont les investissements sont soumis aux fluctuations des marchés financiers.

Etats-Unis

Aux Etats-Unis, les plans à prestations définies concernent essentiellement des engagements de retraite sur un contrat, gérés au travers d'un fonds de pension. L'ensemble des droits acquis sur ce contrat (calculés sur le salaire et le nombre d'années d'ancienneté dans le Groupe) a été figé : les bénéficiaires encore en activité n'acquiescent plus de droits.

Royaume-Uni

Au Royaume-Uni, les obligations du Groupe sont gérées, pour l'essentiel, au sein de fonds de pension. Chaque fonds est administré par un Conseil Indépendant (ou Trustees), composé de représentants des filiales du Groupe, des employés et retraités et parfois d'experts indépendants.

En 2010, l'ensemble des droits acquis (calculés sur le salaire et le nombre d'années d'ancienneté dans le Groupe) a été figé : les bénéficiaires encore en activité n'acquiescent plus de droits.

Exposition au risque

Les principaux risques auxquels le Groupe est exposé au travers des fonds de pension au Royaume-Uni et en Amérique du Nord sont les suivants : volatilité des actifs des régimes, variation des taux obligataires et longévité.

Engagements relatifs aux régimes de retraites à prestations définies et aux autres avantages postérieurs à l'emploi

Les tableaux ci-dessous présentent les engagements relatifs aux régimes de retraite à prestations définies (voir note VII.1.5) et aux avantages postérieurs à l'emploi. Ils excluent, par définition, les régimes de retraite à cotisations définies et les régimes de retraite multi-employeurs et notamment le SPOV aux Pays-Bas (voir note VII.5.2.4).

Hypothèses actuarielles

Les hypothèses actuarielles utilisées pour les calculs varient selon les pays où sont mis en place les plans.

	31 DÉCEMBRE 2016	31 DÉCEMBRE 2017
Taux d'actualisation		
Zone euro	1,4%	1,1%
États-Unis	4,0%	3,7%
Royaume-Uni	2,7%	2,5%
Suède	2,6%	2,5%
Taux d'inflation		
Zone euro	1,8%	1,8%
États-Unis	2,5%	2,5%
Royaume-Uni ⁽¹⁾	3,3%/2,3%	3,2%/2,1%
Suède	1,9%	1,9%
Taux de croissance des rémunérations (hors régime SPOV)	2,4%	2,4%

⁽¹⁾ RPI/RCI

Evolution de l'engagement (DBO – *defined benefit obligation*) et des actifs des régimes

(en millions d'euros)	31 DÉCEMBRE 2016			31 DÉCEMBRE 2017		
	RÉGIMES NON FINANCÉS	RÉGIMES FINANCÉS	TOTAL	RÉGIMES NON FINANCÉS	RÉGIMES FINANCÉS	TOTAL
Evolution des engagements						
Valeur actualisée de l'obligation en début d'exercice	88,6	187,5	276,1	85,6	185,9	271,5
Coût des services rendus de la période	3,7	1,0	4,7	3,8	0,9	4,7
Intérêts sur la dette actuarielle	1,7	6,6	8,3	1,2	5,6	6,8
Acquisitions	1,0	-	1,0	0,6	-	0,6
Cessions	-	-	-	-	-	-
Réductions/liquidations	-	-	-	(1,2)	(3,0)	(4,2)
Perte actuarielle (gain actuariel)	3,0	8,2	11,2	2,1	3,5	5,6
Dont pertes (gains) actuarielles sur expérience	(0,2)	(5,2)	(5,4)	1,6	(0,6)	1,0
Dont pertes (gains) actuarielles sur hypothèses démographiques	(3,2)	(3,8)	(7,0)	0,1	(0,5)	(0,4)
Dont pertes (gains) actuarielles sur hypothèses financières	6,4	17,2	23,6	0,4	4,6	5,0
Prestations versées	(7,3)	(8,3)	(15,6)	(7,1)	(8,2)	(15,3)
Modifications de plans	-	-	-	0,3	-	0,3
Autres (dont effet de change)	(5,1)	(9,1)	(14,2)	(0,4)	(13,4)	(13,8)
Valeur actualisée de l'obligation en fin d'exercice (1)	85,6	185,9	271,5	84,9	171,3	256,2
Evolution des actifs des régimes						
Valeur vénale des actifs des régimes en début d'exercice	2,0	137,8	139,8	1,8	140,4	142,2
Rendement réel des actifs	-	16,0	16,0	-	11,2	11,2
Dont produits d'intérêt sur les actifs	-	4,8	4,8	-	4,3	4,3
Dont gains actuariels (pertes)	-	11,2	11,2	-	6,9	6,9
Cotisations employeurs	0,4	2,2	2,6	0,5	3,2	3,7
Réductions/liquidations	-	-	-	-	(2,7)	(2,7)
Prestations versées	(0,6)	(8,3)	(8,9)	(0,7)	(8,1)	(8,8)
Autres (dont effet de change)	-	(7,3)	(7,3)	-	(10,8)	(10,8)
Valeur vénale des actifs des régimes en fin d'exercice (2)	1,8	140,4	142,2	1,6	133,2	134,8
Couverture financière (a) = (2) - (1)	(83,8)	(45,5)	(129,3)	(83,3)	(38,1)	(121,4)
Plafonnement d'actifs (b)	0,5	-	0,5	0,5	-	0,5
MONTANT NET DES DROITS (- a + b)	84,3	45,5	129,8	83,8	38,1	121,9
Provisions	84,3	45,4	129,7	83,8	38,1	121,9
Autres	-	0,1	0,1	-	-	-

Actifs des régimes

Le taux de rendement réel des actifs sur l'exercice 2017 est de l'ordre de 7,9%.

L'allocation moyenne des actifs des régimes du Groupe est la suivante :

	31 DÉCEMBRE 2016	31 DÉCEMBRE 2017
Actions	34,2%	35,0%
Obligations d'État	1,4%	1,0%
Obligations corporate	30,3%	22,0%
Actifs cotés	66,0%	58,0%
Immobilier	0,9%	0,9%
Fonds général d'assureur	13,6%	14,0%
Autres ⁽¹⁾	19,6%	27,1%
Actifs non cotés	34,0%	42,0%

⁽¹⁾ Liability Driven Investment (LDI) inclus.

Pour 2018, la contribution à la couverture des régimes à prestations définies devrait être de l'ordre de 2,9 millions d'euros.

Evolution des droits à remboursement

Les droits à remboursement concernent la part des droits des salariés au titre des engagements postérieurs à l'emploi correspondant à la période effectuée avec l'employeur précédent ou lorsque le contrat d'exploitation stipule que les droits des salariés au titre de ces engagements sont remboursés par un tiers. Ils s'élèvent à 5,8 millions d'euros au 31 décembre 2017 (7,0 millions d'euros au 31 décembre 2016).

Coût net des avantages postérieurs à l'emploi

(en millions d'euros)	2016			2017		
	RÉGIMES NON FINANCÉS	RÉGIMES FINANCÉS	TOTAL	RÉGIMES NON FINANCÉS	RÉGIMES FINANCÉS	TOTAL
Coût des services rendus de la période	(3,7)	(1,0)	(4,7)	(3,8)	(0,9)	(4,7)
Intérêts sur la dette actuarielle	(1,7)	(6,6)	(8,3)	(1,2)	(5,6)	(6,8)
Produits d'intérêts sur les actifs des régimes	-	4,8	4,8	-	4,3	4,3
Réductions / liquidations	-	-	-	1,2	0,3	1,5
Modifications de plans	-	-	-	(0,3)	-	(0,3)
Autres	0,2	(0,6)	(0,4)	-	(0,8)	(0,8)
Coût net des avantages postérieurs à l'emploi au compte de résultat consolidé ⁽¹⁾	(5,2)	(3,4)	(8,6)	(4,1)	(2,7)	(6,8)
Ecart actuariel sur actifs des régimes	-	11,2	11,2	-	6,9	6,9
Ecart actuariel sur expérience	0,2	5,2	5,4	(1,6)	0,6	(1,0)
Ecart actuariel sur hypothèses démographiques	3,2	3,8	7,0	(0,1)	0,5	0,4
Ecart actuariel sur hypothèses financières	(6,4)	(17,2)	(23,6)	(0,4)	(4,6)	(5,0)
Ecart actuariel sur droits à remboursement	(1,0)	-	(1,0)	-	-	-
Coût net des avantages postérieurs à l'emploi impactant les autres éléments du résultat global ⁽¹⁾	(4,0)	3,0	(1,0)	(2,1)	3,4	1,3
TOTAL ⁽¹⁾	(9,2)	(0,4)	(9,6)	(6,2)	0,7	(5,5)

⁽¹⁾ Y compris le coût net des avantages des activités non poursuivies

Les coûts comptabilisés au compte de résultat sont enregistrés en résultat opérationnel, à l'exception de la charge d'intérêts nette, qui est enregistrée en résultat financier.

Sensibilité de la valeur actualisée de l'obligation et du coût des services rendus de la période

La dette actuarielle du Groupe est particulièrement sensible aux taux d'actualisation et d'augmentation des salaires.

Ainsi, une hausse de 0,5% du taux d'actualisation diminuerait la valeur actualisée de l'obligation du Groupe d'environ 16,1 millions d'euros et le coût des services rendus de l'année suivante de 0,4 million d'euros. Une baisse de 0,5% du taux d'actualisation augmenterait la valeur actualisée de l'obligation de 16,9 millions d'euros et le coût des services rendus de l'année suivante de 0,2 million d'euros.

Par ailleurs, une hausse de 0,5% du taux d'augmentation des salaires accroîtrait la valeur actualisée de l'obligation du Groupe d'environ 3,4 millions d'euros.

VII.5.2.4. RÉGIMES MULTI-EMPLOYEURS

Dans le cadre d'accords collectifs, certaines sociétés du Groupe participent à des régimes de retraite multi-employeurs à prestations définies.

Cas général

Les principaux plans multi-employeurs se trouvent majoritairement aux Pays-Bas, aux Etats-Unis et en Suède. La dépense correspondante enregistrée en compte de résultat consolidé est égale aux cotisations de l'année ; elle est de l'ordre de 9 millions d'euros en 2017 (environ 12 millions d'euros en 2016), ce qui n'inclut pas la contribution au plan SPOV aux Pays-Bas (cf. infra).

Cas particulier : régime SPOV aux Pays-Bas

Le Groupe participe également à un régime à prestations définies multi-employeurs au travers de ses filiales aux Pays-Bas. Il s'agit du régime de retraite multi-employeurs SPOV (*Stichting Pensioenfonds Openbaar Vervoer*). La pension de retraite est basée sur un pourcentage du salaire de référence moyen de la carrière par année d'ancienneté.

Le SPOV est un fonds de pension, non obligatoire, ouvert aux entreprises relevant de la Convention Collective Nationale du Transport Public aux Pays-Bas. 27 entreprises étaient adhérentes à fin 2017. Les salariés éligibles des sociétés du groupe Transdev adhérentes acquièrent des droits à partir de 21 ans sur la base de 1,8% du salaire de référence par année de service (taux 2017).

Un conseil d'administration composé de représentants des employeurs et des salariés régit la gouvernance du fonds. Il s'appuie sur des comités d'experts. La situation financière du fonds de pension est évaluée par la Banque Centrale Néerlandaise et l'Autorité des Marchés Financiers locale.

Au 31 décembre 2017,

- les actifs de couverture (à 100%) s'élèvent à 3,9 milliards d'euros. Au 31 décembre 2017, ils sont principalement constitués d'actions (30%), d'obligations d'Etat (32%) et de valeurs immobilières (9%) ;
- la valeur actualisée de l'obligation dans le référentiel comptable local est estimée à 3,5 milliards d'euros (à 100%).

Ainsi, le plan présente un surplus. Comme le Groupe n'a aucun droit sur ce surplus, aucun actif n'est reconnu dans l'état de la situation financière consolidée (plafonnement d'actif).

Les hypothèses économiques retenues pour le calcul de l'obligation dans le référentiel local au 31 décembre 2017 sont les suivantes :

- taux d'actualisation de 1,4 %,
- taux d'indexation des retraites, conditionné à un ratio minimal de couverture du fonds de pension selon la législation néerlandaise en vigueur, de 0%.

La contribution au fonds par les filiales du Groupe aux Pays-Bas est inférieure à 50% à fin 2017. La contribution du Groupe au SPOV concerne principalement les salariés de l'activité Transport Public, activité dont la durée dépend du renouvellement des contrats ; quand un contrat est perdu au profit d'un autre opérateur, les engagements du Groupe envers les salariés qui sont transférés au nouvel opérateur font également l'objet d'un transfert et le Groupe n'a plus aucune obligation quant aux anciens bénéficiaires.

Le coût des services rendus s'élève à 28,6 millions d'euros en 2017, ce qui correspond à la contribution de l'employeur.

VII.6. ACTIFS CONTRACTUELS

VII.6.1. ACTIFS INCORPORELS DU DOMAINE CONCÉDÉ ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS (HORS GOODWILL)

Les actifs incorporels nets se détaillent par nature et par flux comme suit :

(en millions d'euros)	ACTIFS INCORPORELS DU DOMAINE CONCÉDÉ	MARQUES	AUTRES ACTIFS INCORPORELS À DURÉE DE VIE INDÉTERMINÉE	ACTIFS INCORPORELS À DURÉE DE VIE INDÉTERMINÉE	CONTRATS ET PORTFEUILLES ACQUIS	LOGICIELS ACQUIS	AUTRES ACTIFS INCORPORELS À DURÉE DE VIE DÉFINIE	ACTIFS INCORPORELS À DURÉE DE VIE DÉFINIE	AUTRES ACTIFS INCORPORELS
1^{er} janvier 2016	6,4	125,7	23,3	149,0	48,5	21,9	28,5	98,9	247,9
Investissements	-	-	-	-	0,1	8,6	10,4	19,1	19,1
Cessions	-	-	-	-	-	(0,3)	(1,3)	(1,6)	(1,6)
Pertes de valeur et amortissements	(2,0)	(31,6)	(6,8)	(38,4)	(26,5)	(11,1)	(7,7)	(45,3)	(83,7)
Variation de périmètre de consolidation	2,4	-	-	-	4,2	0,4	1,7	6,3	6,3
Effet de change	-	1,8	(0,7)	1,1	0,5	(0,1)	(0,4)	-	1,1
Autres mouvements	-	-	(0,5)	(0,5)	-	7,1	(3,5)	3,6	3,1
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2016	6,8	95,9	15,3	111,2	26,8	26,5	27,7	81,0	192,2
<i>Dont valeur brute</i>	26,0	131,2	62,9	194,1	249,9	90,9	63,6	404,4	598,5
<i>Dont amortissements et dépréciations cumulés</i>	(19,2)	(35,3)	(47,6)	(82,9)	(223,1)	(64,4)	(35,9)	(323,4)	(406,3)
31 décembre 2016	6,8	95,9	15,3	111,2	26,8	26,5	27,7	81,0	192,2
Investissements	-	-	0,3	0,3	0,1	7,5	15,0	22,6	22,9
Cessions	-	-	(0,4)	(0,4)	(0,2)	(0,2)	(0,1)	(0,5)	(0,9)
Pertes de valeur et amortissements	(2,0)	(2,8)	(10,4)	(13,2)	(13,9)	(13,2)	(7,8)	(34,9)	(48,1)
Variation de périmètre de consolidation	-	-	-	-	3,7	-	(0,6)	3,1	3,1
Effet de change	-	(6,7)	(0,7)	(7,4)	(0,9)	(0,3)	(0,8)	(2,0)	(9,4)
Autres mouvements	0,8	(2,6)	1,7	(0,9)	-	6,1	(5,1)	1,0	0,1
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2017	5,6	83,8	5,8	89,6	15,6	26,4	28,3	70,3	159,9
<i>Dont valeur brute</i>	27,6	121,7	54,6	176,3	232,9	98,6	73,6	405,1	581,4
<i>Dont amortissements et dépréciations cumulés</i>	(22,0)	(37,9)	(48,8)	(86,7)	(217,3)	(72,2)	(45,3)	(334,8)	(421,5)

En 2017, les pertes de valeur des actifs incorporels à durée de vie indéterminée concernent principalement les licences et les marques aux Etats-Unis (15,3 millions de dollars, du fait de l'évolution de l'environnement concurrentiel dans l'activité transport à la demande).

VII.6.2. ACTIFS CORPORELS

VII.6.2.1. ÉVOLUTION DE LA VALEUR NETTE DES ACTIFS CORPORELS

Les actifs corporels se détaillent par nature et par flux comme suit :

(en millions d'euros)	MATÉRIELS ROULANTS ET AUTRES MATÉRIELS DE TRANSPORT	INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATÉRIEL ET OUTILLAGE	CONSTRUCTIONS	TERRAINS	AUTRES	ACTIFS CORPORELS
1^{er} janvier 2016	709,2	90,9	111,8	64,6	87,6	1 064,1
Investissements	259,0	23,7	9,2	2,7	43,0	337,6
Cessions	(68,2)	(0,6)	(2,6)	(0,9)	(0,5)	(72,8)
Pertes de valeur et amortissements	(178,2)	(27,9)	(12,6)	(0,7)	(19,1)	(238,5)
Variation de périmètre de consolidation	-	0,5	-	-	0,5	1,0
Effet de change	0,5	0,7	(0,3)	(0,4)	(0,1)	0,4
Autres mouvements	15,4	0,4	1,4	0,2	(24,8)	(7,4)
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2016	737,7	87,7	106,9	65,5	86,6	1 084,4
<i>Dont valeur brute</i>	<i>1 831,8</i>	<i>247,7</i>	<i>189,1</i>	<i>70,4</i>	<i>189,1</i>	<i>2 528,1</i>
<i>Dont amortissements et dépréciations cumulés</i>	<i>(1 094,1)</i>	<i>(160,0)</i>	<i>(82,2)</i>	<i>(4,9)</i>	<i>(102,5)</i>	<i>(1 443,7)</i>
31 décembre 2016	737,7	87,7	106,9	65,5	86,6	1 084,4
Investissements	158,7	13,8	5,9	0,6	91,1	270,1
Cessions	(26,3)	(1,3)	(1,9)	(2,5)	(4,9)	(36,9)
Pertes de valeur et amortissements	(173,4)	(20,3)	(12,8)	(0,6)	(19,0)	(226,1)
Variation de périmètre de consolidation	(1,5)	-	(0,8)	(0,4)	(0,1)	(2,8)
Effet de change	(14,3)	(1,5)	(0,7)	(0,2)	(2,5)	(19,2)
Autres mouvements	10,2	(11,7)	(0,4)	2,4	(2,1)	(1,6)
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2017	691,1	66,7	96,2	64,8	149,1	1 067,9
<i>Dont valeur brute</i>	<i>1 907,6</i>	<i>225,9</i>	<i>187,7</i>	<i>70,3</i>	<i>290,7</i>	<i>2 682,2</i>
<i>Dont amortissements et dépréciations cumulés</i>	<i>(1 216,5)</i>	<i>(159,2)</i>	<i>(91,5)</i>	<i>(5,5)</i>	<i>(141,6)</i>	<i>(1 614,3)</i>

VII.6.2.2. LOCATION FINANCEMENT

Le Groupe a recours à des contrats de location financement pour financer certains actifs d'exploitation (essentiellement du matériel roulant et des biens immobiliers). Ces actifs sont inscrits dans l'état de la situation financière consolidée soit en immobilisations corporelles, soit en actifs financiers, s'agissant d'actifs (matériel roulant) traités selon la norme IFRIC 12 « Accords de concession de services ».

La valeur nette comptable de ces actifs se répartit comme suit par nature :

(en millions d'euros)	31 DÉCEMBRE 2016	31 DÉCEMBRE 2017
Matériels roulants et autres matériels de transport	165,4	148,0
Autres immobilisations corporelles nettes	16,0	14,1
TOTAL	181,4	162,1

Au 31 décembre 2017, les paiements minimums futurs au titre de ce type de contrat se répartissent comme suit :

(en millions d'euros)	LOCATION FINANCEMENT
2018	39,9
2019-2020	43,6
2021-2022	53,7
2023 et années suivantes	22,7
TOTAL MINIMUM DES PAIEMENTS FUTURS	159,9
Intérêts	(17,0)
VALEUR ACTUELLE DES PAIEMENTS AU TITRE DES CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT	142,9

VII.6.3. CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

VII.6.3.1. PAIEMENTS MINIMUMS FUTURS

(en millions d'euros)

	LOCATION SIMPLE
2018	293,2
2019-2020	439,1
2021-2022	275,3
2023 et années suivantes	222,0
TOTAL MINIMUM DES PAIEMENTS FUTURS	1 229,6

VII.6.3.2. LOYERS DUS AU TITRE DE LA PÉRIODE

(en millions d'euros)

	31 DÉCEMBRE 2016	31 DÉCEMBRE 2017
Loyers minimaux comptabilisés en charge de la période	(398,0)	(356,9)
Loyers conditionnels comptabilisés en charge de la période	-	-
TOTAL LOYERS DUS AU TITRE DE LA PÉRIODE	(398,0)	(356,9)

VII.6.3.3. « ENTITÉS STRUCTURÉES »

Le Groupe a mis en place des contrats de location simple pour son activité ferroviaire en Allemagne. Certains de ces contrats sont portés par des « entités structurées » détenues par des tiers. Le Groupe a mené des travaux d'analyse de ces montages qui ont conclu à l'absence de contrôle de la part de Transdev. Les engagements relatifs à ces contrats sont limités aux engagements de location simple et figurent dans le tableau ci-dessus.

VII.6.4. ACTIVITÉS DE CONCESSION : ACTIFS FINANCIERS OPÉRATIONNELS NON COURANTS ET COURANTS

(en millions d'euros)

	ACTIFS FINANCIERS OPÉRATIONNELS REPRÉSENTANT DES ACTIFS CORPORELS RETRAITÉS DANS LE CADRE D'IFRIC 12 ⁽¹⁾	ACTIFS FINANCIERS OPÉRATIONNELS COUVRANT DES PAIEMENTS FUTURS DE LOYERS ⁽²⁾	ACTIFS FINANCIERS OPÉRATIONNELS
1^{er} janvier 2016	252,1	-	252,1
Entrées	38,3	-	38,3
Remboursements/sorties	(38,6)	-	(38,6)
Variation de périmètre de consolidation	-	-	-
Pertes de valeur	-	-	-
Effet de change	0,8	-	0,8
Reclassement non courant/courant	-	-	-
Autres mouvements	1,6	97,9	99,5
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2016	254,2	97,9	352,1
<i>Dont montant brut</i>	254,2	97,9	352,1
<i>Dont pertes de valeur</i>	-	-	-
31 décembre 2016	254,2	97,9	352,1
Entrées	39,2	-	39,2
Remboursements/sorties	(39,5)	(8,0)	(47,5)
Variation de périmètre de consolidation	-	-	-
Pertes de valeur	-	-	-
Effet de change	(2,2)	-	(2,2)
Reclassement non courant/courant	-	-	-
Autres mouvements	-	(45,4)	(45,4)
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2017	251,7	44,5	296,2
<i>Dont montant brut</i>	251,7	44,5	296,2
<i>Dont pertes de valeur</i>	-	-	-
<i>Dont < 1 an</i>	34,9	5,4	40,3
<i>Dont > 1 an et < 5 ans</i>	132,5	20,6	153,1
<i>Dont > 5 ans</i>	84,3	18,5	102,8

⁽¹⁾ Ces montants correspondent aux droits inconditionnels à recevoir une rémunération de la part des autorités délégantes au titre de financements de matériel roulant pour le compte de ces autorités délégantes.

⁽²⁾ Ces montants correspondent aux droits inconditionnels à recevoir une rémunération de la part des autorités délégantes au titre de loyers à payer relatifs à du matériel roulant (à fin 2017, ces loyers sont dus à une autorité délégante).

Les actifs financiers opérationnels regroupent les actifs financiers résultant de l'application de l'IFRIC 12 aux contrats de concession (voir note VII.1.6.4).

Concernant les actifs financiers opérationnels représentant des actifs corporels retraités dans le cadre d'IFRIC 12 (actifs du Groupe),

- les flux de trésorerie liés à ces actifs financiers opérationnels (nouveaux actifs et remboursements du principal) sont détaillés dans les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement de l'état consolidé des flux de trésorerie (voir note V),
- la rémunération des actifs financiers opérationnels est inscrite dans le produit des activités ordinaires ; elle est détaillée dans la note VII.4.1.

Au 31 décembre 2017, les actifs financiers opérationnels sont principalement localisés en France (207,1 millions d'euros), en Allemagne (44,5 millions d'euros) et en Australie (44,6 millions d'euros).

VII.7. PROVISIONS

VII.7.1. TAUX D'ACTUALISATION

A l'exception des provisions pour engagements sociaux (voir note VII.5.2), les taux d'actualisation utilisés au 31 décembre 2017 sont les suivants :

	31 DÉCEMBRE 2016	31 DÉCEMBRE 2017
Euro		
2 à 5 ans	0,3%	- 0,1%
6 à 10 ans	1,2%	0,9%
Plus de 10 ans	2,6%	2,2%
Dollar américain		
2 à 5 ans	2,5%	2,9%
6 à 10 ans	3,9%	3,9%
Plus de 10 ans	4,9%	4,5%

La méthodologie de calcul de ces taux d'actualisation est présentée en note VII.2 « Recours à des appréciations du management dans l'application des normes comptables Groupe ».

VII.7.2 DÉTAIL DES PROVISIONS

(en millions d'euros)	PROVISIONS POUR LITIGES	PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS SOCIAUX	PROVISIONS POUR RESTRUCTURATIONS	PROVISIONS POUR PROPRE ASSUREUR ET SINISTRES	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	PROVISIONS
1^{er} janvier 2016	29,3	162,6	1,5	98,7	80,9	373,0
Dotation de l'exercice	17,1	19,3	3,0	83,1	20,2	142,7
Consommation de l'exercice	(7,1)	(22,1)	(1,2)	(72,7)	(22,7)	(125,8)
Reprises sans objet	(6,9)	(2,2)	-	(1,2)	(5,0)	(15,3)
Ecart actuariel	-	-	-	-	-	-
Désactualisation	0,2	4,4	-	1,4	0,4	6,4
Variation du périmètre de consolidation	0,1	3,5	-	-	-	3,6
Effet de change	0,1	(2,0)	-	2,2	-	0,3
Autres mouvements	0,9	0,3	-	(2,4)	1,7	0,5
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2016	33,7	163,8	3,3	109,1	75,5	385,4
<i>Dont part non courante</i>	14,0	163,8	1,1	52,2	53,1	284,2
<i>Dont part courante</i>	19,7	-	2,2	56,9	22,4	101,2
31 décembre 2016	33,7	163,8	3,3	109,1	75,5	385,4
Dotation de l'exercice	13,2	19,2	8,2	117,4	32,5	190,5
Consommation de l'exercice	(8,4)	(20,6)	(4,9)	(79,4)	(15,9)	(129,2)
Reprises sans objet	(6,5)	(0,9)	(0,2)	(1,9)	(14,1)	(23,6)
Ecart actuariel	-	(1,8)	-	-	-	(1,8)
Désactualisation	-	3,5	-	1,2	0,5	5,2
Variation du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-
Effet de change	(0,5)	(4,8)	(0,1)	(12,9)	(0,2)	(18,5)
Autres mouvements	0,3	(0,3)	(0,5)	-	(0,2)	(0,7)
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2017	31,8	158,1	5,8	133,5	78,1	407,3
<i>Dont part non courante</i>	14,8	158,1	1,3	51,6	47,7	273,5
<i>Dont part courante</i>	17,0	-	4,5	81,9	30,4	133,8

VII.7.2.1. PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS SOCIAUX

Au 31 décembre 2017, les provisions pour engagements sociaux ressortent à 158,1 millions d'euros dont 121,8 millions d'euros au titre des provisions pour retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi et 36,3 millions d'euros au titre des autres avantages à long terme. Les mouvements des engagements relatifs aux régimes de retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi sont détaillés dans la note VII.5.2 relative aux engagements sociaux.

VII.7.2.2. PROVISIONS POUR LITIGES

Les provisions pour litiges incluent l'ensemble des pertes jugées probables afférentes aux litiges de toutes natures (fiscal, social et autres) que le Groupe rencontre dans la conduite de ses affaires.

VII.7.2.3. PROVISIONS POUR PROPRE ASSUREUR ET SINISTRES

Les provisions pour propre assureur et sinistres concernent essentiellement les activités aux Etats-Unis (111,5 millions d'euros) où Transdev s'assure auprès de tiers, mais avec un certain niveau de franchise restant à sa charge.

VII.7.2.4. AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les autres provisions pour risques et charges comprennent :

- les provisions relatives aux obligations contractuelles de maintenance (grand levage) sur les activités rail en Allemagne,
- d'autres provisions pour risques et charges.

VII.8. GOODWILL

VII.8.1. VARIATION DE LA PÉRIODE ET DÉTAIL PAR UNITÉ GÉNÉRATRICE DE TRÉSORERIE

(en millions d'euros)	UCT "FRANCE"	UCT "PAYS-BAS"	UCT "ALLEMAGNE"	UCT "ETATS-UNIS"	UCT "AUSTRALIE ET NOUVELLE-ZÉLANDE"	UCT "ROYAUME-UNI ET IRLANDE"	UCT "CANADA"	UCT "EUROPE DU NORD"	UCT "IBÉRIE"	GOODWILL
1^{er} janvier 2016	499,0	3,6	24,2	106,0	29,7	17,1	22,1	-	4,7	706,4
Variation de périmètre de consolidation	4,6	-	-	-	6,7	-	-	-	-	11,3
Effet de change	-	-	-	3,4	0,5	(2,5)	1,5	-	-	2,9
Pertes de valeur	-	-	-	-	-	-	-	-	(1,4)	(1,4)
Autres mouvements	-	-	-	0,5	-	-	-	-	-	0,5
TOTAL 31 DÉCEMBRE 2016	503,6	3,6	24,2	109,9	36,9	14,6	23,6	-	3,3	719,7
<i>Dont montants bruts</i>	615,6	317,2	144,7	137,9	77,6	44,6	39,1	33,8	23,3	1 433,8
<i>Dont pertes de valeur cumulées</i>	(112,0)	(313,6)	(120,5)	(28,0)	(40,7)	(30,0)	(15,5)	(33,8)	(20,0)	(714,1)
31 décembre 2016	503,6	3,6	24,2	109,9	36,9	14,6	23,6	-	3,3	719,7
Variation de périmètre de consolidation	0,4	0,2	-	-	-	-	-	1,0	-	1,6
Effet de change	-	-	-	(13,3)	(1,8)	(0,5)	(1,3)	0,1	-	(16,8)
Pertes de valeur	-	-	-	-	-	(4,1)	-	-	-	(4,1)
Autres mouvements	1,0	-	-	-	-	0,1	-	-	-	1,1
TOTAL 31 DÉCEMBRE 2017	505,0	3,8	24,2	96,6	35,1	10,1	22,3	1,1	3,3	701,5
<i>Dont montants bruts</i>	617,0	317,3	144,7	121,2	73,8	43,1	36,9	33,9	21,9	1 409,8
<i>Dont pertes de valeur cumulées</i>	(112,0)	(313,5)	(120,5)	(24,6)	(38,7)	(33,0)	(14,6)	(32,8)	(18,6)	(708,3)

VII.8.2. TESTS DE DÉPRÉCIATION

Les goodwill et autres actifs incorporels à durée de vie indéterminée font l'objet de tests de dépréciation systématiques à chaque exercice et à chaque fois qu'il existe des indicateurs de pertes de valeur, selon les modalités précisées dans la note VII.1.8.

VII.8.2.1. HYPOTHÈSES CLÉS UTILISÉES POUR LA DÉTERMINATION DES VALEURS RECOUVRABLES

Les bases de construction des valeurs recouvrables sont présentées dans la note VII.1.8.

L'évolution du contexte économique et financier, les évolutions d'ordre concurrentiel, réglementaire peuvent affecter l'estimation des valeurs recouvrables, de même que des évolutions imprévues des systèmes politiques, économiques et juridiques de certains pays. Les projections de flux de trésorerie du plan à long terme traduisent l'évolution des volumes, des tarifs, des coûts directs et des investissements de la période, déterminés en se basant sur les contrats ou sur l'activité, en fonction des données historiques d'une part et des changements anticipés sur la période couverte par le plan à long terme d'autre part.

Les autres hypothèses qui influencent la détermination des valeurs recouvrables sont les taux d'actualisation et les taux de croissance à l'infini ; ils sont fonction du pays ou de la zone géographique de l'unité génératrice de trésorerie, conformément aux critères énoncés en notes VII.1.8 et VII.2. Les taux d'actualisation et les taux moyens de croissance à l'infini des principales UGT en 2017 sont les suivants :

UNITÉ GÉNÉRATRICE DE TRÉSORERIE	MODE DE DÉTERMINATION DE LA VALEUR RECOUVRABLE	TAUX D'ACTUALISATION	TAUX DE CROISSANCE À L'INFINI
France	Valeur d'utilité	6,2%	1,8%
Pays-Bas	Valeur d'utilité	5,7%	1,6%
Allemagne	Valeur d'utilité	6,4%	2,5%
Etats-Unis	Valeur d'utilité	7,0%	2,3%
Australie et Nouvelle-Zélande	Valeur d'utilité	7,0%	2,5%
Royaume-Uni et Irlande	Valeur d'utilité	6,7%	2,0%

VII.8.2.2. SENSIBILITÉ DES TESTS DE PERTES DE VALEUR

Les valeurs recouvrables déterminées dans le cadre des tests de dépréciation ont fait l'objet de tests de sensibilité sur la base d'un taux d'actualisation majoré de 1%, d'un taux de croissance à l'infini minoré de 1% et de flux de trésorerie opérationnels minorés de 5%. Ces hypothèses de variation sont considérées comme raisonnables au regard des activités du Groupe et des zones géographiques où sont implantées ses activités.

Pour l'UGT « Royaume-Uni et Irlande », ces variations conduisent à identifier une valeur recouvrable inférieure à la valeur comptable de l'unité génératrice de trésorerie :

UNITÉ GÉNÉRATRICE DE TRÉSORERIE	ÉCART ENTRE LA VALORISATION ET LA VALEUR NETTE COMPTABLE			
	ÉCART ENTRE LA VALEUR RECOUVRABLE ET LA VALEUR COMPTABLE	ÉCART ENTRE LA VALEUR RECOUVRABLE ET LA VALEUR NETTE COMPTABLE LIÉ À UNE AUGMENTATION DU TAUX D'ACTUALISATION (1%)	ÉCART ENTRE LA VALEUR RECOUVRABLE ET LA VALEUR NETTE COMPTABLE LIÉ À UNE DIMINUTION DU TAUX DE CROISSANCE À L'INFINI (1%)	ÉCART ENTRE LA VALEUR RECOUVRABLE ET LA VALEUR NETTE COMPTABLE LIÉ À UNE DIMINUTION DES FLUX DE TRÉSORERIE OPÉRATIONNELS (5%)
<i>(en millions d'euros)</i>				
UGT « Royaume-Uni et Irlande »	(4,1)	(6,1)	(6,1)	(4,5)
TOTAL	(4,1)	(6,1)	(6,1)	(4,5)

VII.9. SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE ET AUTRES TITRES NON CONSOLIDÉS

La liste des sociétés intégrées dans les états financiers consolidés est présentée dans la note VII.17.

Les engagements liés au périmètre du Groupe sont détaillés en note VII.13.

VII.9.1. CO-ENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

Toutes les sociétés consolidées selon la méthode de la mise en équivalence, qu'il s'agisse des co-entreprises ou des entreprises associées s'inscrivent dans le prolongement de l'activité opérationnelle du Groupe.

(en millions d'euros)	VALEUR DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE		QUOTE-PART DE RÉSULTAT NET	
	AU 31 DÉCEMBRE 2016	AU 31 DÉCEMBRE 2017	AU 31 DÉCEMBRE 2016	AU 31 DÉCEMBRE 2017
France	11,9	7,9	(0,1)	(1,4)
Ibérie	8,0	7,9	0,1	0,3
Allemagne	5,6	5,8	1,2	1,0
Colombie	5,1	4,5	0,9	-
Asie	(0,9)	3,5	1,8	(0,1)
Autres	-	-	-	-
PARTICIPATIONS DANS LES CO-ENTREPRISES	29,7	29,6	3,9	(0,2)
<i>Dont quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence au sein des activités poursuivies</i>			3,9	(0,2)
Asie	19,9	18,2	2,1	1,7
Ibérie	-	-	(4,5)	2,6
France	6,8	7,0	0,3	0,4
Pays-Bas	1,2	1,5	-	0,1
Autres	-	-	(2,8)	-
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES	27,9	26,7	(4,9)	4,8
<i>Dont quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence au sein des activités poursuivies</i>			(4,9)	4,8

Les co-entreprises et les entreprises associées ne sont pas considérées comme significatives individuellement au niveau du Groupe.

La plupart des partenariats sous contrôle conjoint existants au sein du Groupe sont des co-entreprises au sens d'IFRS 11 qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (voir note VII.1.2). Les principales co-entreprises sont présentes en France, en Colombie et en Allemagne.

L'évolution des participations dans les co-entreprises et les entreprises associées s'explique par les mouvements suivants :

(en millions d'euros)	CO-ENTREPRISES	ENTREPRISES ASSOCIÉES
SITUATION AU 1^{er} JANVIER 2016	35,2	26,0
Variation de périmètre de consolidation	-	3,3
Résultat net	3,9	(4,9)
Effet de change	0,1	0,6
Autres mouvements	(9,5)	2,9
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2016	29,7	27,9
Variation de périmètre de consolidation	(0,1)	-
Résultat net	(0,2)	4,8
Effet de change	(1,1)	(2,6)
Autres mouvements	1,3	(3,4)
PARTICIPATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2017	29,6	26,7

VII.9.2. TITRES NON CONSOLIDÉS

Les titres non consolidés du Groupe s'élèvent à 24 millions d'euros au 31 décembre 2017 (28,5 millions d'euros au 31 décembre 2016) et intègrent principalement :

- des participations dans des concessionnaires non contrôlés, propriétaires d'infrastructures de transport public (Mumbai Metro One Private Ltd, Nottingham City TPS...),
- ou des participations non contrôlés dans certaines sociétés d'économie mixte (SEM) en France (Grenoble, Nantes...).

Les participations dans les entreprises non consolidées ne sont pas considérées comme significatives individuellement au niveau du Groupe.

Sur l'exercice 2017, les variations incluent principalement :

- une prise de participation complémentaire dans la société finlandaise MaaS Global, créatrice de l'application Whim, portant le pourcentage de détention du Groupe à 13,9%,
- la cession des titres MTSA, concessionnaire du tramway de Tenerife (Espagne), détenue à hauteur de 13% par Tenemetro, filiale de Transdev à 60%.

VII.10. FINANCEMENT, INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les actifs et passifs financiers se composent principalement des éléments suivants :

- les dettes financières et la trésorerie active et passive ainsi que les équivalents de trésorerie (note VII.10.1),
- les autres actifs financiers courants et non courants (note VII.10.2),
- les instruments dérivés (note VII.10.4).

Les engagements hors bilan sont détaillés dans la note VII.13.

VII.10.1. ENDETTEMENT FINANCIER NET

L'endettement financier net représente la dette financière brute (dettes financières non courantes, courantes et trésorerie passive) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et après prise en compte de la juste valeur des dérivés de taux et de change.

VII.10.1.1. COMPOSANTES DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

Au 31 décembre 2017, les principales sources de financement du Groupe sont les suivantes :

- un prêt syndiqué, constitué
 - d'un prêt à terme de 500 millions d'euros à échéance mars 2021,
 - complété par une ouverture de crédit d'un montant total de 700 millions d'euros, non tirée au 31 décembre 2017, à maturité mars 2022, avec une option d'extension d'une année supplémentaire, à la main des prêteurs.

Ces crédits sont assortis d'un *covenant* financier devant être testé semestriellement (voir note VII.10.1.5).

- un placement *Schuldschein* (placement privé de droit allemand) pour un montant de 122,5 millions de dollars et de 68,5 millions d'euros, à maturités résiduelles de 3 à 9 ans.

Au 31 décembre 2017, l'endettement financier net du Groupe se décompose de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 DÉCEMBRE 2016	31 DÉCEMBRE 2017
Dettes financières non courantes	966,8	813,0
Dettes financières courantes	54,8	46,4
Trésorerie passive	11,4	10,1
DETTES FINANCIÈRES (y/c trésorerie passive)	1 033,0	869,5
Trésorerie active et équivalents de trésorerie	(448,4)	(344,4)
Juste valeur des dérivés de taux et de change relatifs à l'endettement financier net	7,7	2,4
Dépôts relatifs à des éléments d'endettement financier net	-	-
ENDETTEMENT FINANCIER NET ⁽¹⁾	592,3	527,5

⁽¹⁾ Les passifs liés à la mise à disposition de matériels roulants dans le cadre de concession ne sont pas intégrés dans l'indicateur « Endettement Financier Net » (voir note VII.1.6.4, « Actifs mis à disposition du Groupe par les autorités concédantes »).

En France, au cours de l'exercice 2017, le Groupe a cédé, sans recours, à un établissement financier sa créance Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) au titre de l'exercice 2017.

VII.10.1.2. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET TRÉSORERIE PASSIVE

La revue des soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie du Groupe à la clôture de l'exercice n'a pas mis en évidence de montants significatifs qui ne seraient pas disponibles pour le Groupe.

(en millions d'euros)	DISPONIBILITÉS	ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	TRÉSORERIE PASSIVE	TRÉSORERIE NETTE
1^{er} janvier 2016	190,3	4,7	195,0	(21,4)	173,6
Variation de l'activité	113,9	116,0	229,9	6,9	236,8
Variation de périmètre de consolidation	17,6	-	17,6	3,1	20,7
Effet de change	6,0	-	6,0	0,3	6,3
Autres mouvements	(0,5)	0,4	(0,1)	(0,3)	(0,4)
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2016	327,3	121,1	448,4	(11,4)	437,0
31 décembre 2016	327,3	121,1	448,4	(11,4)	437,0
Variation de l'activité	18,9	(116,1)	(97,2)	0,9	(96,3)
Variation de périmètre de consolidation	6,7	-	6,7	-	6,7
Effet de change	(12,7)	(0,9)	(13,6)	0,4	(13,2)
Reclassements en actifs/passifs destinés à la vente	0,2	-	0,2	-	0,2
Autres mouvements	(0,1)	-	(0,1)	-	(0,1)
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2017	340,3	4,1	344,4	(10,1)	334,3

VII.10.1.3. DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES ET COURANTES

L'évolution et le détail par nature des dettes financières courantes et non courantes au cours des exercices 2017 et 2016 est la suivante :

(en millions d'euros)	EMPRUNTS AUPRÈS DE VEOLIA	EMPRUNTS AUPRÈS DE LA CAISSE DES DÉPÔTS	PRÊT SYNDIQUÉ	PLACEMENT PRIVÉ SCHULDSCHEIN	CONTRATS DE LOCATION FINANCIÈRE	AUTRES DETTES FINANCIÈRES	TOTAL DETTES FINANCIÈRES
1^{er} janvier 2016	345,3	345,3	-	-	145,3	74,0	909,9
Flux de trésorerie	(345,3)	(345,3)	650,0	159,7	(40,2)	(30,8)	48,1
Augmentations/souscriptions	-	-	650,0	159,7	-	(5,6)	804,1
Remboursements	(345,3)	(345,3)	-	-	(40,2)	(25,2)	(756,0)
Flux sans impact trésorerie	-	-	-	-	56,3	7,3	63,6
Augmentations/souscriptions	-	-	-	-	56,5	-	56,5
Variation de périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	6,5	6,5
Effet de change	-	-	-	-	(0,2)	-	(0,2)
Autres mouvements	-	-	-	-	-	0,8	0,8
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2016 ⁽¹⁾	-	-	650,0	159,7	161,4	50,5	1 021,6
<i>Dont part courante</i>	-	-	-	-	40,8	14,0	54,8
<i>Dont part non courante</i>	-	-	650,0	159,7	120,6	36,5	966,8
31 décembre 2016	-	-	650,0	159,7	161,4	50,5	1 021,6
Flux de trésorerie	-	-	(150,0)	25,0	(41,0)	5,7	(160,3)
Augmentations/souscriptions	-	-	(150,0)	25,0	-	155,2	30,2
Remboursements	-	-	-	-	(41,0)	(149,5)	(190,5)
Flux sans impact trésorerie	-	-	-	(14,1)	22,5	(10,3)	(1,9)
Augmentations/souscriptions	-	-	-	-	23,3	-	23,3
Variation de périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	(0,4)	(0,4)
Effet de change	-	-	-	(14,1)	(0,8)	(13,7)	(28,6)
Autres mouvements	-	-	-	-	-	3,8	3,8
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2017 ⁽¹⁾	-	-	500,0	170,6	142,9	45,9	859,4
<i>Dont part courante</i>	-	-	-	-	34,3	12,1	46,4
<i>Dont part non courante</i>	-	-	500,0	170,6	108,6	33,8	813,0

⁽¹⁾ Données avant prise en compte de la juste valeur des dérivés de taux et de change relatifs à l'endettement financier net (voir note VII.10.4).

Maturité des dettes financières non courantes et courantes

(en millions d'euros)	31 DÉCEMBRE 2017	DONT :					
		< 1 AN	2 ANS	3 ANS	4 ANS	5 ANS	> 5 ANS
Prêt syndiqué	500,0				500,00		
Placement privé Schuldschein	170,6			85,1			85,5
Contrats de location financière	142,9	34,3	21,9	15,7	12,7	36,8	21,5
Autres dettes financières courantes et non courantes	45,9	12,1	13,8	7,8	2,4	2,0	7,8
DETTES FINANCIÈRES COURANTES ET NON COURANTES ⁽¹⁾	859,4	46,4	35,7	108,6	515,1	38,8	114,8

⁽¹⁾ Données avant prise en compte de la juste valeur des dérivés de taux et de change relatifs à l'endettement financier net (voir note VII.10.4).

Ventilation des dettes financières non courantes et courantes par devise

La principale monnaie d'endettement est l'euro. Des swaps de change prêteurs euros/emprunteurs de la devise servant au financement des filiales étrangères ont été mis en place (voir note VII.10.4.1).

Ventilation des dettes financières non courantes et courantes par taux

(en millions d'euros)	31 DÉCEMBRE 2016	31 DÉCEMBRE 2017
Taux fixe	284,1	269,9
Taux variable	737,5	589,5
DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES ET COURANTES ⁽¹⁾	1 021,6	859,4

⁽¹⁾ Données avant prise en compte de la juste valeur des dérivés de taux et de change relatifs à l'endettement financier net (voir note VII.10.4).

Après couverture de taux, la proportion de la dette financière brute à taux fixe est portée à 35% (instruments dérivés de taux détaillés dans la note VII.10.4.1).

VII.10.1.4. LIGNES DE CRÉDIT NON UTILISÉES

Les lignes de crédit non utilisées s'élèvent à 756,7 millions d'euros au 31 décembre 2017 et se répartissent comme suit :

(en millions d'euros)	31 DÉCEMBRE 2017	DONT :			
		< 1 AN	> 1 AN ET < 3 ANS	> 3 ANS ET < 5 ANS	> 5 ANS
Facilité de crédit de 700 millions d'euros	700,0	-	-	700,0	-
Autres lignes de crédit	56,7	40,0	16,7	-	-
TOTAL ⁽¹⁾	756,7	40,0	16,7	700,0	-

⁽¹⁾ Ce montant prend en compte une facilité de crédit de 40 millions d'euros, qui a été annulée en février 2018.

Le Groupe dispose d'une ouverture de crédit d'un montant total de 700 millions d'euros, non tirée au 31 décembre 2017, à maturité mars 2022, avec une option d'extension d'une année supplémentaire, à la main des prêteurs.

VII.10.1.5. COVENANTS

La documentation juridique des deux facilités de crédit (prêt à terme de 500 millions d'euros et ouverture de crédit de 700 millions d'euros) comporte un *covenant* financier, c'est-à-dire un engagement de respecter un ratio de couverture, dont le non-respect pourrait entraîner l'exigibilité anticipée des financements considérés. Le ratio à respecter, sur une base semestrielle, est le rapport entre l'endettement financier net ajusté et l'EBITDA ajusté.

Ce *covenant* est respecté au 31 décembre 2017.

VII.10.2. AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS ET COURANTS

(en millions d'euros)	ACTIFS FINANCIERS EN PRÊTS ET CRÉANCES NON COURANTS	TITRES NON CONSOLIDÉS	AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	TOTAL AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	ACTIFS FINANCIERS EN PRÊTS ET CRÉANCES COURANTS	AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	TOTAL AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS
1^{er} janvier 2016	52,1	28,7	23,2	104,0	17,7	25,2	42,9
Entrées	3,1	2,6	3,0	8,7	-	1,1	1,1
Remboursements/sorties	(0,8)	(0,8)	(2,4)	(4,0)	(3,8)	(0,5)	(4,3)
Variation de périmètre de consolidation	-	-	1,6	1,6	-	-	-
Pertes de valeur	-	(2,0)	-	(2,0)	(0,2)	-	(0,2)
Effet de change	-	(0,7)	0,1	(0,6)	-	0,9	0,9
Reclassement non courant/courant	(0,5)	-	-	(0,5)	0,5	-	0,5
Autres mouvements	0,2	0,7	(2,1)	(1,2)	-	0,5	0,5
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2016	54,1	28,5	23,4	106,0	14,2	27,2	41,4
<i>Dont montant brut</i>	54,4	34,8	23,4	112,6	20,7	27,2	47,9
<i>Dont pertes de valeur cumulées</i>	(0,3)	(6,3)	-	(6,6)	(6,5)	-	(6,5)
31 décembre 2016	54,1	28,5	23,4	106,0	14,2	27,2	41,4
Entrées	0,4	2,2	1,3	3,9	-	1,1	1,1
Remboursements/sorties	(0,2)	(5,8)	(2,1)	(8,1)	(6,6)	(0,3)	(6,9)
Variation de périmètre de consolidation	-	-	-	-	0,8	-	0,8
Pertes de valeur	-	(0,9)	-	(0,9)	(0,3)	-	(0,3)
Effet de change	(0,2)	(0,2)	(0,9)	(1,3)	-	(3,5)	(3,5)
Reclassement non courant/courant	(2,3)	-	-	(2,3)	2,3	-	2,3
Autres mouvements	-	0,2	3,0	3,2	0,7	3,3	4,0
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2017	51,8	24,0	24,7	100,5	11,1	27,8	38,9
<i>Dont montant brut</i>	52,1	31,3	24,7	108,1	18,1	27,8	45,9
<i>Dont pertes de valeur cumulées</i>	(0,3)	(7,3)	-	(7,6)	(7,0)	-	(7,0)

Au 31 décembre 2017, les actifs financiers en prêts et créances, d'un montant total de 62,9 millions d'euros, concernent principalement l'Allemagne (49,5 millions d'euros de dépôts de garantie liés à la location de matériel ferroviaire).

Les titres non consolidés sont décrits dans la note VII.9.2.

VII.10.3. RÉSULTAT FINANCIER

(en millions d'euros)

	EXERCICE 2016	EXERCICE 2017
Charges de l'endettement financier	(24,8)	(20,5)
Produits de trésorerie et des équivalents de trésorerie	0,2	0,2
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(24,6)	(20,3)
Désactualisation des provisions	(6,0)	(5,2)
Actifs et passifs évalués à la juste valeur par le résultat	(3,4)	4,4
Résultats sur actifs disponibles à la vente ⁽¹⁾	3,3	6,6
Dotations nettes sur provisions financières	(2,5)	(1,4)
Résultat de change (avant effet des swaps non échus)	2,4	(5,1)
Autres	(2,5)	(3,7)
AUTRES REVENUS ET CHARGES FINANCIERS	(8,7)	(4,4)

⁽¹⁾ Dont dividendes reçus pour 2,7 millions d'euros en 2017 (2,7 millions d'euros en 2016).

Le coût du financement net moyen est de l'ordre 3,3% en 2017 (3,5% en 2016).

Le résultat de change doit s'analyser conjointement avec les actifs et passifs évalués à la juste valeur par le résultat dont l'essentiel porte sur des swaps de change. Net de ces deux éléments, le résultat de change 2017 est une charge de (0,6) million d'euros (charge de -1,0 million d'euros en 2016).

VII.10.4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS ET INSTRUMENTS DÉRIVÉS

VII.10.4.1. RISQUES DE MARCHE ET INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Pour réduire et gérer son exposition aux risques de variation des taux d'intérêt, des cours de change et des cours des matières premières, Transdev a recours à des instruments dérivés qualifiés ou non de couverture. L'intégralité de ces dérivés est comptabilisée à la juste valeur dans l'état de la situation financière consolidée.

Au 31 décembre 2017, la juste valeur dans l'état de la situation financière consolidée des instruments dérivés est la suivante :

(en millions d'euros)	DÉTAIL PAR NATURE AU 31 DÉCEMBRE 2017				
	31 DÉCEMBRE 2016	31 DÉCEMBRE 2017	INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE TAUX	INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE CHANGE	INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE MATIÈRES PREMIÈRES
Actif - part courante					
- Couverture de flux de trésorerie	1,2	0,6	-	-	0,6
- Dérivés non qualifiés de couverture	1,1	1,6	-	1,6	-
Actif - part non courante					
- Couverture de flux de trésorerie	0,2	-	-	-	-
- Dérivés non qualifiés de couverture	-	-	-	-	-
Passif - part courante					
- Couverture de flux de trésorerie	1,6	1,2	-	-	1,2
- Dérivés non qualifiés de couverture	5,2	1,3	-	1,3	-
Passif - part non courante					
- Couverture de flux de trésorerie	2,8	2,0	-	-	2,0
- Dérivés non qualifiés de couverture	3,5	2,7	2,7	-	-
TOTAL	(10,6)	(5,0)	(2,7)	0,3	(2,6)

Gestion du risque sur matières premières

Afin de garantir une évolution maîtrisée du prix du carburant, une politique de couverture « carburant » est mise en place sur les contrats dont l'indexation n'est pas jugée adéquate ou pour couvrir des engagements contractuels. Le Groupe a recours soit à des contrats d'achats fermes de carburant soit à des instruments dérivés, dont les caractéristiques (notionnel, maturité) ont été définies en fonction des besoins prévisionnels de carburant (sur la base de commandes fermes ou de projection de flux hautement probables). Ces dérivés sont des swaps conclus en devise locale, venant fixer le prix d'achat à terme des carburants.

Ces produits dérivés ont été analysés dans le cadre de la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et qualifiés d'instruments de couverture (couverture de flux de trésorerie). Les impacts de ces instruments dérivés sur la performance et sur la situation financière sont présentés dans le tableau ci-dessous :

NATURE (en millions d'euros)	UNITÉ	DÉRIVÉS DE COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE				RÉSULTAT DE L'EXERCICE			ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	
		NOMINAL AU 31 DÉCEMBRE 2017				RECYCLAGE DE RÉSERVES DE JUSTE VALEUR À RÉSULTAT	RÉSULTAT, PART INEFFICACE	TOTAL RÉSULTAT	RÉSERVES DE JUSTE VALEUR (NETTES D'IMPÔT)	JUSTE VALEUR
		TOTAL	< 1 AN	> 1 AN ET < 5 ANS	> 5 ANS					
Swaps	Tonne, EUR	10 964	8 835	2 129	-	(0,3)	-	(0,3)	0,1	-
Swaps	Tonne, GBP	3 552	3 351	201	-	0,2	-	0,2	0,2	0,2
Swaps	Tonne, AUD	26 442	10 236	16 206	-	(1,7)	-	(1,7)	(2,0)	(2,8)
TOTAL		40 958	22 422	18 536	-	(1,8)	-	(1,8)	(1,7)	(2,6)

Gestion du risque de change

Risque de change lié au financement des filiales étrangères

Le Groupe est principalement financé en euros. Transdev a mis en place des swaps de change prêteurs euros/emprunteurs de la devise servant au financement des filiales étrangères. Ces swaps ont été analysés dans le cadre de la norme IAS 39 et n'ont pas été qualifiés d'instruments de couverture ; la réévaluation des financements en devises accordés aux filiales et les variations de valeur des swaps sont enregistrées de façon concomitante en résultat.

Les impacts sur le résultat et sur la situation financière de ces instruments dérivés de change sont présentés dans le tableau ci-dessous :

NATURE	DÉRIVÉS NON QUALIFIÉS DE COUVERTURE - NOMINAL AU 31 DÉCEMBRE 2017			(en millions d'euros)	
	(en millions de devises)			RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	JUSTE VALEUR DANS L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
	TOTAL	< 1 AN	> 1 AN		
Swap EUR/CAD	67,3	67,3		(1,1)	(0,4)
Swap EUR/SEK	900,0	900,0		1,5	(0,5)
Swap EUR/USD	60,0	60,0		4,6	1,5
Swap EUR/GBP	18,0	18,0		(0,1)	0,1
Swap EUR/AUD	21,0	21,0		(0,5)	(0,3)
Swap AUD/EUR	-	-		0,1	-
Swap AUD/NZD	22,5	22,5		(0,1)	(0,1)
TOTAL				4,4	0,3

Risque de change transactionnel

Le Groupe est peu exposé au risque de change transactionnel. En effet, les activités du Groupe sont réalisées par des filiales qui opèrent dans leur propre pays et dans leur propre devise. Leur exposition au risque de change est donc naturellement limitée.

Risque de conversion

Transdev supporte un risque de conversion des informations financières de ses filiales au niveau des comptes consolidés. Les principales devises concernées sont le dollar américain, le dollar australien et la couronne suédoise.

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité du produit des activités ordinaires du Groupe à une variation de plus ou moins 10% des parités de change face à l'euro, liée à la conversion des comptes des filiales libellés en devises étrangères :

(en millions d'euros)	CONTRIBUTION AUX COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2017						SENSIBILITÉ À UNE VARIATION DES QUATRE PRINCIPALES DEVISES FACE À L'EURO	
	EURO	DOLLAR AMÉRICAIN	DOLLAR AUSTRALIEN	COURONNE SUÉDOISE	AUTRES DEVISES	TOTAL	APPRÉCIATION EURO + 10%	DÉPRÉCIATION EURO -10%
	Produit des activités ordinaires	4 221,9	1 140,9	443,9	406,8	429,7	6 643,2	199,2

Gestion du risque de taux d'intérêt

La structure de financement du Groupe expose naturellement celui-ci aux risques de variations de taux d'intérêt. Ainsi, les dettes à taux variables impactent les résultats financiers en fonction de l'évolution des taux d'intérêt.

Les impacts sur le résultat et sur la situation financière des instruments dérivés de taux d'intérêt sont présentés dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	INSTRUMENTS		RÉSULTAT DE L'EXERCICE							ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE		
	NATURE	UNITÉ	NOMINAL AU 31 DÉCEMBRE 2017				RECYCLAGE DE RÉSERVES DE JUSTE VALEUR À RÉSULTAT	RÉSULTAT, PART INEFFICACE	RÉSULTAT DES INSTRUMENTS NON QUALIFIÉS	TOTAL RÉSULTAT	RÉSERVES DE JUSTE VALEUR (NETTES D'IMPÔT)	JUSTE VALEUR
			TOTAL	< 1 AN	> 1 AN ET < 5 ANS	> 5 ANS						
Dérivés non qualifiés de couverture	Swap de taux	EUR	16,3	0,6	15,7	-	-	0,8	0,8	-	(2,7)	
Couverture de flux de trésorerie	Swap de taux	EUR	12,1	4,1	8,0	-	(0,1)	-	(0,1)	(0,1)	-	
TOTAL			28,4	4,7	23,7	-	(0,1)	0,8	0,7	(0,1)	(2,7)	

À structure d'endettement financier net au 31 décembre 2017 et politique de gestion constants, une variation des taux d'intérêts de 1% impacterait le résultat financier d'environ 5,6 millions d'euros (via le coût de la dette après couverture du Groupe).

VII.10.4.2. RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit provient essentiellement d'une éventuelle incapacité des clients à satisfaire à leurs obligations de règlement. Etant donné la nature de ses activités et de ses clients, Transdev ne considère pas qu'il y ait d'impact potentiel significatif généré par le risque de crédit.

L'antériorité des actifs non dépréciés et échus se présente de la manière suivante au 31 décembre 2017 :

(en millions d'euros)	NOTE	31 DÉCEMBRE 2017			MONTANT DES ACTIFS NON ÉCHUS	MONTANT DES ACTIFS ÉCHUS NON DÉPRÉCIÉS		
		VALEUR BRUTE	PERTES DE VALEUR	VALEUR NETTE		ÉCHUS 0-6 MOIS	ÉCHUS 6-12 MOIS	ÉCHUS > 1 AN
Actifs financiers opérationnels non courants et courants	VII.6.4	296,2	-	296,2	296,2	-	-	-
Créances clients	VII.4.2	870,0	(30,4)	839,6	692,2	125,2	15,3	6,9
Autres créances opérationnelles		223,6	(3,1)	220,5	195,6	10,0	11,9	3,0
Créances financières non courantes	VII.10.2	52,1	(0,3)	51,8	51,8	-	-	-
Créances financières courantes	VII.10.2	18,1	(7,0)	11,1	11,1	-	-	-
Autres actifs financiers non courants (hors créances financières)	VII.10.2	24,7	-	24,7	24,7	-	-	-
Autres actifs financiers courants (hors créances financières)	VII.10.2	27,8	-	27,8	27,5	-	-	0,3
TOTAL		1 512,5	(40,8)	1 471,7	1 299,1	135,2	27,2	10,2

VII.10.5. VALEUR COMPTABLE ET JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS PAR CATÉGORIE COMPTABLE

Les principes de détermination de la juste valeur sont présentés en note VII.1.9.3.

La juste valeur des prêts et créances est très proche de la valeur dans l'état de la situation financière consolidée.

Au 31 décembre 2017, les seuls actifs et/ou passifs financiers faisant l'objet d'accords de compensation globale exécutoire sont les dérivés gérés dans le cadre de contrats FBF et ISDA. Ces instruments ne sont compensables qu'en cas de défaut d'une des parties au contrat. Ils ne sont par conséquent pas compensés comptablement.

VII.10.5.1. ACTIFS FINANCIERS

Le tableau ci-dessous présente la valeur nette comptable et la juste valeur des actifs financiers du Groupe au 31 décembre 2017, regroupés selon les catégories définies par la norme IFRS 7.

(en millions d'euros)	NOTE	AU 31 DÉCEMBRE 2017					MODE DE DÉTERMINATION DE LA JUSTE VALEUR
		VALEUR DANS L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	CATÉGORIES D'ACTIFS FINANCIERS			INSTRUMENTS DÉRIVÉS	
			ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE	PRÊTS ET CRÉANCES	ACTIFS À LA JUSTE VALEUR PAR LE COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ SUR OPTION		
Titres de participation non consolidés	VII.9.2	24,0	24,0	-	-	-	
Actifs financiers opérationnels courants et non courants	VII.6.4	296,2	-	296,2	-	-	
Autres actifs financiers non courants	VII.10.2	76,5	-	76,5	-	-	
Instruments dérivés non courants et courants - actifs	VII.10.4	2,2	-	-	-	2,2	Niveau 2
Créances clients	VII.4.2	839,6	-	839,6	-	-	
Autres créances d'exploitation courantes	VII.4.2	388,2	-	388,2	-	-	
Autres actifs financiers courants	VII.10.2	38,9	-	11,9	27,0	-	Niveau 1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	VII.10.1	344,4	-	-	344,4	-	Niveau 2
TOTAL		2 010,0	24,0	1 612,4	371,4	2,2	

VII.10.5.2. PASSIFS FINANCIERS

Le tableau ci-dessous présente la valeur nette comptable et la juste valeur des passifs financiers au 31 décembre 2017, regroupés selon les catégories définies par la norme IFRS 7.

(en millions d'euros)	AU 31 DÉCEMBRE 2017						MODE DE DÉTERMINATION DE LA JUSTE VALEUR
	NOTE	VALEUR DANS L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	CATÉGORIES DE PASSIFS FINANCIERS				
			DETTES AU COÛT AMORTI	PASSIFS À LA JUSTE VALEUR PAR LE COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	PRÊTS ET CRÉANCES	INSTRUMENTS DÉRIVÉS	
Emprunts et autres passifs financiers							
<i>Dettes financières non courantes</i>	VII.10.1	813,0	813,0	-	-	-	
<i>Dettes financières courantes</i>	VII.10.1	46,4	46,4	-	-	-	
<i>Trésorerie passive</i>	VII.10.1	10,1	-	10,1	-	-	Niveau 2
Instruments dérivés non courants et courants - passifs	VII.10.4	7,2	-	-	-	7,2	Niveau 2
Part non courante et courante des loyers à payer dans le cadre de contrats de concession		44,5	-	-	44,5	-	
Dettes fournisseurs	VII.4.2	562,0	-	-	562,0	-	
Autres dettes d'exploitation	VII.4.2	1 080,2	-	-	1 080,2	-	
TOTAL		2 563,4	859,4	10,1	1 686,7	7,2	

VII.11. CAPITAUX PROPRES

VII.11.1. CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX PROPRIÉTAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

Capital

Au 31 décembre 2017, le capital social s'établit à 1 137 119 594 euros ; il est divisé en 118 203 700 actions de 9,62 euros de valeur nominale chacune, entièrement souscrites et libérées et de même catégorie (aucun instrument dilutif n'est en circulation).

Réserves de juste valeur

(en millions d'euros)	TITRES DISPONIBLES À LA VENTE	DÉRIVÉS DE MATIÈRES PREMIÈRES EN COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE	DÉRIVÉS DE TAUX EN COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE	TOTAL	DONT ATTRIBUABLES AUX PROPRIÉTAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE
Montant au 1 ^{er} janvier 2016	0,2	(14,9)	(0,1)	(14,8)	(12,9)
Variation de valeur	-	13,1	-	13,1	12,5
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	-	-
Montant au 31 décembre 2016	0,2	(1,8)	(0,1)	(1,7)	(0,4)
Variation de valeur	-	0,1	-	0,1	0,2
Variation de périmètre	-	-	-	-	0,0
Autres variations	-	-	-	-	(1,4)
MONTANT AU 31 DÉCEMBRE 2017	0,2	(1,7)	(0,1)	(1,6)	(1,6)

Réserves de conversion, ventilation par devise dans le total des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère

(en millions d'euros)	31 DÉCEMBRE 2016	31 DÉCEMBRE 2017
Dollar américain	9,5	5,1
Livre sterling	5,6	5,5
Dollar de Hong Kong	3,5	0,6
Won coréen	1,1	0,3
Peso colombien	(1,3)	(1,7)
Dollar australien	(3,4)	(7,4)
Dollar canadien	(5,2)	(6,9)
Autres devises ⁽¹⁾	(1,0)	(0,8)
TOTAL	8,8	(5,3)

⁽¹⁾ Autres devises : montants individuellement inférieurs à un million d'euros.

VII.11.2. PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Le détail de la variation des participations ne donnant pas le contrôle figure dans le tableau de variation des capitaux propres (voir note VI).

VII.12. IMPÔTS

VII.12.1. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

VII.12.1.1. DÉTAIL DE LA CHARGE FISCALE

L'impôt sur le résultat du Groupe de l'exercice 2017 est une charge qui s'élève à (1,0) million d'euros et se présente comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	EXERCICE 2016	EXERCICE 2017
Groupe fiscal Transdev Group (France)	12,2	5,3
Pays-Bas	0,7	0,2
États-Unis	12,2	5,5
Allemagne	7,7	(1,7)
Australie	(4,4)	(2,1)
Portugal	(0,4)	(0,3)
Suède	(0,3)	(0,8)
Autres	(4,0)	(7,1)
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	23,7	(1,0)
<i>Dont impôt courant</i>	<i>(16,3)</i>	<i>(24,8)</i>
<i>Dont impôt différé</i>	<i>40,0</i>	<i>23,8</i>

En 2017, le produit d'impôt différé de 23,8 millions d'euros intègre la reprise partielle de provision d'impôts différés actifs sur déficits fiscaux en France et en Suède, ainsi qu'une reprise d'impôts différés passifs aux Etats-Unis, à la suite de la dépréciation des marques et licences.

La quasi-totalité des filiales françaises ont opté pour le groupe d'intégration fiscale constitué par la société Transdev Group (convention d'une durée de cinq ans, conclue en 2011, renouvelable par tacite reconduction). La société Transdev Group est seule redevable envers le Trésor Public français de l'impôt courant sur les sociétés calculé sur la base de la déclaration fiscale d'ensemble. L'économie d'impôt susceptible d'en résulter est acquise à Transdev Group, société intégrante.

VII.12.1.2. CHARGE D'IMPÔT THÉORIQUE ET CHARGE D'IMPÔT COMPTABILISÉE

<i>(en millions d'euros)</i>	EXERCICE 2016	EXERCICE 2017
Résultat net des activités poursuivies (a)	68,1	76,1
Résultat des entreprises associées (b)	(1,0)	4,6
Impôts sur le résultat (c)	23,7	(1,0)
Résultat des activités poursuivies avant impôts (d) = (a)-(b)-(c)	45,4	72,5
TAUX D'IMPOSITION THÉORIQUE (e) ⁽¹⁾	34,43%	34,43%
CHARGE D'IMPÔT THÉORIQUE -(d) x (e)	(15,6)	(25,0)
Pertes de valeur nettes sur goodwill	(1,4)	(0,7)
Différences de taux ⁽²⁾	13,6	11,1
Plus et moins-values de cessions	2,1	2,3
Impôts sans base	(0,3)	0,4
Visibilité fiscale ⁽³⁾	17,4	12,8
Autres éléments	7,9	(1,9)
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (produit d'imposition réelle)	23,7	(1,0)

⁽¹⁾ Le taux d'imposition théorique indiqué est le taux d'impôt français (taux normal de 33,33%, auquel se rajoute la contribution sociale de 3,3%, portant le taux global à 34,43 %, hors contribution additionnelle de 5%).

⁽²⁾ Les différences de taux sont liées à la présence du Groupe dans des pays où les taux d'imposition sont différents du taux d'imposition en France.

⁽³⁾ La visibilité fiscale correspond principalement aux mouvements des impôts différés actifs non appréhendés.

VII.12.2. IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS

VII.12.2.1. ÉVOLUTION

L'évolution des impôts différés actifs et passifs au cours des exercices 2016 et 2017 est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS	IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS	IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS
1^{er} janvier 2016	218,1	(268,7)	(50,6)
Mouvements de l'activité en résultat	2,5	37,5	40,0
Mouvements de l'activité hors résultat	(1,5)	0,1	(1,4)
Variation de périmètre de consolidation	1,4	(1,2)	0,2
Effet de change	2,1	(3,2)	(1,1)
Autres mouvements	(0,7)	1,5	0,8
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2016	221,9	(234,0)	(12,1)
31 décembre 2016	221,9	(234,0)	(12,1)
Mouvements de l'activité en résultat	(19,1)	42,9	23,8
Mouvements de l'activité hors résultat	(1,3)	0,1	(1,2)
Variation de périmètre de consolidation	1,4	(0,8)	0,6
Effet de change	(6,7)	7,7	1,0
Compensation des périmètres intégrés ⁽¹⁾	(151,0)	151,0	-
Autres mouvements	(0,8)	0,8	-
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2017	44,4	(32,3)	12,1

⁽¹⁾ Les soldes d'impôts différés sont présentés à l'actif ou au passif de l'état de situation financière consolidée pour leur position nette par entité fiscale (voir note VII.1.10).

Les mouvements d'activité hors résultat intègrent principalement les effets impôt sur les ajustements de juste valeur et sur les écarts actuariels.

Au 31 décembre 2017, le montant des impôts différés actifs non appréhendés au bilan s'élève à 207,3 millions d'euros, dont 183,6 millions d'euros d'impôts différés actifs issus des déficits fiscaux.

VII.12.2.2. VENTILATION PAR NATURE ET PAR DESTINATION

<i>(en millions d'euros)</i>	31 DÉCEMBRE 2016	31 DÉCEMBRE 2017
Impôts différés actifs sur résultats	208,7	36,6
Impôts différés actifs hors résultats	13,2	7,8
IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS NETS	221,9	44,4
Impôts différés passifs sur résultats	(232,0)	(33,5)
Impôts différés passifs hors résultats	(2,0)	1,2
IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS	(234,0)	(32,3)
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	(12,1)	12,1
<i>Dont:</i>		
Déficits fiscaux	26,2	36,1
Immobilisations corporelles et incorporelles	(118,1)	(74,5)
Provisions et avantages sociaux	86,5	62,2
Amortissements dérogatoires en France	(40,1)	(35,1)
Autres	33,4	23,4

VII.12.2.3. ÉCHEANCIER DE PÉREMPTION DES IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS SUR DÉFICITS FISCAUX (NETS)

L'échéancier de péremption des impôts différés actifs sur déficits fiscaux reconnus au bilan au 31 décembre 2017 est le suivant :

(en millions d'euros)	ÉCHÉANCE AU 31 DÉCEMBRE 2017			TOTAL
	≤ 5 ANS	> 5 ANS	ILLIMITÉE	
IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS SUR DÉFICITS FISCAUX (NETS)	-	0,2	35,9	36,1

Les modalités de revue de la valeur recouvrable des impôts différés actifs relatifs à des pertes fiscales reportables sont explicitées dans la note VII.1.10, notamment la prise en compte d'un planning fiscal de 5 ans.

VII.12.3. CONTRÔLES FISCAUX

Dans le cadre de leurs activités courantes, les entités du Groupe en France et à l'étranger font l'objet de contrôles fiscaux réguliers. Le Groupe prend en compte dans son estimation des risques, les charges qui pourraient résulter des conséquences de ces contrôles fiscaux, en fonction de l'analyse technique des positions que le Groupe défend face aux administrations fiscales. L'estimation de ces risques est revue périodiquement, au regard de l'évolution des contrôles et des contentieux.

VII.13. ENGAGEMENTS HORS BILAN ET SÛRETÉS RÉELLES

VII.13.1. ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS ET REÇUS

Engagements et garanties donnés

(en millions d'euros)	31 DÉCEMBRE 2016	31 DÉCEMBRE 2017	ÉCHÉANCE		
			< 1 AN	ENTRE 1 ET 5 ANS	> 5 ANS
Garanties opérationnelles y compris <i>performance bonds</i>	718,5	709,6	271,4	226,6	211,6
Obligations d'investissement industriel et d'achat	57,4	58,3	46,1	9,8	2,4
Autres engagements opérationnels donnés	50,5	58,8	24,0	31,1	3,7
Engagements liés aux activités opérationnelles	826,4	826,7	341,5	267,5	217,7
Garanties de passif	55,7	40,1	0,3	39,8	-
Obligations d'achat et de vente	-	-	-	-	-
Engagements liés au périmètre du Groupe	55,7	40,1	0,3	39,8	-
Lettres de crédit	176,9	174,9	174,9	-	-
Autres engagements de financement	2,7	3,7	-	2,7	1,0
Engagements liés au financement	179,6	178,6	174,9	2,7	1,0
TOTAL ENGAGEMENTS DONNÉS	1 061,7	1 045,4	516,7	310,0	218,7

Engagements et garanties reçus

(en millions d'euros)	31 DÉCEMBRE 2016	31 DÉCEMBRE 2017	ÉCHÉANCE		
			< 1 AN	ENTRE 1 ET 5 ANS	> 5 ANS
Garanties opérationnelles	44,5	35,8	24,9	2,8	8,1
Engagements liés aux activités opérationnelles	44,5	35,8	24,9	2,8	8,1
Garanties de passif	1,4	5,4	0,1	5,3	-
Autres garanties liées aux variations de périmètre	-	-	-	-	-
Engagements liés au périmètre du Groupe	1,4	5,4	0,1	5,3	-
TOTAL ENGAGEMENTS REÇUS	45,9	41,2	25,0	8,1	8,1

Garanties opérationnelles

On entend par garantie opérationnelle ou d'exploitation, tout engagement non lié à des opérations de financement requis au titre de contrats ou marchés et en général dans le cadre de l'exploitation et de l'activité des sociétés du Groupe. On compte parmi ces garanties des engagements de type cautions de soumission sur appels d'offres, cautions de restitution d'acomptes, garanties de bonne fin d'exécution ou de performance dans le cadre de la conclusion de contrats ou de concessions.

Obligations d'investissement et d'achat

Il s'agit des engagements irrévocables liés à l'acquisition d'actifs opérationnels.

Lettres de crédit

Les lettres de crédit sont délivrées par des établissements financiers au profit de créanciers, clients ou fournisseurs de sociétés du Groupe, à titre de garantie dans le cadre de leurs opérations d'exploitation. Les lettres de crédit données correspondent principalement aux garanties données aux assureurs aux Etats-Unis afin de garantir le règlement des franchises lors de sinistres. Le montant global est actualisé par chaque assureur par calcul actuariel du risque sinistre, annuellement ou à chaque renouvellement de police d'assurance.

Les engagements donnés au titre des contrats de location simple sont détaillés dans la note VII.6.3.

VII.13.2. SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES EN GARANTIE DE DETTES FINANCIÈRES

Au 31 décembre 2017, les sûretés réelles données par le Groupe s'élèvent à 81,1 millions d'euros et ont pour vocation de garantir des dettes financières dont l'encours de crédit tiré à fin 2017 s'élève à 38,9 millions d'euros.

VII.14. AUTRES NOTES

VII.14.1. OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

VII.14.1.1. RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES ASSIMILÉS ACCORDÉS AUX PRINCIPAUX DIRIGEANTS (PARTIES LIÉES)

Les principaux dirigeants du Groupe sont constitués par les membres du Comité Exécutif de Transdev et par les administrateurs.

Rémunération des membres du Comité Exécutif

Le Comité Exécutif a évolué entre 2016 et 2017, passant d'un effectif moyen de 7,5 en 2016 (équivalent temps plein) à 9,3 en 2017, avec :

- le remplacement du Président Directeur Général et du Secrétaire Général,
- la nomination du Directeur des Ressources Humaines et du Directeur du Développement.

Le tableau ci-dessous présente la rémunération et les avantages assimilés accordés aux membres du Comité Exécutif de Transdev :

(en milliers d'euros)	2016	2017
Avantages à court terme hors cotisations patronales ⁽¹⁾	3 646,9	4 376,0
Cotisations patronales ⁽²⁾	1 093,2	1 271,1
Avantages postérieurs à l'emploi ⁽³⁾	104,8	84,8
Autres avantages à long terme ⁽⁴⁾	14,2	14,0
TOTAL	4 859,1	5 745,9

⁽¹⁾ Rémunérations fixes et variables, avantages en nature et indemnités de fin de contrat. Les rémunérations variables correspondent aux parts variables dues au titre des exercices N-1 et versées au cours de l'exercice suivant.

⁽²⁾ Hors cotisations au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

⁽³⁾ Coûts des services rendus.

⁽⁴⁾ Autres rémunérations acquises mais dues à long terme.

Jetons de présence des administrateurs de la société Transdev Group

L'assemblée générale de la société Transdev Group du 24 mars 2017 a fixé le montant global brut annuel des jetons de présence alloués au conseil d'administration et à répartir entre les administrateurs à 60 000 euros, au titre de l'année 2017.

VII.14.1.2. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

Les participations dans les co-entreprises et les entreprises associées sont détaillées dans la note VII.9.1. Ces transactions sont peu significatives et réalisées selon des conditions normales de marché.

VII.14.1.3. RELATIONS AVEC LES SOCIÉTÉS DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET DE VEOLIA ET LEURS FILIALES NON RATTACHÉES À TRANSDEV

Les relations avec les sociétés de la Caisse des Dépôts et de Veolia et leurs filiales non rattachées à Transdev sont décrites dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	RELATIONS AVEC LES SOCIÉTÉS DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET SES FILIALES NON RATTACHÉES À TRANSDEV		RELATIONS AVEC LES SOCIÉTÉS DE VEOLIA ET SES FILIALES NON RATTACHÉES À TRANSDEV	
	AU 31 DÉCEMBRE 2016	AU 31 DÉCEMBRE 2017	AU 31 DÉCEMBRE 2016	AU 31 DÉCEMBRE 2017
Titres de participation non consolidés	-	-	-	-
Créances				
Créances d'exploitation	0,1	-	2,7	2,2
Créances financières courantes	4,0	3,9	-	-
Instruments dérivés non courants - passif	-	-	3,5	2,7
Dettes				
Dettes d'exploitation	0,1	-	0,8	1,4
Dettes financières courantes	-	-	-	-
Dettes financières non courantes	-	-	-	-
Produit des activités ordinaires	-	-	0,3	0,3
Charges opérationnelles	-	-	(8,6)	(0,1)
Coût de l'endettement financier net	(2,4)	-	(2,4)	-

VII.14.2. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les cabinets EY et Mazars agissent en tant que commissaires aux comptes du Groupe

(en millions d'euros)	RÉSEAU EY	RÉSEAU MAZARS	AUTRES
Commissariat aux comptes	3,2	2,9	0,1
Prestations et diligences directement liées	0,6	-	-
AUDIT	3,8	2,9	0,1
Autres prestations ⁽¹⁾	0,2	0,2	-
TOTAL	4,0	3,1	0,1

⁽¹⁾ Juridique, fiscal, social...

VII.15. PROCÉDURES JUDICIAIRES OU D'ARBITRAGE EN COURS

Le Groupe est engagé dans le cours normal de ses activités dans un certain nombre de litiges et arbitrages avec des tiers ou avec l'administration fiscale de certains pays. Des provisions sont constituées au titre de ces litiges et arbitrages lorsqu'il existe une obligation (légale, contractuelle ou implicite) envers un tiers à la date de clôture, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie soit nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de cette sortie de ressources peut être estimé avec une fiabilité suffisante.

Les principales procédures judiciaires en cours sont exposées ci-dessous.

VII.15.1. AIDES RÉGIONALES AU TRANSPORT ROUTIER DE VOYAGEURS EN ÎLE-DE-FRANCE (FRANCE)

En 2004, le Syndicat Autonome des Transports de Voyageurs (SATV) et la Société Autocars R. Suzanne ont demandé à la Région Île-de-France d'abroger les délibérations de 1994, 1998 et 2001 instaurant le dispositif d'aides, aux motifs que la Région avait méconnu les dispositions de l'article 108-3 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne, qui impose que tout projet d'aides doit, préalablement à sa mise en œuvre, être notifié à la Commission Européenne.

Par un jugement rendu le 4 juin 2013, le tribunal administratif de Paris a enjoint à la Région de récupérer les aides versées. La Région a interjeté appel de cette décision et a accompagné son appel d'une demande de sursis à exécution qui a été rejetée le 31 décembre 2013.

Les exploitants n'ayant pas été parties à ces différentes instances sont intervenus volontairement dans le contentieux devant la Cour administrative d'appel de Paris, en déposant, le 27 février 2015, une tierce opposition contre l'arrêt de la Cour administrative du 12 juillet 2010.

Le 27 novembre 2015, la Cour administrative d'appel de Paris a conclu au rejet de la tierce opposition et enjoint à la Région Île-de-France de procéder à la récupération des aides dans un délai de 9 mois.

Transdev Île-de-France et sa filiale, Transports Rapides Automobiles (TRA), ont déposé, devant le Conseil d'Etat, le 27 janvier 2016, un pourvoi en cassation contre la décision de rejet de leur tierce opposition.

Si la Région Île-de-France venait à émettre un titre de recettes, un recours suspensif serait alors ouvert à Transdev Group ou ses filiales concernées devant le tribunal administratif.

Par ailleurs, une plainte a été déposée en octobre 2008 auprès de la Commission Européenne, relative au régime d'aides et de subventions institué depuis 1994 par la Région Île-de-France à destination de certaines entreprises de transport public dans cette région. En mars 2014, la Commission a annoncé l'ouverture d'une enquête approfondie et a notifié l'Etat Français de la décision d'ouverture d'une enquête formelle. Les « parties intéressées », dont Transdev Île-de-France et sa filiale Transports Rapides Automobiles (TRA), ont fait part de leurs observations à la Commission.

Par une décision du 2 février 2017, la Commission Européenne a reconnu que les régimes d'aides mis à exécution par la France en faveur des entreprises

de transport par autobus dans la Région Île-de-France sont compatibles avec le marché intérieur et ne peuvent donc pas faire l'objet de demandes de récupération des subventions par la Région. Seuls les intérêts au titre de la période d'illégalité (période entre le 20 octobre 1994 et le 2 février 2017) pourraient être récupérés.

Transdev SA, Transdev Île-de-France et Transports Rapides Automobiles (TRA) ont déposé le 15 mai 2017 auprès du Tribunal de l'Union Européenne (TUE) une requête en annulation partielle de la décision de la Commission Européenne, considérant que le régime d'aides n'a pas été mis illégalement en œuvre et n'avait pas à être notifié préalablement du fait qu'il s'agissait d'un régime d'aides existant, car instauré avant l'entrée en vigueur du Traité de Rome. La Région Île-de-France et d'autres opérateurs de transport franciliens ont également déposé un recours en annulation auprès du TUE. La décision du TUE n'est pas attendue avant fin 2018.

Aucune provision n'a été constituée dans les comptes du Groupe.

VII.15.2. METROLINK (ÉTATS-UNIS)

Le 17 octobre 2012, certains assureurs ont poursuivi Connex Railroad LLC et Transdev North America Inc. en Californie pour recouvrer les montants qu'ils avaient payés, à la suite d'un accident ayant eu lieu en 2008. Plusieurs assureurs parties à cette action en recouvrement, ont retiré leur plainte depuis, réduisant les montants réclamés de 132 millions de dollars à 22,4 millions de dollars. Par décision du juge californien en date du 9 octobre 2014, le litige sera jugé selon la loi de New York. En cas de jugement défavorable, les polices d'assurances de Connex Railroad LLC et de Veolia s'appliqueront, dans leurs modalités, conditions, exclusions et limites.

Le tribunal a par ailleurs rejeté les demandes des assureurs contre Connex Railroad LLC. Les demandes des assureurs dirigées contre Transdev North America Inc. ont également été rejetées. Les assureurs ont fait appel de cette dernière décision.

VII.16. DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS ET ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

En France, Transdev a fait l'acquisition, en février 2018, de la société Flybus, qui opère sur les plates-formes aéroportuaires de Paris, en assurant le transfert de passagers entre les avions et les terminaux et le transfert de personnels navigants des avions aux terminaux ou à leur hôtel (chiffre d'affaires de l'ordre de 10 millions d'euros).

VII.17. LISTE DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES DANS LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Au 31 décembre 2017, 633 entités étaient consolidées au sein du groupe Transdev (652 au 31 décembre 2016), dont:

- 561 sociétés intégrées globalement,
- 3 sociétés intégrées proportionnellement,
- 69 sociétés mises en équivalence, dont 17 co-entreprises.

En Suède, le Groupe a acquis en septembre 2017 la société DSB Uppland, qui opère le train régional Upptåget entre Uppsala, Gävle et Sala.

La liste des sociétés consolidées à fin 2017 est la suivante :

Méthode de consolidation	Nom de l'entité	Taux d'intérêt
ALGÉRIE		
IG	VEOLIA TRANSPORT PILOTE SARL	100,00
ALLEMAGNE		
IG	AHRWEILER VERKEHRS GMBH	100,00
IG	ALPINA IMMOBILIEN GMBH	100,00
IG	BAYERISCHE OBERLANDBAHN GMBH IG	100,00
IG	BAYERISCHE REGIOBAHN GMBH	100,00
IG	BUSTOURISTIK TONNE GMBH	100,00
IG	EISENBAHNWERKSTATT-GESELLSCHAFT MBH	100,00
IG	GRIENSTEIDL GMBH	100,00
MEQ	HABUS GMBH VERKEHRSBETRIEBE	51,00
IG	HEIDENHEIMER VERKEHRSGESELLSCHAFT MBH	74,84
MEQ	KSA VERWALTUNG GMBH AUGSBURG	49,00
MEQ	KSI GMBH & CO.KG AUGSBURG	49,00
IG	MITTELRHEINISCHER VERKEHRSBETRIEB GMBH	90,00
IG	MOVE ON TELEMATIC SERVICE GMBH	100,00
IG	NASSAUISCHE VERKEHRS-GESELLSCHAFT MBH	100,00
IG	NBRB TEILE UND LOGISTIKGESELLSCHAFT MBH	66,70
IG	NIEDERSCHLESISCHE VERKEHRSGESELLSCHAFT GMBH	85,00
IG	NORDDEUTSCHE VERKEHRSBETRIEBE GMBH	65,00
IG	NORD-OSTSEE-BAHN GMBH	100,00
IG	NORDWESTBAHN GMBH	64,00
IG	NUTZFAHRZEUGZENTRUM MITTELRHEIN GMBH	94,90
IG	OBERLANDBAHN FAHRZEUGBEREITSTELLUNGS GMBH	100,00
IG	OMNIBUS-VERKEHR RUOFF GMBH	100,00
IG	OSTSEELAND VERKEHR GMBH	100,00
IG	PALATINA BUS GMBH	100,00
MEQ	R M V BETEILIGUNGS GMBH	50,00
MEQ	RHEIN-BUS VERKEHRSBETRIEB GMBH	51,00
IG	ROHDE VERKEHRSBETRIEBE GMBH	100,00
IG	SAX-BUS EILENBURGER BUSVERKEHR GMBH	56,00
IG	SCHAUMBURGER VERKEHRS-GESELLSCHAFT MBH	51,00
IG	STADTBUS SCHWÄBISCH HALL GMBH	100,00
IG	TAETER-TOURS GMBH	51,00
IG	TRANS REGIO DEUTSCHE REGIONALBAHN GMBH	100,00
IG	TRANSDEV GMBH	100,00
IG	E TRANSDEV BAHN GMBH	100,00
IG	TRANSDEV MITTELDEUTSCHLAND GMBH	100,00
IG	TRANSDEV NIEDERSACHSEN/WESTFALEN GMBH	100,00
IG	TRANSDEV NORD GMBH	100,00
IG	TRANSDEV OSTWESTFALEN GMBH	100,00
IG	TRANSDEV PERSONALSERVICE GMBH	100,00
IG	TRANSDEV REGIO GMBH	100,00
IG	TRANSDEV REGIO OST GMBH	100,00
IG	TRANSDEV RHEINLAND GMBH	100,00
IG	TRANSDEV RHEIN-MAIN GMBH	100,00
IG	TRANSDEV SACHSEN-ANHALT GMBH	100,00
IG	TRANSDEV SERVICE GMBH	100,00
IG	TRANSDEV SERVICE WEST GMBH	100,00
IG	TRANSDEV STADT GMBH	100,00
IG	TRANSDEV SUD-WEST GMBH	100,00
IG	TRANSDEV TAJUNUS GMBH	100,00
IG	TRANSDEV VERTRIEB GMBH	100,00
IG	TRANSDEV WEST GMBH	100,00
IG	VERKEHRSBETRIEB LAHN DILL GMBH	100,00
IG	VERKEHRSBETRIEB RHEIN EIFEL MOSEL GMBH	100,00
IG	VERKEHRSBETRIEB RHEIN LAHN GMBH	100,00
IG	VERKEHRSBETRIEB RHEIN-WESTERWALD GMBH	100,00
IG	VERKEHRSGESELLSCHAFT GÖRLITZ GMBH	49,00
MEQ	WEST - BUS GMBH	49,00

Méthode de consolidation	Nom de l'entité	Taux d'intérêt
IG	WÜRTEMBERGISCHE BUS-GESELLSCHAFT GMBH	100,00
IG	WÜRTEMBERGISCHE EISENBAHN-GESELLSCHAFT MBH	100,00
AUSTRALIE		
IG	ACN 105 260 099	100,00
MEQ	BRISBANE FERRIES	50,00
IP	BUSLINK VIVO PTY LTD	50,00
IG	CONNEX MELBOURNE PTY LTD	100,00
IG	HARBOUR CITY FERRIES PTY LTD	100,00
MEQ	MAINCO MELBOURNE PTY LTD	30,00
MEQ	METROLINK VICTORIA PTY LTD	50,00
IG	TRANSDEV AUSTRALASIA PTY LTD	100,00
IG	TRANSDEV AUSTRALIA PTY LTD	100,00
IG	TRANSDEV BRISBANE FERRIES PTY LTD	100,00
IG	TRANSDEV FERRIES SYDNEY PTY LTD	100,00
IG	E TRANSDEV LINK PTY LTD	100,00
IG	TRANSDEV MAINTENANCE SERVICES PTY LTD	100,00
IG	TRANSDEV MELBOURNE PTY LTD	100,00
IG	TRANSDEV NSW PTY LTD	100,00
IG	TRANSDEV NSW SOUTH PTY LTD	100,00
IG	TRANSDEV QUEENSLAND PTY LTD	100,00
IG	TRANSDEV SOUTH WEST PTY LTD	100,00
IG	TRANSDEV SYDNEY PTY LTD	100,00
IG	TRANSDEV SYDNEY FERRIES PTY LTD	100,00
IG	TRANSDEV TSL PTY LTD	100,00
IG	TRANSDEV VICTORIA PTY LTD	100,00
IG	TRANSDEV WA PTY LTD	100,00
IG	VIVO CONNECT PTY LTD	100,00
AUTRICHE		
IG	TRANSDEV ÖSTERREICH GMBH	100,00
BELGIQUE		
IG	EUROLINES BELGIQUE	100,00
IG	WITTE KRUIS BELGIË BVBA	85,56
IG	WITTE KRUIS BELGIË VZW	86,42
CANADA		
IG	CITYWAY CANADA	100,00
IG	TRANSDEV CANADA INC.	100,00
IG	TRANSDEV QUEBEC, INC.	100,00
IG	TRANSDEV SERVICES (CANADA) INC	100,00
IG	YORK BRT SERVICES I INC.	100,00
CHILI		
IG	REDBUS URBANO SA	100,00
IG	VEOLIA TRANSPORT CHILE	100,00
CHINE		
MEQ	ANQING ZHONGBEI BUS CO., LTD	19,88
MEQ	HONG KONG ENGINEERING	50,00
MEQ	HONG KONG TRAMWAYS LIMITED	49,50
MEQ	NANJING ZHONGBEI	26,95
IG	VEOLIA TRANSPORT CHINA LTD HK	55,00
MEQ	VT RATP CHINA	50,00
MEQ	VT RATP CONSULTING CO.LTD	50,00
COLOMBIE		
MEQ	CITY MOVIL	25,52
MEQ	CIUDAD MOVIL	38,50
MEQ	CONEXION MOVIL	33,41

IG : Intégration globale ; IP : Méthode proportionnelle ; MEQ : Mise en équivalence ; E : Entrante

Méthode de consolidation	Nom de l'entité	Taux d'intérêt
CORÉE		
IG	SEOUL LINE 9	44,00
MEQ	VT RATP KOREA	50,00
ESPAGNE		
IP	CGT, S.A., CGEA CONNEX, S.A., MARFINA, S.L., ARANDE, S.L. Y SOLER & SAURET, S.A., UTE LEY 18/1982, DE 26 DE MAYO	66,00
IP	DETREN COMPANIA GENERAL DE SERVICIOS FERROVIARIOS, S.L., MARFINA, S.L. Y ARANDE, S.L., UTE, LEY 118/1982, DE 26 DE MAYO	66,00
MEQ	EUROLINES PENINSULAR	50,00
MEQ	MOVEBUS	50,00
IG	TRANSDEV ESPANA SLU	100,00
IG	VEOLIA TRANSPORTE ESPAÑA SLU	100,00
MEQ	VIAJES EUROLINES	37,50
ÉTATS-UNIS		
IG	10-10 TAXI AR, LLC	100,00
IG	10-10 TAXI FL 1, LLC	100,00
IG	10-10 TAXI MN, LLC	100,00
IG	10-10 TAXI NY, LLC	100,00
IG	10-10 TAXI TX 1, LLC	100,00
IG	10-10 TRANSPORTATION, LLC	100,00
IG	AIRLINES ACQUISITION CO., INC	100,00
IG	AIRPORT LIMOUSINE SERVICE, INC.	100,00
IG	ASSOCIATED CAB, LLC	100,00
IG	ATC PARTNERS LLC	100,00
IG	ATC/VANCOM OF ARIZONA, LIMITED PARTNERSHIP	100,00
IG	BELLE ISLE CAB COMPANY, INC.	100,00
IG	BLUE BOOTH INCORPORATED	84,21
IG	BLUE VAN JV	76,00
IG	BLUE VAN LEASING CORPORATION	100,00
IG	CENTRAL CAB COMPANY, INC.	100,00
IG	CENTURY CAB COMPANY, INC.	100,00
IG	CHAMPION CAB COMPANY, INC	100,00
IG	CHECKER AIRPORT TAXI, INC	100,00
IG	CHECKER CAB ASSOCIATION, INC.	100,00
IG	CHECKER YELLOW CAB OF JACKSONVILLE, LLC	100,00
IG	CHOICE CAB COMPANY, INC.	100,00
IG	CIRCLE CAB COMPANY, INC.	100,00
IG	CLASSIC CAB COMPANY, INC.	100,00
IG	CLEARWATER TRANSPORTATION, LLC	100,00
IG	CLOUD 9 SHUTTLE, INC.	100,00
IG	COAST CAB COMPANY, INC.	100,00
IG	COLONIAL CAB COMPANY, INC.	100,00
IG	COLORADO AIRPORT SHUTTLE SERVICES, LLC	100,00
IG	COLORADO CAB COMPANY, LLC	100,00
IG	COLORADO SPRINGS TRANSPORTATION, LLC D/B/A YELLOW CAB COMPANY OF COLORADO SPRINGS	100,00
IG	COLORADO TRANS MANAGEMENT, LLC	100,00
IG	COMPUTER CAB COMPANY, INC.	100,00
IG	CONNEX RAILROAD LLC	100,00
IG	CORDIAL CAB COMPANY, INC.	100,00
IG	DHTC, LLC	100,00
IG	DULLES TRANSPORTATION PARTNERSHIP	60,00
IG	ENVIRO CAB , LLC TX	100,00
IG	ENVIROCAB, LLC VIRGINIA	100,00
IG	GOLDEN TOUCH TRANSPORTATION OF NEW YORK, INC	100,00
IG	GOLDEN TOUCH TRANSPORTATION OF THE DISTRICT OF COLUMBIA	100,00
IG	GREEN TOMATO CARS DC, LLC:	100,00

Méthode de consolidation	Nom de l'entité	Taux d'intérêt
IG	GREEN TOMATO CARS VA, LLC	100,00
IG	HOUSTON O & M LLC	100,00
IG	HUNTLEIGH TRANSPORTATION SERVICES LLC	100,00
IG	INTELLIRIDE LLC	100,00
IG	JIMMY'S CAB, INC.	100,00
IG	KANSAS CITY LIMOUSINE LLC	100,00
IG	KANSAS CITY SHUTTLE LLC	100,00
IG	KANSAS CITY TAXI LLC	100,00
IG	MASSACHUSSETS BAY COMMUTER RAILROAD COMPANY, LLC	60,00
IG	MCLEAN CONSULTING, LLC	100,00
IG	MINI BUS SYSTEMS, INC.	100,00
IG	NATIONAL HARBOR TRANSPORTATION SERVICES LLC	100,00
IG	OAK STREET SALES, INC.	100,00
IG	PHOENIX TRANSIT JOINT VENTURE	82,00
IG	PITTSBURGH CAB COMPANY, INC.	100,00
IG	PITTSBURGH TRANSPORTATION COMPANY	100,00
IG	PITTSBURGH TRANSPORTATION GROUP CHARTER SERVICES, INC.	100,00
IG	PROFESSIONAL FLEET MANAGEMENT LLC	100,00
IG	PROFESSIONAL TRANSIT MANAGEMENT, LTD.	100,00
IG	PROFESSIONAL TRANSIT SOLUTIONS LLC	100,00
IG	PTM OF ASHEVILLE, INC.	100,00
IG	PTM OF ATTLEBORO, INC.	100,00
IG	PTM OF BOISE, LLC	100,00
IG	PTM OF CAPE COD, INC.	100,00
IG	PTM OF DUTCHESS COUNTY, INC.	100,00
IG	PTM OF GEORGIA, INC.	100,00
IG	PTM OF JACKSON, INC.	100,00
IG	PTM OF RACINE, INC.	100,00
IG	PTM OF TUCSON, INC.	100,00
IG	PTM OF WAUKESHA, INC.	100,00
IG	PTM OF WILMINGTON, INC.	100,00
IG	PTM PARATRANSIT OF TUCSON, INC.	100,00
IG	RAYRAY CAB COMPANY, LLC	100,00
IG	SACRAMENTO TRANSPORTATION, INC.	100,00
IG	SAFETY CAB COMPANY, INC.	100,00
IG	SCOUT CAB COMPANY, INC.	100,00
IG	SE FLORIDA TRANSPORTATION, LLC	100,00
IG	SECURE CAB COMPANY, INC.	100,00
IG	SELECT CAB COMPANY, INC.	100,00
IG	SENTINEL CAB COMPANY, INC.	100,00
IG	SERENE CAB COMPANY, INC.	100,00
IG	SERVICE CAB COMPANY, INC.	100,00
IG	SFO AIRPORTER, INC.	100,00
IG	SHAMROCK CHARTERS, INC	100,00
IG	SHAMROCK LEASING LLC	100,00
IG	SHAMROCK LUXURY LIMOUSINE LLC	100,00
IG	SHAMROCK TAXI OF FORT COLLINS, INC	100,00
IG	SHUTTLE ASSOCIATES LLC	100,00
IG	SHUTTLE EXPRESS, INC.	100,00
IG	SHUTTLEPORT ARIZONA JOINT VENTURE	65,00
IG	SHUTTLEPORT CALIFORNIA LLC	100,00
IG	SHUTTLEPORT CONNECTICUT LLC	100,00
IG	SHUTTLEPORT DC LLC	100,00
IG	SHUTTLEPORT FLORIDA LLC	100,00
IG	SHUTTLEPORT SERVICES ARIZONA LLC	100,00
IG	SKYLINE CAB COMPANY, INC.	100,00
IG	SMARTER MOBILITY, LLC	100,00
IG	SPENCER LEASING LLC	100,00
IG	SPLIT	100,00
IG	SUN TAXICAB ASSOCIATION, INC.	100,00

IG : Intégration globale ; IP : Méthode proportionnelle ; MEQ : Mise en équivalence ; E : Entrante

Méthode de consolidation	Nom de l'entité	Taux d'intérêt
IG	SUNRISE CAB COMPANY, INC.	100,00
IG	SUPER TRANSPORTATION OF FLORIDA, LLC	100,00
IG	SUPERIOR CAB COMPANY, INC.	100,00
IG	SUPERSHUTTLE ARIZONA, INC.	100,00
IG	SUPERSHUTTLE ATLANTA, LLC	100,00
IG	SUPERSHUTTLE DALLAS FORT WORTH, INC.	100,00
IG	SUPERSHUTTLE FRANCHISE CORPORATION	100,00
IG	SUPERSHUTTLE INTERNATIONAL DENVER, INC.	100,00
IG	SUPERSHUTTLE INTERNATIONAL, INC	100,00
IG	SUPERSHUTTLE LAS VEGAS, LLC	100,00
IG	SUPERSHUTTLE LEASING, INC.	100,00
IG	SUPERSHUTTLE LOS ANGELES, INC.	100,00
IG	SUPERSHUTTLE LOUISIANA, LLC	100,00
IG	SUPERSHUTTLE OF HOUSTON, LLC	100,00
IG	SUPERSHUTTLE OF MINNESOTA, INC.	100,00
IG	SUPERSHUTTLE OF PENNSYLVANIA, LLC	100,00
IG	SUPERSHUTTLE ORANGE COUNTY, INC.	100,00
IG	SUPERSHUTTLE RALEIGH-DURHAM, INC	100,00
IG	SUPERSHUTTLE SAN FRANCISCO, INC.	100,00
IG	SUPERSHUTTLE TENNESSEE, INC	100,00
IG	SUPERTAXI, INC	100,00
IG	SUPREME CAB COMPANY, INC.	100,00
IG	TEMPE ARIZONA VF JOINT VENTURE	85,00
IG	THE LIMO, INC.	100,00
IG	THE YELLOW CAB COMPANY	100,00
IG	TRANSDEV BUS ON DEMAND LLC	100,00
IG	TRANSDEV NORTH AMERICA INC	100,00
IG	TRANSDEV ON DEMAND, INC	100,00
IG	TRANSDEV SERVICES, INC	100,00
IG	UNIFIED DISPATCH, LLC	100,00
IG	VEOLIA TRANSPORTATION MAINTENANCE AND INFRASTRUCTURE, INC.	70,00
IG	WASHINGTON SHUTTLE, INC.	90,00
IG	WIER TRANSPORTATION	49,00
IG	YC HOLDINGS, INC	100,00
IG	YELLOW CAB ASSOCIATION, INC.	100,00
IG	YELLOW CAB COMPANY OF PITTSBURGH	100,00
IG	YELLOW TAXI ASSOCIATION, INC.	100,00
IG	ZTRIP, INC	100,00

FINLANDE

IG	TRANSDEV FINLAND OY	100,00
IG	TRANSDEV HELSINKI OY	100,00
IG	VEOLIA TRANSPORT ESPOO OY	100,00
IG	VEOLIA TRANSPORT VANTAA OY	100,00

FRANCE

IG	AEROPASS	100,00
IG	AERO-PISTE	100,00
IG	AIRCAR	100,00
MEQ	AIR PY	24,50
MEQ	ALBATRANS	57,55
IG	ALTIBUS.COM	65,97
IG	ANTRAS HOLDING	99,97
IG	ARY	99,97
IG	ARTOIS GOHELLE	100,00
IG	ATRIOM DU BEAUVAISIS	99,97
IG	ATRIOM DU COMPIEGNOIS	95,91
IG	AUTOBUS AUBAGNAIS	100,00
IG	AUTOBUS AURELIENS	69,67
IG	AUTOBUS DE L'ETANG	100,00

Méthode de consolidation	Nom de l'entité	Taux d'intérêt
IG	AUTOCARS ALIZES	99,97
IG	AUTOCARS D'ARCHE GROS	100,00
IG	AUTOCARS DE L'AVESNOIS	99,97
IG	AUTOCARS DE MARNE LA VALLEE	100,00
IG	AUTOCARS MARTIN HAUTE TARENTEISE VOYAGES	100,00
IG	AUTOCARS MUSSO	99,97
IG	AUTOCARS SABARDU	100,00
IG	AUTOCARS TOURNEUX	100,00
IG	AUXERROIS MOBILITES	100,00
IG	BEAUVAISIS MOBILITE	99,97
IG	BESANÇON MOBILITÉS	100,00
IG	BIEVRE BUS MOBILITES	100,00
MEQ	BIO SERVICE LOGISTIQUE	50,00
IG	BUS EST	100,00
IG	CABARO	99,97
IG	CAP PAYS CATHARE	99,97
IG	CARBU-WASH	100,00
IG	CARS DU PAYS D'AIX	100,00
IG	CEA TRANSPORTS	100,00
IG	CENTRALE DE RESERVATION EUROPE AUTOCAR	100,00
IG	CFTA	100,00
IG	CFTA CENTRE-OUEST	99,97
IG	CFTA PUY DE DÔME	100,00
IG	CFTA RHONE	100,00
IG	CIE ARMORICAINE DE TRANSPORTS	99,97
IG	CIE DES AUTOCARS DE TOURAINE	99,97
IG	CIOTABUS	100,00
IG	CITEBUS DES DEUX RIVES	100,00
IG	CITRAM AQUITAINE	99,97
IG	CITRAM PYRENEES	99,97
IG	CITYWAY	100,00
IG	COMPAGNIE DES AUTOCARS DE PROVENCE	100,00
IG	COMPAGNIE DES BACS DE LOIRE	100,00
IG	COMPAGNIE DES PARCS ET DES PASSEURS DU MONT SAINT MICHEL	99,97
MEQ	COMPAGNIE DES TRANSPORTS COLLECTIFS DE L'OUEST PARISIEN	50,00
IG	COMPAGNIE DES TRANSPORTS DE LA PORTE OCEANE	100,00
IG	COMPAGNIE DES TRANSPORTS DU PAYS DE VANNES	100,00
IG	COMPAGNIE FRANCAISE DE TRANSPORT INTERURBAIN	99,97
IG	COMPAGNIE OCEANE	100,00
IG	COMPAGNIE SAINT-QUENTINOISE DE TRANSPORTS	99,97
IG	CONNEX LOCATION CARS ET BUS	100,00
IG	E CONTRÔLE DE STATIONNEMENT EN VOIERIE	100,00
IG	COURRIERS DE LA GARONNE	99,97
IG	CREUSOT MONTCEAU TRANSPORTS	100,00
IG	E.A.P	100,00
IG	ECAUXMOBILITÉ	99,97
IG	ETABLISSEMENTS BREMOND FRERES	100,00
IG	ETABLISSEMENTS MONEGER ET COMPAGNIE	99,97
IG	EURE ET LOIR MOBILITÉ	99,97
MEQ	EURL LITTORAL	50,00
MEQ	EURL MEDISUD	50,00
IG	EUROLINES FRANCE	100,00
IG	FLEET ME	95,03
IG	FOURAS AIX	100,00
IG	FRIOUL-IF- EXPRESS	100,00
MEQ	IBERFRAN	12,71
MEQ	IBEROLINES	25,42
IG	INTER PISTES	100,00
IG	INTER VAL	100,00

IG : Intégration globale ; IP : Méthode proportionnelle ; MEQ : Mise en équivalence ; E : Entrante

Méthode de consolidation	Nom de l'entité	Taux d'intérêt	Méthode de consolidation	Nom de l'entité	Taux d'intérêt
IG	KERDONIS	100,00	MEQ	SOCIETE AEROPORTUAIRE DE GESTION ET D'EXPLOITATION DE BEAUVAIS	49,00
IG	LAVAL U.P	100,00	MEQ	SOCIETE DE GESTION DE L'AEROPORT DE LA REGION DE LILLE	34,00
IG	LES AUTOBUS ARTESIENS	99,96	IG	SOCIETE DE PRESTATIONS TRANSDEV IDF	100,00
IG	LES AUTOBUS DU FORT	100,00	IG	SOCIETE DE SERVICES ET D'EXPLOITATION DE GARES ROUTIERES	100,00
IG	LES CARS D'ORSAY	100,00	IG	SOCIETE DE TRANSPORT D'ANNONAY DAVEZIEUX ET EXTENSIONS	95,10
IG	LES CARS ROSE	100,00	IG	SOCIETE DE TRANSPORTS AUTOMOBILES ET DE VOYAGES	100,00
IG	LES COURRIERS AUTOMOBILES PICARDS	97,87	IG	SOCIETE DES TRANSPORTS BERARD	100,00
IG	LES COURRIERS DE L'AUBE	99,90	IG	SOCIETE DES TRANSPORTS BRIANCONNAIS	100,00
IG	LES COURRIERS DE SEINE ET OISE	100,00	IG	SOCIETE DES TRANSPORTS DE CALAIS ET EXTENSIONS	100,00
IG	LES LIGNES DU VAR	99,94	IG	SOCIETE DES TRANSPORTS DE DUNKERQUE ET EXTENSIONS	100,00
IG	LES RAPIDES DU VAL DE LOIRE	100,00	IG	SOCIETE DES TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION CHALONNAISE	80,00
IG	L'IMMOBILIERE DES FONTAINES	100,00	MEQ	SOCIETE DES TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION THONONNAISE	50,00
IG	LITTORAL NORD AUTOCARS	99,97	IG	SOCIETE DES TRANSPORTS DEPARTEMENTAUX DU GARD	99,97
IG	E MACONNAIS MOBILITES	100,00	IG	SOCIETE DES TRANSPORTS DEPARTEMENTAUX DU LOIR-ET-CHER	99,97
IG	MAINTENANCE, ETUDES ET REALISATIONS EN CIRCULATION URBAINE ET REGULATION	100,00	IG	SOCIETE DES TRANSPORTS DU BASSIN CHELLOIS	100,00
IG	MECA PISTE	100,00	IG	SOCIETE DES TRANSPORTS LIBOURNAIS	100,00
IG	MOBILITE ET SERVICES	99,97	IG	SOCIETE DES TRANSPORTS PAR AUTOCARS DE L'OUEST PAYS DE LA LOIRE	99,97
MEQ	MOBILITE LOGISTIQUE SANTE	50,00	IG	SOCIETE DES TRANSPORTS URBAINS DE DIEPPE	100,00
IG	MONT-BLANC BUS	74,89	IG	SOCIETE D'EXPLOITATION DE TRANSPORTS ET DE REPARATIONS AUTOMOBILES	100,00
IG	MOUV'IDEES	100,00	IG	SOCIETE DU METRO DE L'AGGLOMERATION ROUENNAISE	100,00
IG	MULHOUSE MOBILITÉS	87,83	IG	SOCIETE NICOISE D'ENLEVEMENT ET DE GARDIENNAGE	100,00
IG	N°4 MOBILITES	96,67	IG	SOCIETE NOUVELLE CPL	100,00
IG	NORMANDIE VOYAGES	99,97	IG	SOCIETE NOUVELLE DES AUTOBUS AJACCIENS	100,00
IG	ODULYS	55,00	IG	SOCIETE VAROISE DE TRANSPORTS	100,00
IG	PASSAGERS POLE SERVICES	100,00	IG	SOLEA	87,83
IG	PAYS D'OC MOBILITES	100,00	IG	SUD CARS	100,00
IG	POLE ILE DE FRANCE IMMOBILIER AND FACILITIES	100,00	IG	SUD EST MOBILITES	100,00
IG	PREVOST	99,97	IG	SURESNES U.P	100,00
IG	PROGETOURS	100,00	IG	TIPS	93,01
IG	PROXIWAY	100,00	IG	TPMR STRASBOURG	99,97
IG	RAMBOUILLET U.P	99,97	IG	TPMR TOULOUSE	99,94
IG	RAPIDES COTE D'AZUR	99,97	IG	TPMR TOURS	99,97
IG	RAPIDES DE BOURGOGNE	100,00	IG	TRANS PROVENCE	99,53
IG	RAPIDES DE SAONE ET LOIRE	100,00	IG	TRANS VAL DE FRANCE	100,00
IG	RAPIDES DU LITTORAL	99,85	IG	TRANS VAL D'OISE	100,00
MEQ	RATP DEV TRANSDEV ASIA SA	50,00	IG	TRANSAMO	95,05
IG	REGIE MIXTE DES TRANSPORTS TOULONNAIS	71,40	IG	TRANSOVOIE	99,50
MEQ	RHONEXPRESS	28,20	IG	TRANSDEV	100,00
IG	S.E.R.I 49	99,38	IG	TRANSDEV FOUGERES	100,00
MEQ	SAEM DES AUTOCARS ET AUTOBUS ALUNIS ET SAINTONGE	49,98	IG	TRANSDEV AEROPORT CARCASSONNE	100,00
IG	SAINT QUENTIN MOBILITE	100,00	IG	TRANSDEV AEROPORT LIAISONS	100,00
IG	SANTE MOBILITE SERVICES	70,00	IG	TRANSDEV AEROPORT PERPIGNAN	100,00
MEQ	SARL DELEYROLLE AAAC	48,00	IG	TRANSDEV AEROPORT SERVICES	100,00
MEQ	SARL GETS	50,00	IG	TRANSDEV AEROPORT TRANSIT	100,00
MEQ	SARL MARTEGALES	50,00	IG	TRANSDEV AGGLOMERATION DE BAYONNE	100,00
MEQ	SARL MIDI PROVENCE	50,00	IG	TRANSDEV ALPES	100,00
MEQ	SARL PATRICK	50,00	IG	TRANSDEV ALPES MARITIMES	99,97
MEQ	SARL PONT DE L'ARC	50,00	IG	TRANSDEV ARLES	100,00
MEQ	SARL PROVENCE SECOURS	50,00	IG	TRANSDEV AUVERGNE	100,00
MEQ	SARL SE LA MIMETAINE	50,00	IG	TRANSDEV BASSIN D'ARCACHON	100,00
MEQ	SARL SUD LOGISTIQUE	50,00	IG	TRANSDEV BRIVE	100,00
IG	SAS AUTONOMIE ET SANTE	100,00	IG	TRANSDEV BUSINESS INFORMATION SOLUTIONS	100,00
MEQ	SAS HOLDING MIMETAINE	50,00	IG	TRANSDEV CHAMBERY	100,00
IG	SCI DE LA MARE AU MOULIN	100,00			
IG	SCI DU CLOS PIERVIL	99,84			
MEQ	SCI LE PRÉ BOUDROT	49,00			
IG	SENONNAIS MOBILITES	100,00			
IG	SEVM SAS	100,00			
IG	SITE.OISE	66,00			
IG	SNC MASSILIA	100,00			

IG : Intégration globale ; IP : Méthode proportionnelle ; MEQ : Mise en équivalence ; E : Entrante

Méthode de consolidation	Nom de l'entité	Taux d'intérêt
IG	TRANSDEV DAUPHINE	100,00
IG	TRANSDEV DU MARSAN	100,00
IG	TRANSDEV ESPACES	100,00
IG	TRANSDEV EST	100,00
IG	TRANSDEV EUROLINES	100,00
IG	TRANSDEV EXPRESS RHONE-ALPES AUVERGNE	100,00
IG	TRANSDEV EXPRESS GRAND OUEST	100,00
IG	TRANSDEV EXPRESS SUD OUEST	100,00
IG	TRANSDEV GRAND EST	99,97
IG	TRANSDEV GROUP	100,00
IG	TRANSDEV HAUTE SAVOIE	100,00
IG	TRANSDEV ICM	100,00
IG	TRANSDEV ILE DE FRANCE	100,00
IG	TRANSDEV ILE DE FRANCE CSP CONTROLE	100,00
IG	TRANSDEV ISTRES	99,97
IG	TRANSDEV LIGNES VOSGES	99,97
IG	TRANSDEV LYS	100,00
IG	TRANSDEV LOCATION DE VEHICULES	100,00
IG	TRANSDEV MEDITERRANEE	100,00
IG	TRANSDEV MONTPELLIER	100,00
IG	TRANSDEV NANCY	100,00
IG E	TRANSDEV NIORT AGGLOMERATION	100,00
IG	TRANSDEV OUTRE MER	100,00
IG	TRANSDEV PARIS EST	100,00
IG	TRANSDEV PARIS SUD	100,00
IG	TRANSDEV PAYS D'OR	100,00
IG	TRANSDEV PAYS ROCHEFORTAIS	100,00
IG	TRANSDEV PICARDIE	99,97
IG	TRANSDEV POITOU-CHARENTES	99,97
IG	TRANSDEV REIMS	100,00
IG	TRANSDEV RHONE ALPES INTERURBAIN	99,97
IG	TRANSDEV ROANNE	100,00
IG	TRANSDEV ROYAN ATLANTIQUE	100,00
IG	TRANSDEV SAINT-DIZIER	100,00
IG	TRANSDEV SERVICES REUNION	100,00
IG	TRANSDEV SHUTTLE FRANCE	100,00
IG	TRANSDEV SUD	100,00
IG	TRANSDEV SUD OUEST	100,00
IG	TRANSDEV STATIONNEMENT	100,00
IG E	TRANSDEV TREFLE	100,00
IG	TRANSDEV URBAIN	100,00
IG	TRANSDEV VALENCE	100,00
MEQ	TRANSEVRY	44,37
IG	TRANSPORT DU VAL DE SEINE	99,97
IG	TRANSPORTS DE TOURISME DE L'OCEAN	99,97
IG	TRANSPORTS D'EURE-ET-LOIR	99,97
IG	TRANSPORTS DU VAL D'OISE	100,00
IG	TRANSPORTS EN COMMUN DE COMBS-LA-VILLE	100,00
IG	TRANSPORTS EN COMMUN DE LA REGION AVIGNONAISE	100,00
MEQ	TRANSPORTS EN COMMUN DE LA REGION MESSINE	39,96
IG	TRANSPORTS EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION ROUENNAISE	100,00
IG	TRANSPORTS MARNE ET MORIN	100,00
MEQ	TRANSPORTS PARIS BEAUVAIS	49,00
IG	TRANSPORTS PUBLICS DE L'AGGLOMERATION STEPHANOISE	100,00
IG	TRANSPORTS RAPIDES AUTOMOBILES	100,00
IG	TRANSPORTS URBAINS DU VALENCIENNOIS	100,00
IG	URBIS PARK SERVICES SAS	100,00
IG	VAD	99,97
IG	VAL D'EUROPE AIRPORTS	100,00
IG	VE AIRPORT	100,00
IG	VELOWAY	100,00

Méthode de consolidation	Nom de l'entité	Taux d'intérêt
MEQ	VEOLIA EDF NICE AUTO PARTAGE	69,98
IG	VILLENEUVE MOBILITES	100,00
IG	VISUAL	100,00
IG	VOYAGES CROLARD	100,00
IG	VOYAGES ET TRANSPORTS DE NORMANDIE	99,97
GUERNESEY		
IG	CAMELBACK INSURANCE LIMITED GUERNISAY	100,00
INDE		
IG	METRO ONE OPERATION	38,50
MEQ	RATP DEV TRANSDEV INDIA	50,00
IRLANDE		
IG	TRANSDEV DUBLIN LIGHT RAIL LTD	100,00
IG	TRANSDEV IRELAND BUS LIMITED	100,00
IG	TRANSDEV IRELAND LIMITED	100,00
ISRAEL		
IG	VEOLIA TRANSPORTATION ISRAEL LTD	100,00
LUXEMBOURG		
IG	TRANSDEV RÉ	100,00
MAROC		
IG	TRANSDEV RABAT SALE SA	99,99
NOUVELLE CALEDONIE		
MEQ	CARSUD SA	27,96
NOUVELLE ZELANDE		
IG	TRANSDEV AUCKLAND LTD	100,00
IG	TRANSDEV NEW ZEALAND LTD	100,00
IG	TRANSDEV WELLINGTON LTD	100,00
PAYS-BAS		
IG	ABEL TECHNOLOGIE B.V	86,41
IG	ACM OPLEIDINGEN BV	86,42
IG	ACM ZORGOPLEIDINGEN BV	86,42
MEQ	BEDRIJFSVERVOER LIMBURG BV	21,60
IG	CONNEXION FINANCE BV	86,42
IG	CONNEXION MULTIMODAL BV	86,42
IG	CONNEXION NEDERLAND NV	86,42
IG	CONNEXION OPENBAAR VERVOER NV	86,42
IG	CONNEXION RETAIL BV	86,42
IG	CONNEXION TAXI SERVICES BV	86,42
IG	CONNEXION TOURS BV	86,42
IG	CONNEXION VLOOT BV	86,42
IG	CONNEXION WATER BV	86,42
IG E	CONNEXION ZORGVERVOER BV	86,42
IG E	CONNEXION ZORGVERVOER ZUID HOLLAND BV	86,42
MEQ	COÖPERATIE REGIONAL AMBULANCEVOORZIENING KENNERMERLAND U.A.	43,21
MEQ	COÖPERATIE REGIONALE AMBULANCEVOORZIENING HAAGLANDEN U.A.	21,60
MEQ	CTS NOORD BV	44,07
IG E	CXX AML MATERIEEL B.V	86,42
IG	DE GROOTH VERVOER BV	86,42
IG	EUROLINES NETHERLANDS NV	100,00
IG	FUTURE TECHNOLOGY NEDERLAND BV	86,42
IG	CVU NV	86,42
IG	HEART SAFE LIVING BV	86,42

IG : Intégration globale ; IP : Méthode proportionnelle ; MEQ : Mise en équivalence ; E : Entrante

Méthode de consolidation	Nom de l'entité	Taux d'intérêt
IG	HERMES GROEP NV	86,42
IG	HERMES OPENBAAR VERVOER BV	86,42
IG E	KROON ARBOZAKEN BV	86,42
IG	OMNITAX BV	86,42
IG	OV REGIO IJSELMOND BV	86,42
IG	PERSONEELSVORZIENING BRABANTS BUSVERVOER BV	86,42
MEQ	PERSONENVERVOER GRONINGEN BV	28,80
IG	PERSONENVERVOER VAN DIJK DELFTZIJL BV	86,42
IG	PERSONENVERVOER ZUID-NEDERLAND BV	86,42
MEQ	REISINFORMATIEGROEP BV	28,35
IG	ROLINE BV	86,42
MEQ	SCHIPHOL TRAVEL TAXI BV	43,21
IG	STADSBUS GROEP MAASTRICHT NV	86,42
IG	STADSBUS MAASTRICHT PARTICIPATIES BV	86,42
IG	STAN ECOZORG B.V.	86,42
IG	STICHTING AMBULANCEZORG NOORD EN OOST GELDERLAND	86,42
IG	STICHTING REGIONALE AMBULANCEVOORZIENING ZEELAND	86,42
IG	TAXI CENTRALE MIDDEN-BRABANT	86,42
IG	TBC HOLDING B.V.	86,42
IG	TECHNO SERVICE NEDERLAND NV	86,42
MEQ E	TRANZER B.V.	12,96
IG	VEOLIA TRANSPORT BRABANT N.V.	86,42
IG	VEOLIA TRANSPORT FAST FERRIES B.V.	86,42
IG	VEOLIA TRANSPORT LIMBURG B.V.	86,42
IG	VEOLIA TRANSPORT LIMBURG BUS B.V.	86,42
IG	VEOLIA TRANSPORT LIMBURG TOUR	86,42
IG	VEOLIA TRANSPORT NEDERLAND HOLDING B.V.	86,42
IG	VEOLIA TRANSPORT NEDERLAND OPENBAAR VERVOER B.V.	86,42
IG	VEOLIA TRANSPORT PERSONEELSVORZIENING	86,42
IG	VEOLIA TRANSPORT RAIL B.V.	86,42
MEQ	VERENIGING AMBULANCEZORG REGIO NOORD-HOLLAND NOORD IN COÖPERATIEF VERBAND U.A.	43,21
IG	WITTE KRUIS AMBULANCE BV	86,42
IG	WITTE KRUIS AMBULANCEZORG BV	86,42
IG	WITTE KRUIS BV	86,42
IG	WITTE KRUIS HOLDING BV	86,42
IG	WITTE KRUIS MIDELEN BV	86,42
IG	WITTE KRUIS ZORG BV	86,42
IG	WKA ZEELAND	86,42

PORTUGAL

MEQ	AUTO-PENAFIEL, LDA (ROCALDAS)	25,42
IG	AUTO VIACAO AVEIRENSE	100,00
IG	CAIMA TRANSPORTES	100,00
IG	EMPRESA DE TRANSPORTES ANTONIO CUNHA	100,00
MEQ	GPS TRANSPORTES	25,42
MEQ	IBERO EUROSUR S.L.	24,94
IG	INTERCENTRO	48,43
MEQ	INTERGALIZA	25,42
IG	INTERNORTE	50,84
IG	MINHO BUS	100,00
IG	RODOVIARIA DA BEIRA INTERIOR	100,00
IG	RODOVIARIA DA BEIRA LITORAL	100,00
IG	RODOVIARIA DE ENTRE D'OURO E MINHO	100,00
MEQ	RODOVIARIA DO TEJO	25,42
IG	TRANSDEV DOURO	100,00
IG	TRANSDEV INTERIOR	100,00
IG	TRANSDEV MOBILIDADE	100,00
IG	TRANSDEV NORTE	100,00
IG	TRANSDEV PARTICIPAÇÕES SGPS	100,00
IG	TRANSDEV PORTO	100,00

Méthode de consolidation	Nom de l'entité	Taux d'intérêt
REPUBLIQUE TCHÈQUE		
IG	VEOLIA EUROLINES CZ A.S.	100,00
ROYAUME-UNI		
IG	BLAZEFIELD BUSES LTD	100,00
IG	BLAZEFIELD TRAVEL GROUP LTD	100,00
IG	BURNLEY & PENDLE TRAVEL LTD	100,00
IG	CABFIND LTD	100,00
IG	COMET CAR HIRE LTD	100,00
IG	CONNEX SOUTH EASTERN LTD	100,00
IG	GREEN TOMATO CARS LTD	100,00
IG	HARROGATE & DISTRICT TRAVEL LTD	100,00
IG	KEIGHLEY & DISTRICT TRAVEL LTD	100,00
IG	LANCASHIRE UNITED LTD	100,00
IG	TRANSDEV BLAZEFIELD LTD	100,00
IG	TRANSDEV CLAIMS INVESTIGATIONS LTD	100,00
IG	TRANSDEV NORTHEN BLUE LTD	100,00
IG	TRANSDEV PLC	100,00
IG	TRANSDEV TRAM UK LTD	100,00
IG	TRANSDEV YORK LTD	100,00
IG	TRANSPORT LONDON LTD	100,00
IG	TRIDENT HERITAGE LTD	100,00
IG	YORKSHIRE COASTLINER LTD	100,00

SUÈDE

MEQ	BUSSDEPAN I KRISTIANSTAD AB	43,00
IG	GÖTEBORG STYRSÖ SKÄRGÅRDSTRAFIK AB	100,00
IG	KOMMANDITBOLAGET BUSSNINGEN	100,00
IG	MERRESOR AB	100,00
IG	PEOPLE TRAVEL GROUP AB	100,00
IG	TRANSDEV NORTHERN EUROPE AB	100,00
IG E	TRANSDEV UPPLAND AB	100,00
IG	TRANSDEV SVERIGE AB	100,00

IG : Intégration globale ; IP : Méthode proportionnelle ; MEQ : Mise en équivalence ; E : Entrante

TRANSDEV GROUP

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

MAZARS

61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
S.A. au capital de € 8.320.000
B 784 824 153 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres

Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

TRANSDEV GROUP

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

À l'Assemblée générale de la société Transdev Group,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Transdev Group relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

• Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

• Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- Votre groupe a procédé à des tests de perte de valeur des écarts d'acquisition selon les méthodes décrites dans les notes VII.1.8, VII.2 et VII.8 de l'annexe aux comptes consolidés. Dans le cadre de nos appréciations, nos travaux ont consisté à examiner les modalités de mise en œuvre de ces tests et les hypothèses utilisées pour élaborer les prévisions de flux de trésorerie. Nous avons également examiné qu'une information appropriée était communiquée dans les notes de l'annexe précitées.
- Les autres actifs incorporels à durée de vie déterminée, les actifs corporels, les actifs financiers, les impôts, les provisions et les engagements sociaux ainsi que les instruments financiers sont comptabilisés et évalués selon les méthodes décrites dans les notes VII.6.1, VII.6.2, VII.6.4, VII.10.2, VII.12.1, VII.12.2, VII.10.4, VII.10.5 et VII.7.2 de l'annexe aux comptes consolidés. Dans le cadre de nos appréciations, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les jugements et les estimations concernant ces comptes, à vérifier, par sondages, les calculs effectués par votre groupe et examiner qu'une information appropriée était donnée en annexe à ce titre.
- Comme indiqué, dans la note VII.15 de l'annexe aux comptes consolidés, votre groupe est engagé dans le cours normal de ses activités dans des litiges et des arbitrages avec des tiers ou avec l'administration fiscale de certains pays. Nous avons apprécié l'information donnée à ce titre dans les annexes aux comptes consolidés.

VÉRIFICATION DES INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE DONNÉES DANS LE RAPPORT DE GESTION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le groupe ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre groupe.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une

incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Courbevoie et Paris-La Défense, le 5 mars 2018

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

ERNST & YOUNG et Autres



Gilles Rainaut



Charles Desvernois



Jean-Christophe Goudard



Vincent Coste



COMPTES SOCIAUX TRANSDEV GROUP S.A.

ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2017

SOMMAIRE

I. BILAN AU 31 DÉCEMBRE 201780
II. COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 201782
III. ANNEXES83

I. BILAN

ACTIF <i>(en milliers d'euros)</i>	EXERCICE 2016	EXERCICE 2017		RÉF. ANNEXE
	MONTANT NET	MONTANT BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	13 200	13 387	-	13 387
Fonds commercial	-	283	283	-
Autres immobilisations incorporelles	6 387	24 543	16 798	7 745
Immobilisations incorporelles avancées et acomptes	-	-	-	-
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	19 587	38 213	17 081	21 132
				III.7.1 & 7.2
Immobilisations corporelles :				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Installations techniques et outillages industriels	-	-	-	-
Autres	889	5 899	1 582	4 317
Immobilisations corporelles en cours et acomptes	774	47	-	47
Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 663	5 945	1 582	4 364
				III.7.1 & 7.2
Immobilisations financières :				
Titres de participations	1 314 217	2 506 411	1 081 204	1 425 207
Créances et prêts rattachés à des participations	798 357	754 869	23 645	731 224
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Autres prêts	-	-	-	-
Autres	3 032	2 425	-	2 425
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	2 115 606	3 263 706	1 104 849	2 158 857
				III.7.1 & 7.2
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	2 136 856	3 307 864	1 123 512	2 184 353
				III.7.1 & 7.2
Actif circulant				
Stocks et en-cours :				
Stocks de matières premières et autres approvisionnements	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commande	54	93	-	93
Créances d'exploitation :				
Créances clients et comptes rattachés	15 999	19 109	-	19 109
Autres	6 064	7 342	-	7 342
				III.7.3 & 7.4
Valeurs mobilières de placement	116 213	4	-	4
Disponibilités	49 649	121 642	-	121 642
Charges constatées d'avance	2 131	512	-	512
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	190 110	148 702	-	148 702
CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (III)	-	-	-	-
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS (IV)	-	-	-	-
DIFFÉRENCE DE CONVERSION ACTIF (V)	1 978	13 945	-	13 945
				III.7.5
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 328 944	3 470 511	1 123 512	2 346 999

PASSIF	EXERCICE 2016	EXERCICE 2017	RÉF. ANNEXE
<i>(en milliers d'euros)</i>			
CAPITAUX PROPRES			
Capital	1 137 120	1 137 120	
Primes d'émission, d'apport	-	-	
Ecart de réévaluation	-	-	
Réserves :			
Réserve légale	4 835	11 821	
Autres réserves	-	-	
Réserves réglementées	-	-	
Report à nouveau	71 867	112 731	
Résultat de l'exercice	47 850	155 040	
Subventions d'investissement	-	-	
Provisions règlementées	-	-	
Avances conditionnées	-	171	
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	1 261 672	1 416 883	III.7.6
PROVISIONS			
Provisions pour risques	7 656	15 080	
Provisions pour charges	4 264	4 521	
TOTAL PROVISIONS (II)	11 920	19 601	III.7.7
DETTES			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit ⁽¹⁾	811 043	672 370	III.7.8
Emprunts et dettes financières divers	69 478	36 971	III.7.8
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	III.7.8
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 020	22 259	III.7.8
Dettes fiscales et sociales	17 193	19 604	III.7.8
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 400	2 335	III.7.8
Autres dettes	118 153	141 096	III.7.8
Produits constatés d'avance	-	-	III.7.8
TOTAL DETTES (III)⁽²⁾	1 049 286	894 635	
DIFFÉRENCE DE CONVERSION PASSIF (IV)	6 066	15 881	III.7.5
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	2 328 944	2 346 999	
⁽¹⁾ Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques :	182	227	
⁽²⁾ Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an :	146 197	110 254	

II. COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

	EXERCICE 2016	EXERCICE 2017	RÉF. ANNEXE
Produits d'exploitation :			
Ventes de marchandises	-	-	
Production vendue (biens)	-	-	
Production vendue (services)	-	-	
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES			
Production stockée	-	-	
Subvention d'exploitation	-	374	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transfert de charges	3 297	3 783	
Autres produits	80 203	86 393	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	83 500	90 550	
Charges d'exploitation :			
Achats de stocks d'approvisionnements	-	-	
Variations de stocks	-	-	
Autres achats et charges externes	45 641	43 180	
Impôts, taxes et versements assimilés	3 068	3 898	
Salaires et traitements	27 072	29 513	
Charges sociales	13 226	13 933	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :			
- sur immobilisations : dotations aux amortissements	4 397	4 544	
- sur immobilisations : dotations aux dépréciations	2 822	-	
- sur actif circulant : dotations aux dépréciations	-	-	
- pour risques et charges : dotations aux dépréciations	848	1 126	
Autres charges	9 959	1 370	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	107 034	97 564	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	(23 534)	(7 014)	
BÉNÉFICE ATTRIBUÉ OU PERTE TRANSFÉRÉE (III)	345	284	
PERTE SUPPORTÉE OU BÉNÉFICE TRANSFÉRÉ (IV)	-	-	
Produits financiers :			
De participation	359 352	184 766	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-	
Autres intérêts et produits assimilés	6 405	6 041	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	32 883	3 529	
Différences positives de change	49 679	24 988	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	448 319	219 325	
Charges financières :			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	330 700	38 297	
Intérêts et charges assimilés	18 971	10 726	
Différences négatives de change	54 293	30 463	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	403 963	79 486	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	44 356	139 839	III.8.4
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	21 168	133 109	
Produits exceptionnels :			
Sur opérations de gestion	1	1	
Sur opérations en capital	405	-	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transfert de charges	39	126	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	445	127	
Charges exceptionnelles :			
Sur opérations de gestion	1	3	
Sur opérations en capital	1 405	2 573	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	126	-	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	1 532	2 576	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	(1 087)	(2 449)	III.8.5
PARTICIPATION DES SALARIÉS AUX RÉSULTATS (IX)	-	-	
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (X)	(27 768)	(24 381)	III.8.6
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	532 610	310 286	
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	484 761	155 245	
BÉNÉFICE OU PERTE	47 850	155 040	

III. ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

III.1. FAITS CARACTÉRISTIQUES ET ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE

III.1.1. CHANGEMENT DU SIÈGE SOCIAL

En date du 24 mars 2016, le conseil d'administration a autorisé le projet de regroupement dans l'année 2017 des activités du siège sur un nouveau site à Issy-les-Moulineaux. Ce transfert de siège social a eu lieu en août 2017 au 3 allée de Grenelle, 92130 Issy-Les-Moulineaux.

III.1.2. TITRES DE PARTICIPATION

En date du 12 mai 2017, Transdev Group SA a souscrit à l'augmentation de capital de sa filiale Transdev North America à hauteur de 130 M\$. Cette augmentation a été intégralement souscrite par compensation de créances.

III.1.3. CESSION DE CRÉANCE DE CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI

Au cours de l'exercice 2017, le Groupe a cédé, sans recours, à un établissement financier sa créance Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) au titre de l'exercice 2017.

III.1.4. INTÉGRATION FISCALE

En date du 21 avril 2011, Transdev Group SA a opté pour le régime de fiscalité de groupe visé aux articles 223 A et suivants du code général des Impôts.

L'option pour le régime de l'intégration fiscale a pris effet le 1er janvier 2011 pour une durée de 5 ans, renouvelable par tacite reconduction, sauf dénonciation expresse de la part de Transdev Group SA.

La charge d'impôt est répartie dans les comptes de différentes entités composant le groupe fiscal selon la méthode dite de la neutralité, prévue par le Conseil National de la Comptabilité et reprise dans le Bulletin Officiel des impôts n°4H-9-88.

En application de ce principe, chaque filiale supporte l'imposition qui aurait été la sienne en l'absence d'intégration. Transdev Group SA, société tête de groupe d'intégration, supporte son propre impôt ainsi que l'économie ou la charge complémentaire résultant de l'application du régime d'intégration.

Pour 2017, l'application du régime fiscal de groupe se traduit par la comptabilisation d'un boni d'intégration fiscale de 33,3 M€ dans les comptes sociaux et d'un impôt groupe pour 8,2 M€.

III.2. RÈGLES ET PRINCIPES GÉNÉRAUX APPLIQUÉS

Les comptes de l'exercice 2017 sont établis conformément aux principes comptables français en vigueur. Les informations chiffrées détaillées sont fournies dans la mesure du possible, sous forme de tableaux et exprimées en milliers d'Euros.

III.3. CONSOLIDATION

Transdev Group SA est la société mère du groupe Transdev dont les comptes consolidés sont intégrés globalement dans ceux de la Caisse des Dépôts et Consignations (Section Générale) dont le siège social est situé au 56, rue de Lille - 75356 Paris 07 SP et intégrés par mise en équivalence dans ceux de Veolia dont le siège social est situé 30 rue Madeleine Vionnet, 93300 Aubervilliers.

III.4. MODES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉS AUX DIVERS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation décrits ci-après ont été retenus pour les divers postes de comptes annuels.

III.4.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le fonds commercial est évalué en coût d'acquisition. Conformément à la réglementation comptable sur les actifs de l'ANC 2015-06, les fonds commerciaux à durée illimitée ne font pas l'objet d'un amortissement, mais sont soumis à un test annuel de valorisation. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur vénale de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable.

La réglementation comptable sur les fonds de commerce est sans impact sur les comptes au 31 décembre 2017.

Les logiciels informatiques sont amortis selon leur nature sur une durée de 3 à 5 ans.

III.4.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les biens sont amortis linéairement sur leurs durées de vie économique :

- Constructions : 20 ans
- Agencements et installations : 8 ans
- Matériel informatique : 5 ans
- Matériel de bureau : 5 à 7 ans
- Mobilier de bureau : 5 à 10 ans

III.4.3. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Pour les titres acquis, la valeur brute des titres immobilisés correspond à la valeur d'acquisition y compris, le cas échéant, les frais accessoires.

Les provisions pour dépréciation des titres de participation sont déterminées en tenant compte (i) de la performance financière des participations, (ii) de l'évolution des résultats ou (iii) de leur valeur probable de négociation. La société se fonde notamment sur les « business plans » produits par les filiales.

Les autres immobilisations financières sont inscrites à l'actif pour leur valeur d'entrée dans le patrimoine. Elles sont dépréciées si la valeur vénale de l'actif est inférieure à la valeur nette comptable.

III.4.4. CRÉANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

III.4.5. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les comptes à terme sont enregistrés dans ce poste. Ils sont comptabilisés pour leur coût d'acquisition avec constitution d'une provision pour dépréciation si leur valeur de marché est inférieure à leur valeur comptable.

III.4.6. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont estimées en fonction des données connues par la société à la date de l'arrêté des comptes.

Les provisions sont ventilées par nature dans le paragraphe III-7.7 de l'annexe.

III.4.7. OPÉRATIONS EN DEVICES

En cours d'exercice, les transactions en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur euros au cours du jour.

Les créances et dettes, prêts et emprunts en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur euros au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est inscrite dans le poste « écart de conversion » au bilan.

Conformément à l'article 420-7 du Plan Comptable Général, les écarts de réévaluation de change des comptes de disponibilités en devises sont comptabilisés directement en résultat de change. De la même manière, les écarts de change sur comptes courants avec les filiales, assimilables par nature à des comptes de disponibilités, sont comptabilisés directement en résultat de change.

Les éventuelles pertes de change latentes font l'objet de provisions pour risques à hauteur du montant net de la perte globale, appréciée par devises et par regroupement de maturité après prise en compte des opérations à terme qualifiées de couverture sur le plan comptable.

III.4.8. OPÉRATIONS DÉRIVÉS DE CHANGE

Depuis le 5 juillet 2011, Transdev Group SA gère les risques de marché liés aux variations des cours de change, en utilisant des dérivés, notamment des contrats de change à terme, des swaps de devises et des options de change. Ces instruments sont utilisés à des fins de couverture.

Les dérivés de change qualifiés de couverture sur le plan comptable sont enregistrés en résultat de change de façon symétrique aux éléments couverts.

Les dérivés non qualifiés de couverture sur le plan comptable font l'objet d'un traitement de position globale de change par devise.

Les pertes latentes sont provisionnées, les plus values latentes ne sont pas reconnues en résultat et les plus ou moins values réalisées sont comptabilisées en résultat.

Transdev Group SA a appliqué le règlement ANC n°2015-05 relatif aux instruments financiers et opérations de couverture, applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017. Ce dernier est sans impact sur les comptes au 31 décembre 2017.

III.4.9. ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE RETRAITE

La société a opté pour un contrat de gestion externe des indemnités futures de fin de carrière. Les charges correspondantes sont couvertes par la valeur capitalisée des fonds versés.

Les droits acquis par les salariés au titre des indemnités futures de fin de carrière ont été déterminés en fonction de l'âge et de l'ancienneté de chaque salarié par application d'une méthode tenant compte d'hypothèses d'évolution des salaires, d'espérance de vie et de taux de rotation du personnel, conformément aux principes retenus dans le groupe Transdev.

Les charges et produits d'actualisation sont comptabilisés dans le compte de résultat selon la méthode préférentielle de la recommandation N° 2003 R-01 de la CNC du 1^{er} avril 2003.

En 2017, l'actualisation a été effectuée au taux de 1,30%.

Au 31 décembre 2017, une provision de 4,1 M€ correspondant aux engagements non couverts a été constatée.

III.4.10. ENGAGEMENT AU TITRE DES MÉDAILLES DU TRAVAIL

Les droits acquis par les salariés au titre des médailles du travail ont été déterminés en fonction de l'âge et de l'ancienneté de chaque salarié par application d'une méthode tenant compte d'hypothèses d'évolution des salaires, d'espérance de vie et de taux de rotation du personnel, conformément aux principes retenus dans le groupe Transdev.

Au 31 décembre 2017, les engagements sont couverts par une provision de 0,1 M€.

III.4.11. CRÉDIT IMPÔT COMPÉTITIVITÉ EMPLOI

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) a été instauré par la Loi de Finances Rectificative pour 2012, publiée le 29 décembre 2012. Il consiste en un crédit d'impôt dont le montant est calculé en proportion de la masse salariale brute hors salaires supérieurs à 2,5 fois le salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC). En 2017, le CICE est fixé à 7% des rémunérations versées éligibles.

Conformément aux normes comptables et aux instructions du groupe, le CICE a été comptabilisé au crédit du compte « impôt sur les sociétés (695*) » dans les comptes sociaux de notre société.

Au titre de l'exercice 2017 Transdev Group SA a déclaré un CICE de 182 602 euros. Ce CICE a été utilisé notamment pour financer des actions de formation, de nouveaux recrutements et des actions de développement.

L'impact du CICE sur le résultat net de Transdev Group SA se présente comme suit :

(en milliers d'euros)

	2017
Résultat net	155 040
CICE N	183
Résultat net hors CICE	154 857
Résultat N distribué sous forme de dividendes en N+1	-

Le CICE s'impute sur l'impôt sur les bénéfices dû au titre de l'exercice au cours duquel il est constaté, puis sur l'impôt éventuellement dû au titre des trois exercices suivants. A l'issue de cette période d'imputation, l'excédent non imputé est restitué. Au cours de l'année 2017, le groupe a fait le choix de céder sans recours à un organisme financier sa créance de CICE.

III.5. AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION

III.5.1. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Transactions avec les parties liées concernées par l'article R.123-199 1 du Code du Commerce

En application du règlement de l'Autorité des Normes comptables (ANC) et de l'article R.123-199 1 du code de commerce, relatif aux parties liées, Transdev Group SA confirme n'avoir aucune transaction concernée sur l'exercice 2017.

Transactions avec les entreprises liées

Dans le cadre de ses activités de holding, pour le groupe, la société rend des services à ses filiales. Ces activités couvrent notamment l'assistance technique, une redevance de marque, la mise à disposition de personnel et l'émission de garanties.

III.5.2. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En application du Décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008, l'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes n'est pas communiquée dans cette annexe car elle est fournie dans l'annexe aux comptes consolidés du groupe Transdev.

III.6. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant.

III.7. COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN

III.7.1. ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ : MOUVEMENTS SUR VALEURS BRUTES

(en milliers d'euros)	VALEURS BRUTES AU DÉBUT DE L'EXERCICE	ACQUISITIONS AUGMENTATIONS DE L'EXERCICE	CESSIONS RÉDUCTIONS DE L'EXERCICE	AUTRES FLUX	ECART DE CONVERSION	VALEURS BRUTES EN FIN D'EXERCICE
Immobilisations incorporelles	32 940	2 876	-	124	-	35 940
Immobilisations incorporelles avancées et acomptes	1 171	1 226	-	(124)	-	2 273
Immobilisations corporelles	9 076	3 839	(7 508)	491	-	5 898
Immobilisations corporelles en cours	774	47	(283)	(491)	-	47
Immobilisations financières dont :	3 192 361	859 248	(787 904)	-	-	3 263 706
Titres de participation	2 384 672	121 739	-	-	-	2 506 411
Créances et Prêts rattachés à des participations	804 657	737 457	(787 245)	-	-	754 869
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-
Autres Prêts	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	3 032	52	(659)	-	-	2 425
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	3 236 322	867 236	(795 695)	-	-	3 307 864

Les principales opérations sur les titres de participation se détaillent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	ACQUISITIONS DE L'EXERCICE	AUGMENTATION DE CAPITAL	CESSION DE L'EXERCICE	AUTRES FLUX	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
Transdev North America	-	119 639	-	-	119 639
Maas Finland Oy	-	1 800	-	-	1 800
Divers	-	300	-	-	300
TOTAL	-	121 739	-	-	121 739

III.7.2. ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ : MOUVEMENTS SUR AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS

(en milliers d'euros)	SITUATION AU DÉBUT DE L'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	REPRISES OU DIMINUTIONS DE L'EXERCICE	RECLASSEMENT	AMORTISSEMENTS EN FIN D'EXERCICE
Amortissements et dépréciations sur immobilisations incorporelles	14 524	3 393	(836)	-	17 081
Amortissements et dépréciations sur immobilisations corporelles	8 187	1 151	(7 757)	-	1 581
Dépréciations sur immobilisations financières	1 076 755	30 083	(1 989)	-	1 104 849
TOTAL AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	1 099 466	34 627	(10 582)	-	1 123 511
dont dotations et reprises :					
d'exploitation	-	4 544	(3 658)	-	-
financières	-	30 083	(1 989)	-	-
exceptionnelles	-	-	-	-	-

Dépréciations des titres de participations et créances rattachées

(en milliers d'euros)	SITUATION AU DÉBUT DE L'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE	RECLASSEMENT	SITUATION À LA FIN DE L'EXERCICE
Transdev Eurolines	40 963	11 846	-	-	52 809
Transdev SA	394 853	-	-	-	394 853
TD Participacoes SGPS SA	40 000	1 237	-	-	41 237
Transdev Plc	62 700	12 075	-	-	74 775
Transdev Finland OY	5 501	-	(1 989)	-	3 512
Transdev North America INC.	49 872	-	-	-	49 872
Transdev Irlande	-	4 550	-	-	4 550
Seoul Line 9	-	375	-	-	375
Transdev Ile de France SA	482 866	-	-	-	482 866
TOTAL	1 076 755	30 083	(1 989)	-	1 104 849

III.7.3. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

(en milliers d'euros)	EXERCICE 2017 MONTANT BRUT	ÉCHÉANCE A - 1 AN	DT ENT. LIÉES OU AYANT UN LIEN DE PARTICIPATION	EXERCICE 2016 MONTANT BRUT
Actif immobilisé				
Créances et Prêts rattachés à des participations	754 869	133 279	754 869	804 657
Autres immobilisations financières	2 425	-	-	3 032
Actif circulant				
Créances clients et comptes rattachés	19 109	19 109	18 696	15 999
Autres créances	7 342	7 342	1 584	6 190
Charges constatées d'avance	512	512	-	2 131
TOTAL	784 258	160 242	775 149	832 009

III.7.4. ÉTAT DE L'ACTIF CIRCULANT : MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

(en milliers d'euros)	SITUATION AU DÉBUT DE L'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE	RECLASSEMENT	DÉPRÉCIATIONS EN FIN D'EXERCICE
Sur stocks et en-cours	-	-	-	-	-
Sur créances clients et comptes rattachés	-	-	-	-	-
Sur autres comptes débiteurs	126	-	(126)	-	-
TOTAL DÉPRÉCIATIONS DE L'ACTIF CIRCULANT	126	-	(126)	-	-
dont dotations et reprises :					
d'exploitation	-	-	-	-	-
financières	-	-	-	-	-
exceptionnelles	-	-	(126)	-	-

III.7.5. ÉCARTS DE CONVERSION

A la clôture, les écarts de conversion se ventilent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	ÉCART DE CONVERSION ACTIF	ÉCART DE CONVERSION PASSIF
Créances et prêts rattachés à des participations	13 923	731
Créances clients et comptes rattachés	22	-
Valeurs mobilières de placement	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	15 149
TOTAL	13 945	15 881

et se répartissent comme suit par devises :

(en milliers d'euros)	ÉCART DE CONVERSION ACTIF	ÉCART DE CONVERSION PASSIF
Dollar Canadien CAD	-	245
Livre Sterling GBP	162	-
Shekel Israélien ILS	-	-
Dollar Australien AUD	-	-
Couronne Suédoise SEK	-	486
Dollar des Etats-Unis USD	13 782	15 149
TOTAL	13 945	15 881

III.7.6. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	SITUATION AU DÉBUT DE L'EXERCICE	AFFECTATION RÉSULTAT NET 2016	RÉDUCTION DE CAPITAL	AUTRES FONDS PROPRES	RÉSULTAT NET 2017	SITUATION À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE
Capital souscrit appelé versé	1 137 120	-	-	-	-	1 137 120
Prime d'apport	-	-	-	-	-	-
Réserve Légale	4 835	6 986	-	-	-	11 821
Autres Réserves	-	-	-	-	-	-
Report à nouveau	91 867	20 864	-	-	-	112 731
Résultat de l'exercice	47 850	(47 850)	-	-	155 040	155 040
Acompte sur dividendes ⁽¹⁾	(20 000)	20 000	-	-	-	-
Avances conditionnées	-	-	-	171	-	171
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	1 261 672	-	-	171	155 040	1 416 883

(1) Le conseil d'administration du 20 décembre 2016 a voté le versement d'un acompte sur dividendes d'un montant total de 20 000 066,04 €, soit pour chacune des 118 203 700 actions un dividende de 0,1692 €.

A la clôture, le capital social de Transdev Group SA est composé de 118 203 700 actions d'une valeur nominale de 9,62 €, entièrement souscrites et libérées et de même catégorie.

Conformément aux décisions de l'assemblée générale ordinaire du 24 mars 2017, statuant sur la clôture des comptes 2016, le bénéfice comptable de l'exercice a été affecté au compte de réserve légale et report à nouveau.

III.7.7. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

(en milliers d'euros)	MONTANT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE CONSOMMÉES	REPRISES DE L'EXERCICE SANS OBJET	APPORT CONVENTION SUCESSEUR	MONTANT EN FIN D'EXERCICE
Provisions pour perte de valeur ⁽¹⁾	7 656	8 964	(1 540)	-	-	15 080
Pour retraites et médaille du travail	3 920	360	(53)	-	-	4 227
Pour risques salariés	344	16	(66)	-	-	294
TOTAL	11 920	9 340	(1 659)	-	-	19 601
dont dotations et reprises :						
d'exploitation	-	1 126	(119)	-	-	-
financières	-	8 214	(1 540)	-	-	-
exceptionnelles	-	-	-	-	-	-

⁽¹⁾ Les principales variations portent sur les natures suivantes :

(en milliers d'euros)	MONTANT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATION DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS REPRISES DE L'EXERCICE	RECLASSEMENT	MONTANT EN FIN D'EXERCICE
Provisions pour perte de valeur					
Provisions pour perte de valeur filiale	7 540	8 214	(1 540)	-	14 214
Autres provisions pour risques	116	750	-	-	866
TOTAL PROVISIONS POUR PERTE DE VALEUR	7 656	8 964	(1 540)	-	15 080

III.7.8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

(en milliers d'euros)	EXERCICE 2017	ÉCHÉANCE À -1 AN	ÉCHÉANCE À +1 AN ET 5 ANS AU PLUS	ÉCHÉANCE À PLUS DE 5 ANS	DT ENT. LIÉES OU AYANT UN LIEN DE PARTICIPATION	EXERCICE 2016
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	672 370	1 727	585 050	85 593	-	811 043
Emprunts et dettes financières divers	36 971	34 190	2 781	-	36 971	69 478
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 259	22 259	-	-	4 276	31 020
Dettes fiscales et sociales	19 604	19 604	-	-	-	17 193
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 335	2 335	-	-	416	2 400
Autres dettes	141 096	30 139	110 957	-	140 757	118 153
Produits constatés d'avance	-	-	-	-	-	-
TOTAL	894 635	110 254	698 788	85 593	182 420	1 049 286

III.7.9. TABLEAU DES ENGAGEMENTS FINANCIERS

Le montant total des engagements financiers de la société se décompose comme suit :

CATÉGORIE D'ENGAGEMENTS	TOTAL	FILIALES PARTICIPATIONS ET AUTRES ENTREPRISES LIÉES	AUTRES	ÉCHÉANCE À -1 AN	ÉCHÉANCE À +1 AN ET 5 ANS AU PLUS	ÉCHÉANCE À PLUS DE 5 ANS
(en milliers d'euros)						
Garanties de performance opérationnelles	256 767	240 557	16 210	32 568	103 869	120 330
Garanties sur locations simples	333 597	332 371	1 226	10 907	178 216	144 473
Garanties opérationnelles autres	40 907	16 284	24 623	30 892	9 968	47
TOTAL GARANTIES OPÉRATIONNELLES	631 271	589 212	42 059	74 368	292 053	264 851
Garanties liées à des opérations financières	-	-	-	-	-	-
Engagements donnés	-	-	-	-	-	-
Garanties financières	177 658	177 526	132	89 558	66 302	21 797
TOTAL AUTRES GARANTIES ET ENGAGEMENTS DONNÉS	177 658	177 526	132	89 558	66 302	21 797
Engagements reçus	700 000	-	700 000	-	700 000	-

Les engagements pris par Transdev Group SA correspondent essentiellement à des garanties de financement et de performance pour le compte de ses filiales françaises et étrangères.

Les engagements reçus correspondent à des lignes de financement non utilisées auprès des banques.

III.7.10. ENGAGEMENT DE CRÉDIT BAIL

A la clôture des exercices 2016 et 2017, il n'existait pas d'engagements de crédit-bail.

III.8. COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU COMPTE DE RÉSULTAT

III.8.1. RÉMUNERATION DES DIRIGEANTS

<i>(en milliers d'euros)</i>	EXERCICE 2017 MONTANT	EXERCICE 2016 MONTANT
Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration (jetons de présence)	60	60

III.8.2. EFFECTIF MOYEN

	PERSONNEL SALARIÉ	PERSONNEL MIS À DISPOSITION DE L'ENTREPRISE
Cadres	300	6
Agents de maîtrise et techniciens	26	-
Employés	21	-
TOTAL	347	6

III.8.3. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Non applicable.

III.8.4. ANALYSE DU RÉSULTAT FINANCIER

<i>(en milliers d'euros)</i>	EXERCICE 2017 MONTANT	DT ENT. LIÉES OU AYANT UN LIEN DE PARTICIPATION
Produits Financiers		
Revenus des titres de participations	165 753	165 753
Revenus des créances de participations	19 014	19 014
Autres produits financiers	6 041	5 999
Reprises sur provisions financières et transfert de charges	3 529	3 529
Différences positives de change	24 988	-
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	219 325	194 294
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	(38 297)	(38 297)
Intérêts et charges assimilés	(10 726)	(138)
Différences négatives de change	(30 463)	-
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	(79 486)	(38 435)
RÉSULTAT FINANCIER	139 839	155 860

III.8.5. ANALYSE DES CHARGES & PRODUITS EXCEPTIONNELS

NATURE DES OPÉRATIONS

(en milliers d'euros)

	CHARGES EXCEPTIONNELLES	PRODUITS EXCEPTIONNELS
Charges et produits exceptionnels sur opération de gestion	(3)	1
Cessions immobilisations financières	-	-
Cessions immobilisations corporelles	(2 573)	-
Cessions immobilisations incorporelles	-	-
Dotations et reprises d'amortissements et provisions exceptionnelles :		
Autres dotations reprises exceptionnelles	-	126
Amortissements dérogatoires	-	-
TOTAL	(2 576)	127

III.8.6. VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

(en milliers d'euros)

	RÉSULTAT COURANT	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	TOTAL
1. Résultat avant impôts	133 109	(2 449)	130 660
2. Différences temporaires	(1 844)	-	(1 844)
3. Différences permanentes	(122 096)	(125)	(122 221)
4. Bases imposables	9 169	(2 574)	6 595
5. Déficit reportable et amortissements réputés différés	-	-	-
6. Résultat fiscal après imputation des déficits	9 169	(2 574)	6 595
7. Impôt sur les sociétés	24 381	-	24 381
8. Impôt sur + values LT (taux réduit)	-	-	-
9. Résultat net après impôts	157 489	(2 449)	155 040

Les différences temporaires correspondent à des charges incluses dans le résultat comptable qui seront à déduire ou à réintégrer fiscalement au cours des exercices futurs.

Les différences permanentes correspondent principalement aux dividendes reçus des filiales, aux plus ou moins values nettes à long terme et aux provisions pour dépréciation sur les actifs financiers.

Sur 2017, en application du régime d'intégration fiscale, Transdev Group SA a enregistré dans ses comptes sociaux une économie d'impôt de 33 254 K€ et constaté un impôt de 8 239 K€.

III.8.7. SITUATION FISCALE LATENTE

Au 31 décembre 2017, la société Transdev Group SA dispose de :

- déficits reportables indéfiniment (cerfa 2058-B Bis)	78 126 K€
- déficits d'ensemble pour le groupe d'intégration fiscale	353 439 K€

III.9. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS ET PORTEFEUILLE

A) Renseignements détaillés sur chaque filiale et participation de plus de 10% dont la valeur brute excède 1% du capital de la Société Transdev Group SA

Les renseignements détaillés sur chaque filiale sont issus des données consolidées (bases locales) arrêtées au 15 janvier 2018. Par exception les données concernant les sociétés Transdev Ile-de-France SA et Transdev SA sont issues des comptes sociaux.

Les données des filiales hors zone Euro sont converties au cours du 31 décembre pour les capitaux propres, au cours moyen pour les renseignements relatifs au compte de résultat.

SOCIÉTÉS	CAPITAL EN NOMBRES	VALEUR NOMINALE	CAPITAL SOCIAL DE LA FILIALE	CAPITAUX PROPRES Y COMPRIS RÉSULTAT DE L'EXERCICE DE LA FILIALE	% DÉTENU	VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES DÉTENUS		PRÊTS ET AVANCES CONSENTIS PAR TDG	CAUTIONS ET AVALS DONNÉS PAR TDG	CHIFFRE D'AFFAIRES	RÉSULTAT NET	DIVIDENDES ENCAISSÉS
						BRUTE	NETTE					
1. FILIALES												
Transdev Ile de France SA	20 000 000	10 €	200 000	60 614	100%	890 999	408 133	428	5 426	190 927	34 346	50 000
3, Allée de Grenelle 92442 Issy Les Moulineaux Transdev SA	1 241 266	140 €	173 777	62 889	100%	691 000	296 147	358 202	76	142 686	36 625	60 710
Transdev Eurolines	5 400 000	10 €	54 000	(52 861)	100%	50 100	-	32 042	-	1 513	(8 683)	-
3, Allée de Grenelle 92442 Issy Les Moulineaux Transdev Plc	40 500 000	£1	45 648	(24 699)	100%	61 902	2	20 755	-	1 823	(11 503)	-
Transdev Participacoes SGPS SA	17 000 000	1 €	46 144	5 706	100%	108 000	66 763	15 888	-	-	9 435	11 222
Avenida D Afonso Henriques n°1462 1° Edificio Olympus 4450-013 MATOSINHOS Portugal Transdev Canada	40 000 100	100 \$CAD	35 907	738	100%	33 001	33 001	44 822	-	4 147	3 546	3 373
1100 Bd Rene-Levesque, Bureau 1305, Montreal, Quebec H3B4N4 Transdev North America Inc	1 000	1 \$US	220 030	(68 583)	100%	217 639	167 767	152 557	167 937	15 124	(22 120)	-
720 E Butterfield Road Suite 300 Lombard 60148 IL Etats-Unis Transdev Northern Europe	7 000 000	714 SEK	5 079	7 796	100%	65 500	65 500	91 533	-	-	13 427	18 920
Box 14091, 16714 BROMA Suède Transdev GmbH	25 600	1 €	26	257 419	100%	166 500	166 500	-	-	49 069	6 598	-
Georgenstr. 22, 10117 Berlin Allemagne Transdev Australasia	67 100 000	0,70 AUD	30 692	27 794	100%	196 200	196 200	13 460	39 098	20 509	29 346	17 088
Level 8, 469 Latrobe Street Melbourne Victoria Australia												
2. PARTICIPATIONS												
Non applicable												

B) Renseignements globaux sur les filiales et participations de plus de 10% dont la valeur n'excède pas 1% du capital de la Société Transdev Group SA

(en milliers d'euros)

	VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES DÉTENUS		PRÊTS ET AVANCES CONSENTIS PAR TDG	CAUTIONS ET AVALS DONNÉS PAR TDG	CHIFFRE D'AFFAIRES 2017	RÉSULTAT NET 2017	DIVIDENDES ENCAISSÉS 2017
	BRUTE	NETTE					
1. Filiales détenues à plus de 50%							
1.1. Filiales françaises	1 302	1 302	31	-	-	-	674
1.2. Filiales étrangères	20 427	20 426	14 843	15 834	-	-	3 488
2. Participations (détenues entre 10 et 50%)							
2.1. Dans les Sociétés françaises	327	327	-	-	-	-	-
2.2. Dans les Sociétés étrangères	3 511	3 136	-	46 107	-	-	277

C) Renseignements globaux sur les filiales et participations de plus de 10%

1. Filiales							
1.1 Filiales françaises	1 633 401	705 582	390 702	5 501	-	-	111 384
1.2 Filiales étrangères	869 169	716 159	353 859	222 870	-	-	54 091
2. Participations							
2.1. Dans les Sociétés françaises	327	327	-	-	-	-	-
2.2. Dans les Sociétés étrangères	3 511	3 136	-	46 107	-	-	277
TOTAL GÉNÉRAL	2 506 409	1 425 205	744 561	274 479	-	-	165 753

TRANSDEV GROUP

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

MAZARS

61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
S.A. au capital de € 8.320.000
B 784 824 153 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres

Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

TRANSDEV GROUP

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

À l'Assemblée générale de la société Transdev Group,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Transdev Group relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

- **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société comptabilise et évalue les titres de participation selon les méthodes décrites dans la note III.4.3 de l'annexe aux comptes annuels. Dans le cadre de nos appréciations, nos travaux ont consisté à examiner les modalités de mise en œuvre de ces méthodes, à apprécier les données ainsi que les hypothèses sur lesquelles se fondent les jugements et les estimations retenus par votre société et à revoir, par sondages, les calculs effectués par votre société.

VÉRIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

- **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

- **Informations relatives au gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

- **Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :


- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Courbevoie et Paris-La Défense, le 5 mars 2018

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

ERNST & YOUNG et Autres




Gilles Rainaut



Charles Desvernois



Jean-Christophe Goudard



Vincent Coste



INVENTONS VOTRE MOBILITÉ

3 allée de Grenelle CS20098
92442 Issy-les-Moulineaux Cedex

www.transdev.com